

Adopté par le conseil municipal le 17 novembre 2015

et par

le conseil d'agglomération le 19 novembre 2015

Préparé par le Service des finances

TABLE DES MATIÈRES

Message du maire et du président du comité exécutif	5
Note du directeur général	7
Faits saillants	
Portrait global	9
Principaux programmes et projets	12
Programme montréalais d'immobilisations	
Valeur de remplacement des actifs de la Ville de Montréal	15
Besoins en investissements	15
Plan décennal d'immobilisations	16
Réalignement majeur du PTI	16
De la planification à la réalisation : un défi	19
Cadre financier	19
Programme triennal d'immobilisations 2016-2018	
Répartition des budgets par compétences	21
État des activités d'immobilisations et modes de financement	24
Investissements par catégories d'actifs	29
Détail des investissements par catégories d'actifs	31
Gestion de la dette	
Stratégies de financement à long terme des investissements	45
Détail des investissements par unités d'affaires	
Investissements par unités d'affaires	57
Emprunts à la charge des contribuables par unités d'affaires	61
Arrondissements	
Ahuntsic-Cartierville	65
Anjou	65
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	66
Lachine	66
LaSalle	67
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	67
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	68
Montréal-Nord	68
Outremont	69

Arrondissements (suite)	
Pierrefonds-Roxboro	69
Plateau-Mont-Royal	70
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	71
Rosemont–La Petite-Patrie	72
Saint-Laurent	73
Saint-Léonard	73
Sud-Ouest	74
Verdun	74
Ville-Marie	75
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	75
Services centraux	
Commission des services électriques de Montréal	76
Concertation des arrondissements	76
Culture	77
Diversité sociale et sports	78
Eau	79
Environnement	81
Espace pour la vie	82
Gestion et planification immobilière	83
Grands parcs, verdissement et mont Royal	85
Infrastructures, voirie et transports	86
Matériel roulant et ateliers	88
Mise en valeur du territoire	89
Société du parc Jean-Drapeau	90
Technologies de l'information	91
Annexes	
1. Glossaire et idiomes	1.1
2. Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations	2.1

INDEX DES TABLEAUX

Programme montréalais d'immobilisations	
Tableau 1 – Valeur de remplacement par catégories d'actifs	15
Programme triennal d'immobilisations 2016-2018	
Tableau 2 – PTI municipal destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement	23
Tableau 3 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget de la Ville de Montréal	26
Tableau 4 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget du conseil municipal	27
Tableau 5 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget du conseil d'agglomération	28
Tableau 6 – Investissements par catégories d'actifs – Budget de la Ville de Montréal	29
Tableau 7 – Comparaison des PTI 2015-2017 et PTI 2016-2018 par catégories d'actifs	30
Tableau 8 – Investissements par catégories d'actifs – Budget du conseil municipal	30
Tableau 9 – Investissements par catégories d'actifs – Budget du conseil d'agglomération	30
Tableau 10 – Portrait consolidé des activités d'immobilisations relatives aux infrastructures routières et aux pistes cyclables	31
Tableau 11 – Sommaire des investissements relatifs à la gestion de l'eau	38
Gestion de la dette	
Tableau 12 – Coût de la dette, de 2016 à 2018	50
Détail des investissements par unités d'affaires	
Tableau 13 – Investissements par unités d'affaires – Budget de la Ville de Montréal	58
Tableau 14 – Investissements par unités d'affaires – Budget du conseil municipal	59
Tableau 15 – Investissements par unités d'affaires – Budget du conseil d'agglomération	_60
Tableau 16 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget de la Ville de Montréal	62
Tableau 17 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget du conseil municipal	63
Tableau 18 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget du conseil d'agglomération	64

INDEX DES GRAPHIQUES

S

Graphique 1 – Investissements par catégories d'actifs	9
Graphique 2 – Modes de financement	9
Programme montréalais d'immobilisations	
Graphique 3 – Accélération des investissements (PCI et emprunts), de 2015 à 2024	18
Programme triennal d'immobilisations 2016-2018	
Graphique 4 – Répartition des investissements par compétences	21
Graphique 5 – Répartition des investissements du conseil municipal	22
Graphique 6 – Évolution des investissements et des sources de financement, de 2015 à 2018	25
Gestion de la dette	
Graphique 7 – Sources de financement externes en 2016	45
Graphique 8 – Sources de financement à la charge des contribuables en 2016	46
Graphique 9 – Répartition du paiement comptant des immobilisations en 2016	46
Graphique 10 – Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2018	51
Graphique 11 – Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2018	52
Graphique 12 – Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale) en pourcentage des revenus de la Ville, de 2001 à 2016	53
Graphique 13 – Coût net du service de la dette en pourcentage des charges et du financement, de 2001 à 2016	54
Graphique 14 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale en pourcentage de l'évaluation	55

MESSAGE DU MAIRE ET DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

MESSAGE DU MAIRE ET DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Mesdames,

Messieurs,

Montréal vit une ère de renouveau et cela se traduit par une augmentation massive de nos investissements dans nos infrastructures. Des investissements qui sont nécessaires au bon fonctionnement de la ville et au mieux-être de nos citoyens, mais qui ont également un impact économique majeur.

En effet, les investissements en infrastructures contribuent à rendre la ville plus attrayante pour les entreprises, les chercheurs de renommée mondiale et les travailleurs qualifiés qui voudraient s'y établir. Ces investissements soutiennent également l'émergence de toute une industrie culturelle, créative et touristique qui fait notre réputation sur la scène internationale.

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2016-2018 regroupe l'ensemble des projets et programmes d'investissement que la Ville de Montréal compte réaliser ou entreprendre au cours des trois prochaines années. Il découle d'une vision beaucoup plus large, élaborée l'an dernier, qui fixe les priorités de notre Administration jusqu'en 2024 afin de combler le retard accumulé dans la réfection de nos infrastructures.

Le PTI 2016-2018 s'appuie en effet sur les grandes orientations du Programme montréalais d'immobilisations (PMI) 2015-2024, mis en place en 2014. Ce PMI propose une planification sur 10 ans qui permettra l'accélération des investissements dans le but de combler le plus rapidement possible les besoins de la Ville, particulièrement en ce qui concerne nos infrastructures vieillissantes. Ces besoins sont évalués à 2,1 G\$ par année.

Le plan est donc d'accroître les montants annuels du PTI pour atteindre la somme de 2,1 G\$ en 2024. Cette accélération des investissements s'accompagne de mesures budgétaires rigoureuses, comme l'accroissement des sommes consacrées au paiement au comptant des immobilisations de 120 M\$ en 2016, puis de 80 M\$ par année de manière récurrente jusqu'en 2024. Cela nous évite d'augmenter de manière démesurée le fardeau de la dette et d'en reporter la responsabilité sur les générations futures.

Suivant cette vision, le PTI 2016-2018 prévoit des investissements totaux de 5,24 G\$ sur trois ans, une augmentation de plus de 678 M\$ comparativement à la somme prévue au PTI de 2015-2017.

La majeure partie de ce montant, soit un peu plus de 4 G\$ (76,5 %), est consacrée à la protection et à la réhabilitation d'actifs existants. Ce qui laisse environ 1,2 G\$ (23,5 %) pour le développement de nouveaux projets d'infrastructures.

Conséquemment, le PTI 2016-2018 est la concrétisation de plusieurs projets importants et structurants annoncés par notre Administration au cours des derniers mois. Des projets qui auront pour principale conséquence d'accroître la qualité de vie de nos citoyens, tout en permettant à Montréal de remplir ses promesses, notamment sur le plan du développement durable.

Ainsi, les investissements dans la construction de nouveaux centres de biométhanisation et de compostage, dans la désinfection par traitement à l'ozone des eaux usées et dans la réalisation de bassins de rétention, dans la conversion aux diodes électroluminescentes (DEL) de plus de 110 000 lampadaires, dans l'expansion de notre réseau cyclable et dans la croissance de la forêt urbaine contribueront à solidifier la position de Montréal comme ville verte, soucieuse de son empreinte écologique et leader dans l'adoption de nouvelles technologies environnementales.

En plus des sommes colossales investies dans nos infrastructures routières et souterraines (plus de la moitié du montant total), le PTI 2016-2018 prévoit également des investissements accrus dans les domaines des sports et loisirs, des parcs et des espaces verts, de la culture et de la ville intelligente, pour ne nommer que ceux-là.

Enfin, en prévision des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal qui auront lieu en 2017, le PTI 2016-2018 consacre un important budget d'investissement à de nombreux projets rassembleurs, qui seront autant de legs matériels pour les citoyens montréalais d'aujourd'hui et de demain.

En combinant un programme d'investissement audacieux à une grande rigueur budgétaire, à une gestion responsable de notre dette et à un contrôle serré des dépenses municipales, notre Administration relève le défi de faire de Montréal une métropole moderne et durable, une métropole dont chaque citoyen pourra être fier.

Le maire de Montréal,

Le président du comité exécutif,

Denis Coderre

Pierre Desrochers



NOTE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Direction générale

Bureau du directeur général 275, rue Notre-Dame Est, bureau 4.105 Montréal (Québec) H2Y 1C6

Téléphone : 514 872-5753 Télécopieur : 514 872-2896

Le 21 octobre 2015

Objet: Programme triennal d'immobilisations 2016-2018

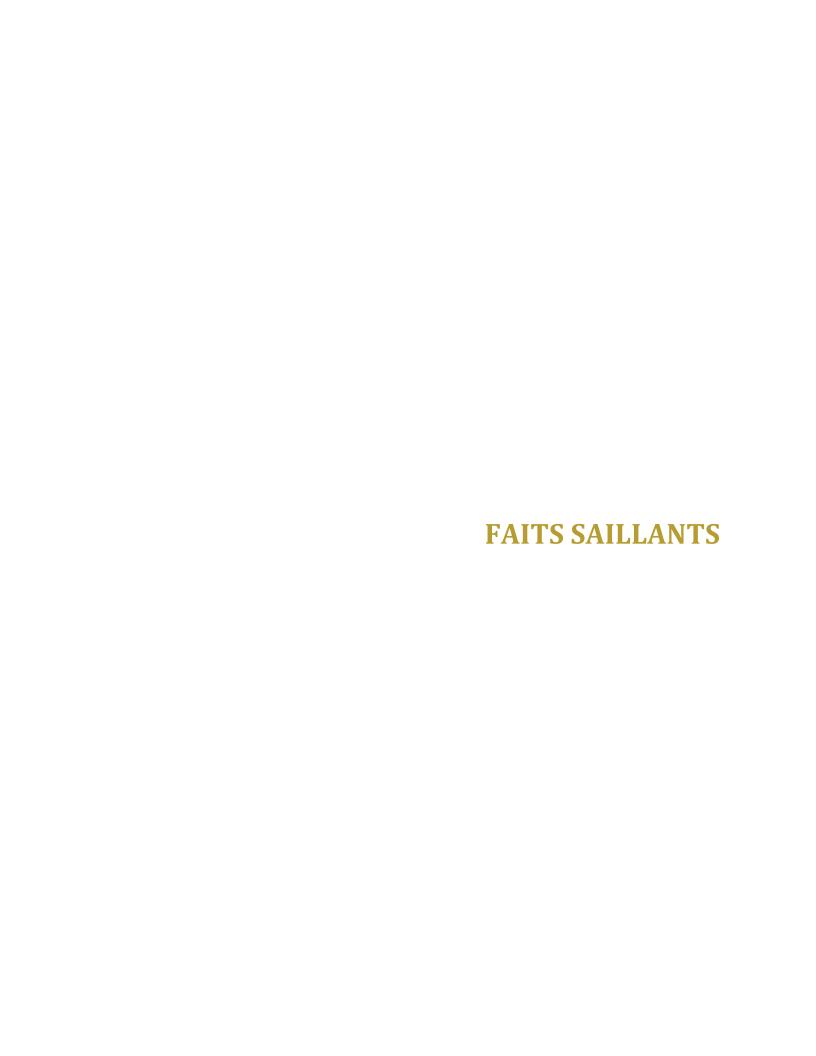
Monsieur le Maire, Monsieur le Président du comité exécutif, Mesdames, Messieurs, les membres du comité exécutif,

En vertu de l'article 114.1 de la Loi des cités et villes, je vous soumets le projet du Programme triennal d'immobilisations 2016-2018.

Ce projet est conforme aux orientations que je vous ai soumises en avril 2014, dans le document intitulé *Programme montréalais d'immobilisations (PMI) : perspectives 2015-2024*, pour orienter la préparation du Programme triennal d'immobilisations 2016-2018, ainsi que dans le deuxième document intitulé *Perspectives budgétaires 2015-2024*, pour déterminer les orientations budgétaires 2016-2018.

Le directeur général,

Alain Marcoux

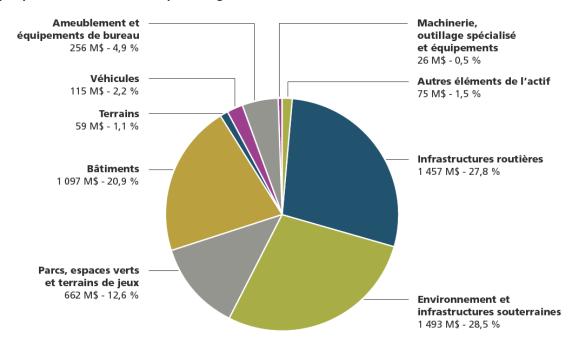


PORTRAIT GLOBAL

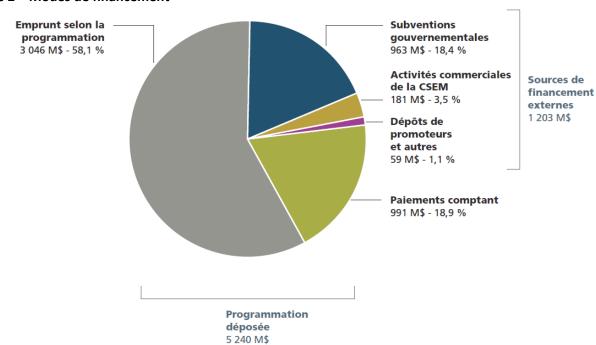
PTI 2016-2018 - 5 240 M\$

Augmentation de 678 M\$ (+ 15 %) par rapport au PTI 2015-2017

Graphique 1 - Investissements par catégories d'actifs



Graphique 2 - Modes de financement



Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) regroupe un ensemble de projets et programmes d'investissement que la Ville de Montréal compte réaliser ou entreprendre au cours des trois prochaines années.

Le PTI 2016-2018 s'appuie sur les grandes orientations du Programme montréalais d'immobilisations (PMI) 2015-2024, mis en place au courant de l'année 2014. Ce PMI propose une planification sur 10 ans qui permettra l'accélération des investissements dans le but de combler le plus rapidement possible les besoins de la Ville en investissements, particulièrement dans ses infrastructures vieillissantes.

Cette accélération des investissements est rendue possible grâce à la poursuite de l'application des mesures mises en place dans le précédent PTI, c'est-à-dire :

- une croissance récurrente du montant affecté au paiement comptant des immobilisations (PCI) au cours des 10 prochaines années;
- un montant annuel décroissant d'emprunt supplémentaire, non récurrent à compter de la 6^e année.

Le réalignement majeur du PTI, amorcé dans le cadre du précédent exercice triennal, continue dans le présent PTI, puisque l'investissement prévu de 5 240 M\$ croît de plus de 678 M\$ (15 %), comparativement à l'investissement de 4 562 M\$ prévu au PTI 2015-2017.

Le PTI 2016-2018 prévoit des investissements totaux de 5 240 M\$, soit :

- 1 590 M\$ en 2016;
- 1 725 M\$ en 2017;
- 1 925 MS en 2018.

Ces investissements se répartissent ainsi :

- protection et réhabilitation des éléments d'actifs existants : 4 009 M\$ (76,5 %);
- développement des infrastructures : 1 231 M\$ (23,5 %).

L'augmentation des investissements pour le PTI 2016-2018 s'explique principalement par une hausse des investissements consacrés à la protection et à la réhabilitation des éléments d'actifs existants (4 009 M\$, comparativement à 3 323 M\$ pour le PTI 2015-2017).

Le PTI 2016-2018 marque également une croissance importante découlant de la stratégie d'accroissement du PCI, une hausse de l'ordre de 440 M\$ par rapport au précédent PTI. Le montant de 720 M\$ prévu au présent exercice est réparti comme suit :

- 160 M\$ pour 2016;
- 240 M\$ pour 2017;
- 320 M\$ pour 2018.

L'ensemble du paiement comptant des immobilisations au PTI 2016-2018 est en croissance de 55 % en comparaison avec le précédent exercice triennal.

Plus de 56 % des investissements sont reliés aux infrastructures routières et souterraines.

INVESTISSEMENTS DÉDIÉS AUX ARRONDISSEMENTS

Les investissements dédiés aux arrondissements passent de 374 M\$ pour le PTI précédent à 459 M\$ pour le PTI 2016-2018, soit une augmentation de 23 %. Dans le cadre des budgets corporatifs du PTI 2016-2018, des projets et programmes d'appui aux arrondissements sont prévus à hauteur de 682 M\$, ce qui porte les investissements dédiés aux arrondissements à un total de 1 141 M\$, incluant un montant de 74,7 M\$ pour le volet agglomération de l'arrondissement de Ville-Marie.

PRINCIPAUX PROGRAMMES ET PROJETS

- Réfection des artères, pour 258 M\$
- Réfection du réseau routier local, en complément des efforts des arrondissements, pour 180 M\$
- Programme complémentaire de planage-revêtement visant à rapidement améliorer la qualité du réseau routier, pour 170 M\$
- Réfection des structures routières, afin d'assurer leur sécurité et leur pérennité, pour 61,9 M\$
- Mise à niveau de l'éclairage des rues, pour 50 M\$
- Développement du réseau cyclable, visant une réalisation annuelle de 50 km d'aménagement cyclable, pour 45 M\$
- Travaux de réaménagement d'artères routières :
 - réaménagement lié au développement du complexe Turcot, pour 30,9 M\$
 - · réaménagement de la Plaza St-Hubert, pour 25,8 M\$
 - réaménagement de l'avenue Papineau, entre de Louvain Est et Crémazie, pour 25,7 M\$
 - raccordement du boulevard Cavendish, pour 13,5 M\$
 - · réaménagement du secteur Sherbrooke Est, pour 4,5 M\$
- Investissements consacrés aux infrastructures de l'eau, pour un total de 1 247,3 M\$, notamment :
 - 463 M\$ pour le programme de renouvellement du réseau secondaire d'aqueduc et d'égout
 - 166,3 M\$ pour le projet de désinfection par l'ozone des eaux usées
 - 119,7 M\$ pour les projets de modernisation des six usines de production d'eau potable (Atwater, Des Baillets, Dorval, Lachine, Pierrefonds et Pointe-Claire)
 - 75 M\$ pour les réservoirs et stations de pompage de Rosemont et de Dollard-Des Ormeaux
 - 71,7 M\$ pour les travaux sur les ouvrages de rétention Rockfield, William, Lavigne, Leduc et Marc-Aurèle-Fortin
 - 67,8 M\$ pour des interventions sur le réseau de conduites primaires d'aqueduc
- Poursuite des travaux d'infrastructures visant à favoriser les investissements privés et la requalification urbaine de plusieurs quartiers :
 - le soutien à la réalisation du projet du Campus Outremont et de ses abords, projet qui comprendra un quartier universitaire et renforcera le rôle de Montréal comme ville de savoir, pour 74,5 M\$

- · la consolidation des efforts déployés dans le secteur de Griffintown, pour 46,5 M\$
- la requalification urbaine du secteur Namur–Jean-Talon Ouest, pour 30,4 M\$
- Mise à niveau des cours de services des arrondissements en vue d'uniformiser les services sur l'ensemble du territoire et d'améliorer les services aux citoyens, pour 155,7 M\$
- Conception et construction de cinq infrastructures de traitement des matières résiduelles (deux centres de traitement par biométhanisation, deux centres de compostage et un centre pilote de prétraitement) qui entreront en service de 2019 à 2024, pour 126,9 M\$
- Protection et reconstruction des actifs immobiliers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et du Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM), pour 97,3 M\$
- Travaux de mise aux normes des arénas municipaux, en soutien aux arrondissements, pour 77,3 M\$
- Mise en œuvre de la Stratégie Montréal, ville intelligente et numérique, pour 48,6 M\$

D'autres investissements sont prévus pour la ville intelligente :

- 7,6 M\$ pour le programme de systèmes de transport utilisant les nouvelles technologies
- 3,3 M\$ pour la mise en place du jalonnement dynamique des stationnements, permettant une optimisation des principaux stationnements souterrains
- Achèvement de la dernière phase du Quartier des spectacles, menant à l'aménagement de l'esplanade Clark, pour 46,9 M\$
- Poursuite des projets et programmes liés au Plan d'intervention aquatique de Montréal 2013-2025, pour 30,2 M\$
- Poursuite du réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada, pour 25,2 M\$
- Mise en place d'un programme de réfection des terrains de balle de Montréal qui vise à réaliser, en collaboration avec les arrondissements, des projets de mise aux normes et d'amélioration fonctionnelle des terrains de balle, pour 13 M\$
- Poursuite des efforts en vue de favoriser la création de logements sociaux et communautaires, principalement par des investissements en infrastructures, pour 8 M\$

LEGS DU 375^E ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL

Dans la perspective des célébrations du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal, en 2017, un budget d'investissement de 329 M\$ est prévu au PTI 2016-2018 pour la réalisation de nombreux projets rassembleurs qui laisseront des legs matériels aux citoyens montréalais.

- Aménagement du parc Jean-Drapeau en parc urbain unique, tout en renforçant sa vocation de destination récréotouristique d'envergure internationale, pour 66,6 M\$
- Réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest, de Mansfield à De Bleury, pour 48,5 M\$
- Aménagement de promenades urbaines fleuve-montagne, pour 35,8 M\$
- Réaménagement de l'autoroute Bonaventure, visant à doter le centre-ville d'une entrée prestigieuse et conviviale, pour 33,3 M\$
- Requalification des abords de l'autoroute Ville-Marie (création d'un lieu public identitaire aux abords de la station de métro Champ-de-Mars) et réaménagement de la place Vauquelin, pour 30,5 M\$
- Aménagement d'une partie d'un parc urbain au complexe environnemental de Saint-Michel (dont les 153 hectares seront entièrement accessibles à la population d'ici 10 ans), pour 29,2 M\$
- Réaménagement du square Viger, visant à redonner accès au premier square public de Montréal pour tous les Montréalais, pour 28 M\$
- Renouvellement de l'expérience du Biodôme, pour 18,7 M\$
- Expansion du musée Pointe-à-Callière (phase 2 de la Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal mise en valeur des vestiges du fort de Ville-Marie et du château de Callière), pour 17,9 M\$
- Activités dédiées aux arrondissements pour le 375^e anniversaire de Montréal, pour 7,5 M\$
- Réaménagement du carrefour Pie-IX-Sherbrooke (création d'un nouveau parc qui accueillera l'œuvre d'art offerte par la ville de Québec pour souligner le 375^e anniversaire de Montréal), pour 6,9 M\$
- Mise en place du parcours Escales découverte du mont Royal, pour 5,5 M\$

PROGRAMME MONTRÉALAIS D'IMMOBILISATIONS

Au cours de l'année 2014, la Ville a établi le Programme montréalais d'immobilisations (PMI) pour la période 2015-2024. Le PMI permet d'orienter le Programme triennal d'immobilisations (PTI) dans ses priorités, dans son financement ainsi que dans les cibles d'investissement appropriées pour maintenir adéquatement les actifs municipaux, tout en assurant le développement de la ville.

Cette décision concernant la mise en place d'un PMI ainsi que le réalignement du PTI qui l'accompagne découle du constat d'un écart considérable entre les besoins de la Ville en investissements, notamment dans ses infrastructures, et les montants d'investissements prévus et réalisés.

VALEUR DE REMPLACEMENT DES ACTIFS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Au cours des dernières années, la connaissance de l'état des infrastructures de la Ville s'est améliorée. On estime la valeur de remplacement des actifs à environ 66 milliards de dollars (G\$).

La valeur de remplacement est très variable selon les catégories d'actifs.

Tableau 1 – Valeur de remplacement par catégories d'actifs (en millions de dollars)

Catégories d'actifs

- arregeries a memis	
Infrastructures de l'eau	39 200
Voirie	16 000
Bâtiments	4 993
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	4 856
Véhicules	567
Infrastructures technologiques	<u>123</u>
Valeur de remplacement totale	<u>65 739</u>

Les infrastructures de la Ville ont besoin d'entretien et de réfection réguliers afin de parer aux hausses des coûts de fonctionnement et, aussi, d'éviter les coûts substantiels de réfection ou de remplacement complet à la limite de la durée de vie.

BESOINS EN INVESTISSEMENTS

Selon le Plan d'investissement à long terme 2013-2022, la moyenne annuelle des besoins évalués par les services de la Ville en investissements dans les infrastructures, bâtiments et équipements de toutes sortes est de 2,1 G\$.

Dans le PTI 2014-2016, la moyenne annuelle des investissements prévus était de 1,3 G\$, ce qui représente un important écart d'environ 800 M\$ annuellement entre les besoins évalués et les investissements prévus.

Il apparaît donc qu'un rattrapage majeur s'impose, rattrapage qui nécessite un accroissement considérable des investissements dans toutes les catégories d'actifs, et ce, le plus rapidement possible.

PLAN DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS

Depuis l'obligation du dépôt d'un PTI par les municipalités, décidée par le ministère des Affaires municipales il y a 35 ans, le contexte a grandement évolué. En raison du vieillissement des infrastructures, les investissements à faire sont beaucoup plus importants aujourd'hui. L'envergure et la complexité des projets d'immobilisations augmentent de façon constante. Par ailleurs, la gouvernance de la gestion de projet est aussi devenue plus complexe.

Il devient donc plus que jamais essentiel de prendre le temps de bien planifier les projets afin d'assurer une meilleure réalisation ainsi que le respect des coûts et des délais fixés, et aussi d'établir une planification à long terme de leur financement, y compris le financement de la dette.

En conséquence, la Ville a décidé de fixer un horizon de 10 ans au PMI, suivant ainsi une recommandation semblable faite au gouvernement du Québec à l'égard de son Programme québécois des infrastructures.

RÉALIGNEMENT MAJEUR DU PTI

Cette nouvelle approche de planification sur 10 ans s'accompagne d'un réalignement majeur du PTI.

AUGMENTER LES MONTANTS DU PTI

La planification sur 10 ans permet à la Ville d'affirmer sa volonté d'augmenter les montants annuels du PTI de 1,3 G\$, en 2014, à 2,1 G\$, en 2024.

C'est à compter du PTI 2015-2017 qu'un réel virage s'est opéré, avec l'objectif d'augmenter de 800 M\$ les investissements annuels de la Ville dans ses immobilisations. Ainsi, une croissance de plus de 778 M\$ par rapport au PTI présenté en 2014, soit une augmentation de plus de 20 %, a été consentie par les instances. Le PTI 2016-2018 s'appuie de nouveau sur les orientations du PMI et prévoit une augmentation de près de 678 M\$ sur la période triennale, soit de près de 15 % par rapport au PTI 2015-2017.

Ces chiffres démontrent la résolution de la Ville d'augmenter les investissements afin d'assurer la pérennité des infrastructures, des bâtiments et des équipements et d'en ajouter d'autres selon l'évolution des besoins. Parmi les projets inscrits au PTI 2016-2018 figurent plusieurs projets qui constitueront le legs du 375^e anniversaire de la fondation de la ville, en 2017, tels que le réaménagement de l'autoroute Bonaventure, visant à doter le centre-ville d'une entrée prestigieuse et

conviviale, et de nombreux projets d'envergure et d'aménagements urbains comme ceux de Griffintown ou du Campus Outremont.

Dans ce nouveau PTI, on constate également la continuité de la volonté de la Ville d'augmenter le pourcentage de réalisation des investissements. Ainsi, tout comme pour l'année 2015, l'objectif est d'augmenter la réalisation des investissements en 2016, par rapport à 2015, tout en s'assurant de réaliser les projets au moindre coût pour la Ville. Cet objectif constitue d'ailleurs l'une des grandes priorités de 2016 pour l'administration municipale.

Cette augmentation des montants du PTI s'inscrit en concordance avec les orientations à long terme de la Ville qui consistent à consacrer 75 % du PTI à la pérennité des actifs et 25 %, à la construction de nouveaux équipements.

ACCROÎTRE LE PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS

Une mesure essentielle mise en place dans le cadre de ce réalignement est l'augmentation du paiement comptant des immobilisations (PCI) de façon récurrente durant les 10 prochaines années. Le PCI supplémentaire prévu au PTI 2015-2017 dans le cadre de la stratégie d'accroissement était de 40 M\$ pour 2015 et 2016, années de transition, puis de 80 M\$ par année jusqu'en 2024. Toutefois, le nouvel exercice de planification 2016-2018 prévoit un ajustement important du PCI supplémentaire. Ainsi, la stratégie d'accroissement du PCI prévoit un montant de 160 M\$ en 2016, soit 120 M\$ de plus qu'en 2015 et le double de ce qui était prévu à l'année 2016 du PTI 2015-2017. Pour les années 2017 et suivantes, le PCI supplémentaire sera de 80 M\$ par année, pour atteindre 800 M\$ en 2024 (voir le graphique 3).

Grâce à l'effort additionnel lié à la stratégie d'accroissement du paiement comptant, l'ensemble du paiement comptant des immobilisations pour 2016-2018 augmente de près de 55 % par rapport au PTI adopté dans le cadre de l'exercice précédent. Conséquemment, la croissance de près de 15 % des investissements inscrits au PTI 2016-2018 n'engendrera qu'un recours à l'emprunt additionnel de moins de 6 %.

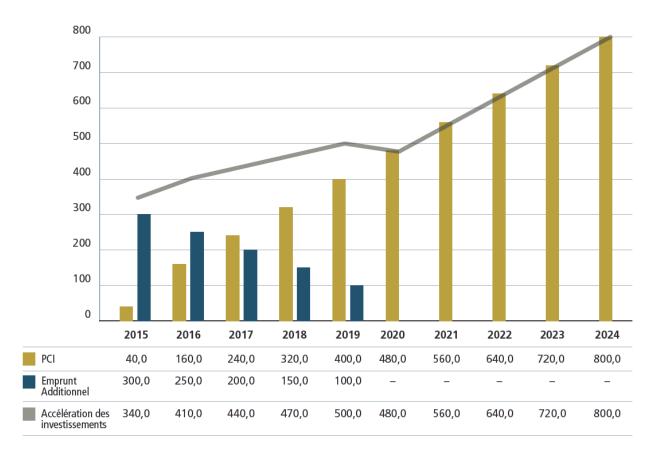
Cette augmentation substantielle du PCI permettra de maintenir les emprunts au niveau prévu actuellement par la politique d'investissement de la Ville et d'assurer ainsi une plus grande équité intergénérationnelle. Elle contribuera aussi à ne pas trop alourdir la dette à moyen terme.

ACCROÎTRE TEMPORAIREMENT LES EMPRUNTS

Par ailleurs, au cours des dernières années, les emprunts nets (les investissements totaux moins les subventions et autres sources de financement) ont été inférieurs aux 600 M\$ prévus, pour des investissements non réalisés totalisant 1,275 G\$.

Cette marge de manœuvre sera utilisée de 2015 à 2019 pour accroître les investissements à la charge de la Ville par ses emprunts. Afin d'assurer une certaine prudence, l'accroissement des investissements sera de 1 G\$ au lieu de 1,275 G\$ sur cinq années, de façon décroissante.

Graphique 3 – Accélération des investissements (PCI et emprunts), de 2015 à 2024 (en millions de dollars)



Le tableau ci-dessus montre que le montant annuel des emprunts supplémentaires est décroissant et non récurrent, alors que le montant du PCI est croissant et récurrent.

L'effet cumulé de ces mesures est une accélération importante des investissements à partir de 2016, accélération qui devient plus marquée encore à partir de 2020.

DE LA PLANIFICATION À LA RÉALISATION: UN DÉFI

Pour parvenir à réaliser ce réalignement, plusieurs processus seront revus.

Les grandes orientations et le budget de chaque projet seront approuvés par les autorités politiques plus tôt dans le processus.

De plus, l'élaboration et la mise en œuvre du PTI ont été simplifiées. Par ailleurs, la vision globale du Programme montréalais d'immobilisations sur 10 ans permettra d'assurer une gestion saine et une allocation efficiente des diverses sources de financement incluant le paiement au comptant des immobilisations afin de minimiser les risques et de maximiser les ressources à la disposition de la Ville.

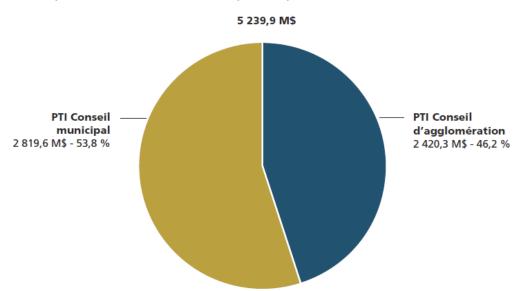
CADRE FINANCIER

Les orientations proposées pour le Programme montréalais d'immobilisations 2015-2024 respectent le cadre financier de la Ville de Montréal. Si l'on exclut l'emprunt additionnel planifié pour les cinq premières années du PMI, le seul changement proposé au plan de gestion de la dette et au cadre financier est l'accroissement majeur du PCI.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2018

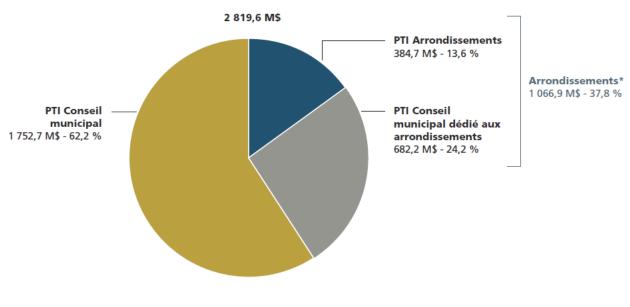
RÉPARTITION DES BUDGETS PAR COMPÉTENCES

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2016-2018 prévoit des investissements totaux de 5 239,9 M\$. La part du budget qui relève du conseil municipal est de 53,8 %, pour un montant de 2 819,6 M\$. Quant au budget sous le contrôle du conseil d'agglomération, sa part représente 46,2 % des investissements totaux, c'est-à-dire 2 420,3 M\$.



Graphique 4 – Répartition des investissements par compétences

Le graphique 5, à la page suivante, illustre la part du budget de compétence municipale dédiée aux arrondissements, soit 384,7 M\$. Pour obtenir l'enveloppe totale dédiée aux arrondissements dans le PTI 2016-2018, qui est de 459,4 M\$, il faut ajouter un budget de 74,7 M\$ pour l'arrondissement de Ville-Marie qui est, quant à lui, de compétence d'agglomération. Il faut aussi mentionner que de nombreux programmes et projets inscrits au PTI 2016-2018 sous la responsabilité du conseil municipal sont en appui aux activités d'immobilisations des arrondissements, portant ainsi à 37,8 % et 1 066,9 M\$ la part des investissements de compétence municipale consacrée aux arrondissements.



Graphique 5 – Répartition des investissements du conseil municipal

* Un montant de 74,7 M\$ du PTI du conseil d'agglomération s'ajoute au budget de l'arrondissement de Ville-Marie.

Le tableau 2, à la page suivante, détaille les projets et programmes d'appui aux arrondissements prévus dans le cadre des budgets corporatifs du PTI 2016-2018. En considérant le budget des arrondissements de compétence municipale (384,7 M\$), le budget de l'arrondissement de Ville-Marie de compétence d'agglomération (74,7 M\$) et le budget corporatif en appui aux arrondissements (682,2 M\$), c'est un investissement total de 1 141,6 M\$ qui est dédié aux arrondissements dans le cadre du PTI 2016-2018.

Tableau 2 – PTI municipal destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement (en milliers de dollars)

Titre	Projet ou programme	2016	2017	2018	Total 2016-2018
Programme de réfection du réseau routier local	Programme	60 000,0	60 000,0	60 000,0	180 000,0
Programme complémentaire de planage-revêtement	Programme	15 000,0	15 000,0	15 000,0	45 000,0
Programme de maintien des infrastructures routières	Programme	10 000,0	10 000,0	10 000,0	30 000,0
Programme pour la mise aux normes des équipements sportifs à vocation supralocale	Programme	5 000,0	2 500,0	2 500,0	10 000,0
Programme des arénas	Projet	24 268,0	34 050,0	18 940,0	77 258,0
Programme de réfection des terrains de balle	Programme	4 000,0	4 500,0	4 500,0	13 000,0
Projets de développement d'installations sportives	Projet	1 100,0	0,0	0,0	1 100,0
Projets de construction – Équipements aquatiques sportifs	Projet	200,0	6 000,0	10 000,0	16 200,0
Acquisition et valorisation d'équipements culturels	Programme	2 500,0	4 900,0	1 900,0	9 300,0
Système de gestion des loisirs municipaux	Projet	385,0	1 615,0	0,0	2 000,0
Programme de mise aux normes – Équipements aquatiques	Programme	4 500,0	4 500,0	5 000,0	14 000,0
Municipalité amie des aînés (MADA)	Programme	2 250,0	2 400,0	2 500,0	7 150,0
Projet des cours de services	Projet	40 988,0	81 217,0	33 476,0	155 681,0
Programme d'accessibilité universelle	Programme	3 000,0	3 000,0	3 000,0	9 000,0
Programme de protection des immeubles de compétence locale	Programme	1 500,0	1 500,0	1 500,0	4 500,0
Plan de la forêt urbaine – PAC et remplacement des frênes	Programme	12 000,0	12 000,0	12 000,0	36 000,0
Aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID – Programme RAC	Programme	600,0	600,0	3 000,0	4 200,0
Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques	Projet	8 000,0	13 000,0	14 500,0	35 500,0
Activités dédiées aux arrondissement pour le 375 ^e anniversaire de Montréal	Programme	4 000,0	3 500,0	0,0	7 500,0
Programme pilote Quartier Intégré (QI)	Programme	900,0	900,0	900,0	2 700,0
Programme de remplacement de véhicules – Portion arrondissement	Programme	7 379,0	7 379,0	7 379,0	22 137,0
Total du PTI municipal destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement		207 570,0	268 561,0	206 095,0	682 226,0

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS ET MODES DE FINANCEMENT

Afin de financer les activités d'immobilisations prévues, d'une somme de 5 239,9 M\$, trois modes de financement sont utilisés : le financement externe, le paiement au comptant et l'emprunt. Le recours au financement externe permet d'alléger les montants à la charge des contribuables. Il représente, pour le présent PTI, 23 % des investissements totaux, soit 1 202,6 M\$. Les sources externes de financement proviennent principalement des subventions des deux ordres de gouvernement, des revenus des activités commerciales, notamment ceux de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) et de revenus divers.

Un montant de 4 037,3 M\$ sera à la charge des contribuables pour la réalisation du PTI 2016-2018. Dans la foulée du Programme montréalais d'immobilisations (PMI), une stratégie d'accroissement du paiement comptant des immobilisations a été instaurée dans le cadre du PTI 2015-2017, initialement prévue pour un montant de 280 M\$ pour les trois années de ce PTI. Dans le présent PTI, cette stratégie a été revue à la hausse et correspond à un montant global de 720 M\$, soit plus de deux fois ce qui était prévu au précédent PTI.

Ainsi, en ajoutant les revenus des taxes dédiées aux infrastructures de l'eau et ceux du Fonds des immobilisations, c'est une somme totale de 991,3 M\$ qui sera attribuée en paiement au comptant, soit 18,9 % du financement global des immobilisations prévues au PTI 2016-2018 et près de 55 % de plus qu'au PTI de l'exercice précédent. Pour sa part, l'emprunt pour la réalisation du PTI 2016-2018 est de 3 046 M\$, ce qui représente 58,1 % du financement.

Étant donné l'effort additionnel lié à la stratégie d'accroissement du paiement comptant, l'augmentation de près de 15 % des investissements inscrits au PTI 2016-2018 n'engendrera qu'un recours à l'emprunt additionnel de moins de 6 %.

Le graphique 6, à la page suivante, illustre l'évolution des modes de financement pour financer le maintien et le développement des immobilisations de la Ville de Montréal. De 2015 à 2018, on remarque une hausse marquée des investissements annuels planifiés, de même qu'une grande progression du financement par paiement comptant. En effet, ce mode de financement sera plus de 2,5 fois plus important que ce qui était prévu en 2015 et ce, en grande partie à la suite de la mise en œuvre des orientations du PMI.

Graphique 6 – Évolution des investissements et des sources de financement, de 2015 à 2018 (en millions de dollars)

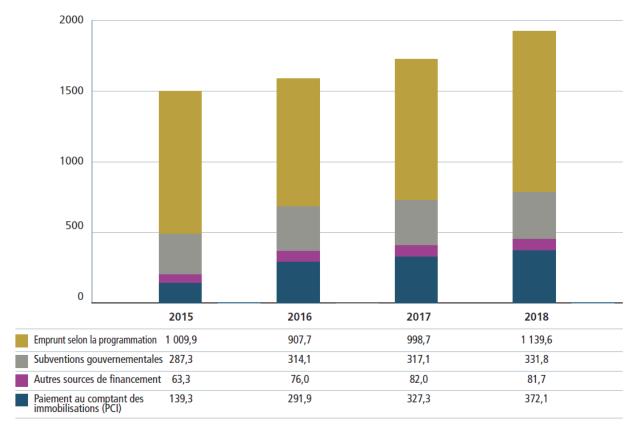


Tableau 3 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget de la Ville de Montréal (en millions de dollars)

	2016	2017	2018	Total 2016-2018
Acquisitions d'immobilisations				
Administration générale	111,4	102,5	111,3	325,1
Sécurité publique	60,7	55,8	61,9	178,4
Transport	513,1	566,8	627,1	1 706,9
Hygiène du milieu	390,0	484,7	683,9	1 558,5
Aménagement, urbanisme et développement	153,5	117,3	91,5	362,3
Loisirs et culture	<u>360,9</u>	398,1	<u>349,5</u>	<u>1 108,6</u>
Total des acquisitions d'immobilisations	1 589,7	1 725,1	1 925,1	5 239,9
Sources de financement externes				
Subventions gouvernementales	287,1	290,1	304,8	882,0
Subventions gouvernementales non affectées à des projets	27,0	27,0	27,0	81,0
Activités commerciales de la CSEM	60,4	61,3	59,3	181,0
Dépôts des promoteurs et autres	<u>15,6</u>	20,7	<u>22,3</u>	<u>58,6</u>
Total des sources de financement externes	390,1	399,1	413,4	1 202,6
Montant à la charge des contribuables	<u>1 199,6</u>	<u>1 326,0</u>	<u>1 511,7</u>	<u>4 037,3</u>
Paiement au comptant				
Eau	98,6	55,5	16,1	170,2
Arrondissements	5,6	4,1	8,3	18,0
Fonds des immobilisations				
Affectation initiale de 2014	27,7	27,7	27,7	83,1
Stratégie d'accroissement	<u>160,0</u>	<u>240,0</u>	<u>320,0</u>	<u>720,0</u>
Total du paiement au comptant	291,9	327,3	372,1	991,3
Emprunts selon la programmation	<u>907,7</u>	<u>998,7</u>	<u>1 139,6</u>	<u>3 046,0</u>

Les investissements relevant du conseil municipal sont de 2 819,6 M\$ et le recours au financement externe totalise 675,5 M\$, soit 24 % des activités d'immobilisations relevant du conseil municipal. Ce dernier inclut les activités commerciales de la CSEM, à hauteur de 181 M\$. Les revenus générés par la CSEM représentent 26,8 % du financement externe du budget du conseil municipal.

Par ailleurs, un montant de 513,8 M\$ en paiement comptant est consacré aux projets relevant du conseil municipal. Pour un montant de 2 144,1 M\$ à la charge des contribuables, le recours à l'emprunt est de 1 630,3 M\$, ce qui représente 76 % des investissements à la charge des contribuables et 57,8 % des investissements totaux de compétence municipale.

Tableau 4 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget du conseil municipal (en millions de dollars)

	2016	2017	2018	Total 2016-2018
Acquisitions d'immobilisations				
Administration générale	66,6	56,5	63,7	186,8
Sécurité publique	0,2	0,4	0,4	1,1
Transport	378,5	438,7	372,7	1 189,9
Hygiène du milieu	161,8	188,6	187,0	537,4
Aménagement, urbanisme et développement	85,9	77,7	70,7	234,3
Loisirs et culture	223,5	230,5	216,2	<u>670,1</u>
Total des acquisitions d'immobilisations	916,5	992,4	910,7	2 819,6
Sources de financement externes				
Subventions gouvernementales	142,3	163,9	51,5	357,6
Subventions gouvernementales non affectées à des projets	27,0	27,0	27,0	81,0
Activités commerciales de la CSEM	60,4	61,3	59,3	181,0
Dépôts des promoteurs et autres	<u>12,9</u>	<u>20,7</u>	<u>22,2</u>	<u>55,8</u>
Total des sources de financement externes	242,6	272,9	160,0	675,5
Montant à la charge des contribuables	<u>673,9</u>	<u>719,5</u>	<u>750,7</u>	<u>2 144,1</u>
Paiement au comptant				
Eau	16,5	11,9	2,4	30,8
Arrondissements	5,6	4,1	8,3	18,0
Fonds des immobilisations				
Affectation initiale de 2014	23,0	23,0	23,0	69,0
Stratégie d'accroissement	<u>88,0</u>	<u>132,0</u>	<u>176,0</u>	<u>396,0</u>
Total du paiement au comptant	133,1	171,0	209,7	513,8
Emprunts selon la programmation	<u>540,8</u>	<u>548,5</u>	<u>541,0</u>	<u>1 630,3</u>

Les investissements relevant du conseil d'agglomération sont de 2 420,3 M\$ et le financement externe est à hauteur de 527,1 M\$, soit 21,8 % des activités d'immobilisations de l'agglomération. Il est important de noter que la Ville dispose d'un effet de levier financier considérable dans le domaine des infrastructures de l'eau, grâce aux programmes gouvernementaux disponibles pour le maintien et la réhabilitation de ces éléments d'actif névralgiques. Or, ces derniers sont essentiellement sous la responsabilité de l'agglomération, ce qui explique l'attribution d'une bonne part des subventions gouvernementales au budget du conseil d'agglomération. Le montant à la charge des contribuables relevant du conseil d'agglomération s'élève à 1 893,2 M\$, soit 78,2 % de ces investissements totaux. Enfin, l'emprunt pour le PTI 2016-2018 relevant du conseil d'agglomération s'élève à 1 415,7 M\$, soit 74,8 % des investissements à la charge des contribuables et 58,5 % des acquisitions d'immobilisations.

Tableau 5 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget du conseil d'agglomération

(en millions de dollars)

	2016	2017	2018	Total 2016-2018
Acquisitions d'immobilisations				
Administration générale	44,8	46,0	47,6	138,4
Sécurité publique	60,5	55,4	61,5	177,3
Transport	134,6	128,1	254,3	517,0
Hygiène du milieu	228,3	296,0	496,8	1 021,1
Aménagement, urbanisme et développement	67,6	39,6	20,8	128,0
Loisirs et culture	<u>137,5</u>	<u>167,6</u>	<u>133,4</u>	<u>438,5</u>
Total des acquisitions d'immobilisations	673,2	732,7	1 014,4	2 420,3
Sources de financement externes				
Subventions gouvernementales	144,9	126,1	253,3	524,3
Subventions gouvernementales non affectées à des projets	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités commerciales de la CSEM	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts des promoteurs et autres	<u>2,7</u>	<u>0,0</u>	<u>0,1</u>	<u>2,8</u>
Total des sources de financement externes	147,5	126,1	253,4	527,1
Montant à la charge des contribuables	<u>525,7</u>	<u>606,5</u>	<u>761,0</u>	<u>1 893,2</u>
Paiement au comptant				
Eau	82,1	43,6	13,7	139,4
Arrondissements	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds des immobilisations				
Affectation initiale de 2014	4,7	4,7	4,7	14,1
Stratégie d'accroissement	72,0	108,0	144,0	324,0
Total du paiement au comptant	158,8	156,3	162,4	477,5
Emprunts selon la programmation	<u>366,9</u>	<u>450,2</u>	<u>598,6</u>	<u>1 415,7</u>

INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES D'ACTIFS

Cette section présente les immobilisations selon les catégories d'actifs des budgets de la Ville de Montréal, et distingue les investissements de compétence municipale et ceux de compétence d'agglomération. Elle dresse également le portrait des investissements municipaux dans le maintien et la réhabilitation des éléments d'actifs ainsi que des investissements reliés au développement.

PROFIL DES INVESTISSEMENTS

Sur l'ensemble du territoire de la ville de Montréal, 76,5 % des investissements seront affectés à la protection des éléments d'actifs et du patrimoine et 23,5 % seront destinés au développement, notamment à l'acquisition et à l'installation de nouveaux équipements ainsi qu'à la construction de nouvelles infrastructures.

Plus de 56 % des investissements municipaux seront consacrés aux infrastructures routières et aux infrastructures souterraines.

Tableau 6 – Investissements par catégories d'actifs – Budget de la Ville de Montréal (en millions de dollars)

	2016		2017		2018		Total 2016-2018	
Catégories d'actifs	Protec-	Dévelop-	Protec-	Dévelop-	Protec-	Dévelop-	Protec-	Dévelop-
Categories d'actils	tion	pement	tion	pement	tion	pement	tion	pement
Infrastructures routières	373,5	68,0	390,9	62,0	396,7	165,5	1 161,2	295,5
Environnement et infrastructures souterraines	405,0	15,1	447,1	18,4	579,8	27,5	1 431,9	61,1
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	102,4	105,2	103,7	139,3	106,5	104,7	312,7	349,2
Bâtiments	234,7	82,4	253,7	124,0	208,2	194,2	696,6	400,5
Terrains	9,2	16,0	16,3	6,0	0,2	11,7	25,7	33,7
Véhicules	40,9	0,0	37,0	0,0	36,7	0,0	114,6	0,0
Ameublement et équipements de bureau	65,6	18,2	75,2	11,3	73,9	11,6	214,7	41,1
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	6,6	3,3	5,0	4,0	4,1	2,9	15,7	10,1
Autres éléments des actifs	23,4	20,2	12,4	18,6	0,0	1,0	<u>35,8</u>	<u>39,8</u>
Total des investissements	<u>1 261,3</u>	328,3	<u>1 341,5</u>	<u>383,6</u>	<u>1 406,0</u>	<u>519,1</u>	4 008,8	<u>1 231,0</u>
Pourcentage	79,3 %	20,7 %	77,8 %	22,2 %	73,0 %	27,0 %	76,5 %	23,5 %

En comparaison avec le précédent PTI (voir le tableau 7, à la page suivante), c'est une croissance effective des investissements de plus de 677,9 M\$, et plus de 100 % de cette croissance est liée à la protection des actifs.

Cette augmentation est plus forte pour les catégories d'actifs liées aux bâtiments (+ 253,4 M\$), à l'environnement et aux infrastructures souterraines (+ 186,9 M\$), aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux (+ 167,2 M\$) ainsi qu'aux infrastructures routières (+ 98,7 M\$).

Tableau 7 – Comparaison des PTI 2015-2017 et PTI 2016-2018 par catégories d'actifs (en millions de dollars)

	PTI 2016-2018			PTI 2015-2017			Écarts		
Catégories d'actifs	Protec-	Dévelop-	Total	Protec-	Dévelop-	Total	Protec- tion	Dévelop-	Total
1.6.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1	tion	pement	4 456 5	tion	pement	4 252 2		pement	
Infrastructures routières	1 161,2	295,5	1 456,7	820,6	537,4	1 358,0	340,5	(241,9)	98,7
Environnement et infrastructures souterraines	1 431,9	61,1	1 493,0	1 256,9	49,2	1 306,1	175,0	11,8	186,9
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	312,7	349,2	661,9	195,8	298,9	494,7	116,8	50,3	167,2
Bâtiments	696,6	400,5	1 097,1	573,1	270,6	843,8	123,5	129,9	253,4
Terrains	25,7	33,7	59,4	24,6	14,5	39,1	1,1	19,2	20,3
Véhicules	114,6	0,0	114,6	110,1	0,0	110,1	4,4	0,0	4,4
Ameublement et équipements de bureau	214,7	41,1	255,8	218,7	32,3	251,0	(4,1)	8,8	4,8
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	15,7	10,1	25,8	6,5	19,7	26,3	9,2	(9,6)	(0,5)
Autres éléments des actifs	35,8	39,8	75,6	116,9	15,9	132,8	(81,1)	23,9	(57,2)
Total des investissements	4 008,8	1 231,0	<u>5 239,9</u>	3 323,4	1 238,6	<u>4 562,0</u>	685,5	(7,5)	<u>677,9</u>

Les tableaux 8 et 9 présentent respectivement, par catégories d'actifs, les investissements relevant du conseil municipal et du conseil d'agglomération.

Tableau 8 – Investissements par catégories d'actifs – Budget du conseil municipal (en millions de dollars)

	2016		2017		2018		Total 2016-2018	
Catégories d'actifs	Protec-	Dévelop-	Protec-	Dévelop-	Protec-	Dévelop-	Protec-	Dévelop-
Categories a actiis	tion	pement	tion	pement	tion	pement	tion	pement
Infrastructures routières	305,4	19,0	318,7	22,7	287,9	25,4	912,0	67,1
Environnement et infrastructures souterraines	199,3	13,5	205,2	18,4	201,5	26,5	606,0	58,3
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	52,8	20,7	51,7	29,1	53,1	27,8	157,6	77,7
Bâtiments	160,9	49,5	187,5	65,7	146,7	75,2	495,1	190,4
Terrains	9,2	8,5	16,3	3,5	0,2	3,5	25,7	15,5
Véhicules	21,6	0,0	21,6	0,0	21,3	0,0	64,4	0,0
Ameublement et équipements de bureau	32,3	13,5	36,9	6,5	31,6	6,0	100,8	26,0
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	5,2	0,0	4,0	0,0	3,1	0,0	12,4	0,0
Autres éléments des actifs	0,0	5,1	0,0	4,4	0,0	0,9	0,0	10,4
Total des investissements	<u>786,6</u>	129,8	842,0	150,4	<u>745,4</u>	165,3	2 374,1	445,5
Pourcentage	85,8 %	14,2 %	84,8 %	15,2 %	81,9 %	18,1 %	84,2 %	15,8 %

Tableau 9 – Investissements par catégories d'actifs – Budget du conseil d'agglomération (en millions de dollars)

	2016		2017		2018		Total 2016-2018	
Catégories d'actifs	Protec-	Dévelop-	Protec-	Dévelop-	Protec-	Dévelop-	Protec-	Dévelop-
categories a actiis	tion	pement	tion	pement	tion	pement	tion	pement
Infrastructures routières	68,1	49,0	72,2	39,3	108,8	140,1	249,2	228,4
Environnement et infrastructures souterraines	205,8	1,7	241,9	0,0	378,2	1,1	825,9	2,7
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	49,6	84,5	52,0	110,2	53,4	76,9	155,0	271,6
Bâtiments	73,8	32,8	66,2	58,3	61,5	119,0	201,5	210,1
Terrains	0,0	7,5	0,0	2,5	0,0	8,2	0,0	18,2
Véhicules	19,3	0,0	15,4	0,0	15,4	0,0	50,1	0,0
Ameublement et équipements de bureau	33,4	4,7	38,2	4,8	42,3	5,6	113,8	15,1
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	1,4	3,3	1,0	4,0	0,9	2,9	3,4	10,1
Autres éléments des actifs	23,4	15,1	12,4	14,2	0,0	0,1	<u>35,8</u>	<u>29,4</u>
Total des investissements	<u>474,7</u>	<u>198,5</u>	<u>499,4</u>	233,2	<u>660,6</u>	<u>353,8</u>	<u>1 634,7</u>	<u>785,5</u>
Pourcentage	70,5 %	29,5 %	68,2 %	31,8 %	65,1 %	34,9 %	67,5 %	32,5 %

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES D'ACTIFS

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET PISTES CYCLABLES

Maintenir et améliorer l'état d'un réseau routier vieillissant, comprenant plus de 5 000 km de chaussée et près de 600 structures, constitue un défi majeur pour la Ville de Montréal et implique des investissements considérables. Pour la période 2016-2018, la Ville investira un total de 1 511,8 M\$ dans les infrastructures routières, ce qui inclut les pistes cyclables, soit 1 171,3 M\$ dans le maintien et la réhabilitation du réseau routier et 340,5 M\$ dans le développement de celui-ci.

Tableau 10 – Portrait consolidé des activités d'immobilisations relatives aux infrastructures routières et aux pistes cyclables

(en millions de dollars)

	2016		2017		2018		Total 2016-2018	
Catégories d'actifs	Protec-	Dévelop-	Protec-	Dévelop-	Protec-	Dévelop-	Protec-	Dévelop-
Categories u actiis	tion	pement	tion	pement	tion	pement	tion	pement
Chemins, rues, routes et trottoirs	325,1	61,4	333,1	55,9	319,2	148,8	977,4	266,0
Ponts, tunnels et viaducs	23,7	2,5	22,5	2,5	43,9	2,5	90,0	7,5
Systèmes d'éclairage et feux de circulation	22,7	0,0	32,6	0,0	33,1	0,0	88,4	0,0
Voirie pour projets de transport collectif	0,0	1,2	0,0	0,8	0,0	10,0	0,0	12,0
Autres éléments de l'actif	2,0	3,0	2,7	2,9	0,6	4,2	<u>5,3</u>	10,0
	373,5	68,0	390,9	62,0	396,7	165,5	1 161,2	295,5
Pistes cyclables	0,6	15,0	4,6	15,0	5,0	15,0	<u>10,1</u>	<u>45,0</u>
Total des investissements	<u>374,0</u>	<u>83,0</u>	<u>395,5</u>	<u>77,0</u>	401,7	180,5	<u>1 171,3</u>	<u>340,5</u>

PRINCIPAUX PROGRAMMES

Les programmes destinés à la protection du réseau routier artériel et de ses infrastructures témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer tant le confort et la sécurité des usagers de la route que l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises, contribuant ainsi à la qualité de vie des citoyens, de même qu'au développement et à la croissance économique de Montréal. Ces investissements viennent donc atténuer la dégradation des infrastructures routières et permettent d'améliorer l'état global des chaussées par l'application des meilleures techniques d'intervention, en fonction de l'état de la chaussée et des contraintes de circulation.

Pour le PTI 2016-2018, un budget de 258 M\$ est destiné aux projets et programmes de réfection des artères dont les chaussées et trottoirs font partie du réseau artériel administratif de la Ville de Montréal. Concernant les rues locales, un montant de 180 M\$ est alloué à la réalisation des travaux touchant l'ensemble du réseau routier local de compétence d'arrondissement, dans le cadre du programme de réfection des rues locales. Cet investissement complète les efforts des arrondissements, qui consacreront un total de près de 100 M\$ à leurs programmes respectifs de réfection des rues locales. De plus, un montant de 170 M\$ est prévu au programme complémentaire de planage-revêtement, qui consiste à prolonger la durée des chaussées en attente d'une réhabilitation majeure.

Des programmes de réfection des structures routières sont aussi mis en place, à hauteur de 61,9 M\$, dans le but d'assurer la sécurité des usagers du réseau routier montréalais ainsi que la pérennité et la fonctionnalité des structures existantes. Enfin, un montant de 34,5 M\$ est prévu pour la mise à niveau du mobilier et d'éléments d'éclairage de rue sur le réseau artériel, au moyen d'équipements plus performants et moins énergivores.

La sécurisation des déplacements et la volonté de redonner aux résidents des quartiers montréalais la qualité de vie qui leur revient sont au cœur des objectifs de différents programmes. Dans cette optique, un montant de 32,3 M\$ est prévu pour un programme de modernisation des feux de circulation et des équipements de gestion du trafic, ce qui permettra à la Ville de développer un système intégré répondant tant à ses besoins qu'à ceux de ses partenaires. À cela s'ajoute un montant de 25 M\$ pour la mise en place d'un programme de réaménagement géométrique des artères. Les investissements de ce programme permettent de réaliser, entre autres, des projets d'aménagement complet des rues en accord avec la Stratégie de la rue – Mobilité, sécurité et expérience de l'usager.

Dans la poursuite des efforts déjà entrepris pour conforter la place de Montréal comme ville respectueuse de l'environnement et misant sur le développement durable, un investissement de 45 M\$ est prévu pour le développement du réseau cyclable et un autre de 10 M\$, pour sécuriser les passages inférieurs du réseau artériel. En effet, la Ville prévoit réaliser annuellement 50 km d'aménagement cyclable, favorisant ainsi l'utilisation sécuritaire du vélo par les Montréalais.

Pour les arrondissements, différents programmes et projets visant la protection, le maintien et le développement des infrastructures routières sont déployés, pour un montant de 184 M\$.

PRINCIPAUX PROJETS

De grands projets touchant les transports fortifieront Montréal en tant que métropole du Québec.

Mise à niveau de l'éclairage des rues - 50 M\$

Ce projet consiste à effectuer la conversion de l'éclairage des 110 000 lampadaires de toutes les rues (artérielles et locales) de la ville, en remplaçant la source lumineuse actuelle, au sodium haute pression (SHP), par une source lumineuse au DEL. De plus, ce projet offrira une meilleure visibilité aux usagers du réseau artériel de rues et une réduction de la pollution lumineuse (« ciel noir »). Il permettra aussi l'implantation d'un système de télédétection de bris ou de mauvais fonctionnement pour tous les lampadaires, en lien avec le développement d'une ville intelligente.

Réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest (de Mansfield à De Bleury) – 48,5 M\$

La Ville souhaite profiter de l'occasion pour offrir aux Montréalais un nouvel aménagement qui renforcera la vitalité de la rue Sainte-Catherine Ouest et améliorera l'expérience de la rue pour tous les usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes, automobilistes, usagers du transport collectif, commerçants,

clients, touristes ou travailleurs. Tout en reflétant le caractère unique, international et historique de cette artère emblématique, le nouvel aménagement devra permettre de relever les défis des prochaines décennies. Par la revue de l'aménagement de la rue Sainte-Catherine, la Ville démontrera son engagement à mettre en œuvre les orientations de ses divers plans et politiques, notamment le Plan d'urbanisme, le Plan de développement Réalisons Montréal et le Plan de transport, ainsi que celles de la Stratégie de développement économique, qui font appel à l'amélioration de l'expérience du domaine public, tout particulièrement pour les piétons et les adeptes des transports actifs. Cette première phase de réaménagement a été établie comme un legs du 375^e anniversaire de Montréal.

Réaménagement de l'autoroute Bonaventure - 33,3 M\$

Afin de renforcer l'image de Montréal à l'échelle régionale, nationale et internationale, la création d'un boulevard urbain se distinguant par sa qualité d'aménagement et son esthétique est prévue. Cette opération d'envergure, qui constitue le cœur du projet Bonaventure, contribuera notamment à renouveler une entrée majeure du centre-ville et constituera un legs du 375^e anniversaire de la ville. De plus, ce projet favorisera le retissage des quartiers adjacents et soutiendra le réaménagement urbain de quartiers comme Griffintown et le faubourg des Récollets. Étant donné l'importance d'assurer un accès efficace au centre-ville, il est essentiel que le réaménagement de l'axe Bonaventure soit effectué en tenant compte de la variété des besoins de ses divers usagers.

Complexe Turcot – 30,9 M\$

Le projet réalisé par le ministère des Transports du Québec (MTQ) comprend la reconstruction de l'échangeur Turcot. La contribution de la Ville inclut l'aménagement de plusieurs nouveaux éléments de voirie municipale (y compris le prolongement du boulevard De La Vérendrye), la construction d'un nouveau stationnement pour le complexe récréatif Gadbois, l'aménagement du domaine public de part et d'autre du canal de Lachine ainsi que la reconstruction de la rue Notre-Dame Ouest. La Ville participe essentiellement en coordonnant les interfaces entre le réseau routier municipal et le réseau autoroutier, en protégeant l'actif municipal (conduites, collecteurs, etc.) et en planifiant et en réalisant certains éléments d'intégration urbaine de l'échangeur Turcot.

Réaménagement de la Plaza St-Hubert – 25,8 M\$

La Plaza St-Hubert, située sur la rue St-Hubert entre les rues de Bellechasse et Jean-Talon, est une artère commerciale majeure de la ville de Montréal, soit la 3^e plus importante par sa densité, et un emblème patrimonial et historique collectif, puisqu'elle a plus de 100 ans. On y trouve quelque 400 commerces de détail et entreprises de services. Le projet de la rue St-Hubert fournit l'occasion de repenser l'aménagement de surface et de renforcer son caractère unique. Le concept d'aménagement de surface sera développé en tenant compte de l'ensemble des besoins des principaux usagers de la rue.

Réaménagement de l'avenue Papineau, entre de Louvain Est et Crémazie – 25,7 M\$

Il s'agit de réaliser un projet urbain intégré de développement durable, en recourant notamment à des initiatives vertes de captation et de rétention des eaux pour rehausser le changement de vocation de l'affectation du sol en rive. Le projet comprend l'ouverture du nouveau centre de soccer Saint-Michel et l'aménagement, à titre de legs du 375^e anniversaire de Montréal, d'un parc au complexe environnemental de Saint-Michel.

Réaménagement urbain en vue de la mise en fonction du SRB sur le boulevard Pie-IX – 18,9 M\$

À Montréal, l'essentiel du service rapide par bus (SRB) Pie-IX sera déployé au centre du boulevard Pie-IX qui traverse l'île, du nord au sud, sur 10 km. Cette artère traverse quatre arrondissements, soit Montréal-Nord, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Rosemont–La Petite-Patrie et Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. L'axe Pie-IX assure actuellement 40 000 déplacements par jour en autobus, ce qui en fait l'axe de transport collectif le plus achalandé à l'est de la ligne orange du métro. L'implantation du SRB vise un potentiel de 70 000 déplacements par jour, à terme, c'est-à-dire lorsque le service d'autobus sur le boulevard Pie-IX sera prolongé vers le centre-ville via la rue Notre-Dame. Les travaux comprennent la reconstruction du boulevard Pie-IX (12 M\$) et le réaménagement du carrefour Pie-IX—Sherbrooke (6,9 M\$) qui permettront la création d'un nouveau parc afin d'accueillir une œuvre d'art offerte par la ville de Québec à titre de legs du 375^e anniversaire de Montréal.

Projet de raccordement du boulevard Cavendish – 13,5 M\$

Le projet consiste à améliorer l'accessibilité du secteur dans un but de développement économique et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens, le tout dans le respect de l'environnement. Plus précisément, il s'agit de raccorder la section nord du boulevard Cavendish, dans l'arrondissement de Saint-Laurent à sa section sud située dans la ville de Côte-Saint-Luc, ce qui permettra d'établir aussi des liens est-ouest, soit pour l'avenue Royalmount et les rues Paré et Jean-Talon, de Cavendish à Décarie. Par la création d'embranchements multiples, le projet Cavendish résoudra le problème d'enclavement créé par la présence des gares de triage du CN et du CP, ces obstacles majeurs obligeant actuellement les automobilistes à se rabattre sur le réseau autoroutier.

Secteur Sherbrooke Est - 4,5 M\$

L'extrémité est de la rue Sherbrooke, entre la 40^e Avenue et le pont Le Gardeur, a été réalisée dans les années 1930, dans une large emprise de 60 mètres destinée, à l'époque, à accueillir l'éventuelle autoroute Métropolitaine (A-40). Aujourd'hui, cette importante entrée de ville projette une image négative du secteur par sa rupture avec la trame urbaine de l'ouest de la ville et les composantes paysagères qui la bordent. La géométrie de la rue Sherbrooke Est encourage les vitesses excessives et ne répond pas aux besoins des piétons et des cyclistes. Ce projet vise à rehausser l'image de cette entrée de ville, à dégager de nouveaux terrains pour la construction, à améliorer la desserte en transports actifs et collectifs et à mettre en valeur les milieux naturels.

PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

Dans le PTI 2016-2018, la Ville de Montréal poursuit ses travaux d'infrastructures et d'aménagement pour, notamment, la réalisation du Campus Outremont et de ses abords (74,5 M\$). Ce projet consiste à construire un quartier universitaire et résidentiel s'étendant sur une superficie totale de 120 hectares (délimitée approximativement par les avenues Rockland, du Parc, Van Horne et Beaumont), au nord de l'arrondissement d'Outremont. Ce projet vise à créer, à terme, un quartier universitaire exemplaire (LEED Aménagement des quartiers) de 25 hectares, à dynamiser les secteurs d'emplois et à bonifier la qualité de vie des résidents riverains. Il permettra de renforcer le rôle de Montréal à titre de ville du savoir et de favoriser des retombées économiques dans les secteurs limitrophes.

Le secteur de Griffintown continue sa revitalisation urbaine, passant d'ancienne zone industrielle à quartier d'une grande diversité d'usages, y compris des activités résidentielles et commerciales. Griffintown est devenu un quartier en plein essor grâce au projet de transformation de l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain, à la réalisation de 3 000 logements à ce jour (10 000 logements prévus, incluant 1 200 logements sociaux et abordables) et à la consolidation de la position de l'École de technologie supérieure de Montréal dans le quartier. Pour soutenir ces efforts, la Ville investira 46,5 M\$, entre 2016 et 2018, dans des aménagements innovants du domaine public comme la promenade Smith, qui a fait l'objet d'un concours de design en 2012, et le programme particulier d'urbanisme du secteur, qui a été adopté en 2013. De plus, deux grands espaces verts seront aménagés et de nombreuses rues seront réaménagées, comme les rues Peel et Ottawa.

Un investissement de 30,4 M\$ sur trois ans est prévu pour la requalification urbaine du secteur Namur–Jean-Talon Ouest, dont le projet se nomme à présent *Le Triangle* pour représenter la forme du terrain de 40 hectares de ce secteur qui offre un grand potentiel de revitalisation urbaine. À la suite d'un concours de design urbain, le concept retenu prévoit la construction de 3 300 logements, dont 1 265 sont déjà réalisés, incluant 30 % de logements sociaux et abordables, la création et l'aménagement d'un parc, l'augmentation importante de la canopée et le réaménagement de rues en réduisant la place occupée par l'automobile et en facilitant les déplacements piétonniers.

À titre de legs associé au 375^e anniversaire de Montréal, la Ville créera un lieu public identitaire aux abords de la station de métro Champ-de-Mars, point d'entrée majeur du Vieux-Montréal, au pied de l'hôtel de ville et du CHUM, pour 30,5 M\$. Le MTQ rendra possible ce projet par le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie entre la rue Sanguinet et l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. Par le fait même, la place Vauquelin et les abords de l'hôtel de ville seront réaménagés pour permettre de créer un réseau de lieux publics reliant le Vieux-Montréal, le Quartier latin et le centre-ville. Le produit final mettra en valeur le patrimoine urbain, en particulier celui de la cité administrative.

La Ville poursuit aussi, pour 19,1 M\$, ses investissements dans le Vieux-Montréal dans le cadre du Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal, adopté en 2013 par le conseil municipal. Ces

investissements contribuent, à la fois, à la création d'espaces conviviaux et sécuritaires pour les piétons et à la mise en valeur du caractère historique et patrimonial des lieux. Le secteur visé est la rue Saint-Paul : la plus ancienne rue commerciale de Montréal se trouve au cœur du site patrimonial du Vieux-Montréal, qu'elle traverse d'est en ouest en serpentant légèrement. Le territoire d'intervention couvre donc la rue Saint-Paul, de la rue Berri à la rue McGill, et prévoit la réfection de la chaussée, y compris son revêtement en pavés de granit, et la construction de nouveaux trottoirs en agrégats de béton avec une bordure de granit.

L'Administration portuaire de Montréal (APM) compte réhabiliter la jetée Alexandra et construire une nouvelle gare maritime ainsi qu'une tour d'observation. La Ville de Montréal a signifié son soutien à ce projet qui prévoit la réfection des voies de circulation et l'aménagement d'une place publique aux abords de ce nouveau terminal de croisières. Le projet de l'APM est estimé à ce jour à 78 M\$ et la contribution de la Ville sera de 15 M\$.

ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

GESTION DE L'EAU

Le Service de l'eau de la Ville de Montréal chapeaute la gestion publique de l'eau et vise à offrir une gestion performante et perçue comme telle par la population et les usagers de l'agglomération de Montréal. Les infrastructures actuelles de la gestion de l'eau sont impressionnantes, comprenant, entre autres, 6 usines de traitement de l'eau potable, 14 réservoirs d'eau potable, plus de 3 600 km de conduites secondaires d'aqueduc et plus de 4 300 km de conduites secondaires d'égout. Enfin, deux stations d'épuration, dont une figure parmi les cinq plus grandes au monde (Jean-R. Marcotte), traitent par temps sec 2,5 millions de m³ d'eaux usées – jusqu'à 8 millions de m³ par journée pluvieuse. Conséquemment, un tel éventail d'infrastructures exige annuellement des investissements appropriés pour assurer une alimentation fiable en eau et des infrastructures robustes.

Pour la période 2016-2018, un montant de 1 247,3 M\$ sera consacré aux infrastructures de l'eau : 646,6 M\$ sont destinés à des programmes, 600,6 M\$, à des projets. Les investissements s'élèveront à 341,6 M\$ pour l'année 2016, à 383,7 M\$ pour 2017 et à 522 M\$ pour l'année 2018. Il est à noter que les infrastructures liées à la gestion de l'eau seront financées à 43,1 % par des programmes de subventions des gouvernements fédéral et provincial.

PRINCIPAUX PROGRAMMES - EAU

Les investissements relatifs aux programmes destinés à l'eau s'élèvent à 646,6 M\$ pour la période 2016-2018.

Le programme de renouvellement du réseau secondaire d'aqueduc et d'égout, pour lequel des investissements de 463 M\$ sont prévus, est sans contredit le plus important du Service de l'eau. Deux techniques de renouvellement sont actuellement utilisées: la réhabilitation structurale et le remplacement des conduites. Lorsque l'état structural de la conduite le permet, le service recourt aux techniques de réhabilitation sans tranchée qui permettent non seulement de prolonger la durée de service des conduites, mais également de réduire les perturbations sociales et environnementales liées aux travaux. Pour 1 km de travaux, la réhabilitation est en moyenne 2 fois moins coûteuse que la reconstruction. En 2014, près de 60 % des conduites renouvelées l'ont été au moyen des techniques de réhabilitation sans tranchée.

De plus, 67,8 M\$ sont prévus pour les conduites primaires d'aqueduc, 37,5 M\$, pour les intercepteurs et collecteurs d'égout et 32,4 M\$, pour la station d'épuration des eaux usées.

PRINCIPAUX PROJETS - EAU

Entre 2016 et 2018, le Service de l'eau prévoit investir 600,6 M\$ pour des projets relatifs à la gestion de l'eau.

Le projet de désinfection par l'ozone des eaux usées représentera des investissements de l'ordre de 166,3 M\$. La désinfection permettra de diminuer les risques pour la santé humaine et de protéger la faune et la flore aquatiques du fleuve Saint-Laurent. Les projets de modernisation des six usines de production d'eau potable (Atwater, Des Baillets, Dorval, Lachine, Pierrefonds et Pointe-Claire) totaliseront pour leur part des investissements de 119,7 M\$. Ces travaux seront réalisés afin de respecter les nouvelles exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable et d'assurer la fiabilité des équipements de distribution d'eau. Des investissements de 75 M\$ sont aussi prévus pour les réservoirs et stations de pompage de Rosemont (71,2 M\$) et de Dollard-Des Ormeaux (3,8 M\$). De plus, les travaux réalisés sur les ouvrages de rétention Rockfield, William, Lavigne, Leduc et Marc-Aurèle-Fortin totaliseront des investissements de 71,7 M\$. Enfin, 44,1 M\$ seront investis dans le projet de bouclage du réseau de conduites primaires, dans l'est de l'île. Ce bouclage permettra de relier le secteur est de Montréal de deux façons différentes, ce qui assurera l'alimentation en eau même en cas de bris d'une conduite principale.

Tableau 11 – Sommaire des investissements relatifs à la gestion de l'eau (en milliers de dollars)

(en miliers de dollars)				Total	
Programmes – Projets	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur
Programmes					
Direction de l'eau potable					
Conduites primaires d'aqueduc	24 204,0	19 668,0	23 917,0	67 789,0	
Réhabilitation des réservoirs et des stations de	3 070,0	5 117,0	3 613,0	11 800,0	
pompage Investissements – Diverses usines	6 776,0	6 432,0	<u>5 357,0</u>	18 565,0	
	34 050,0	31 217,0	32 887,0	98 154,0	
Direction de la gestion stratégique des réseaux					
d'eau					
Programme de renouvellement du réseau	148 753,0	156 107,0	158 107,0	462 967,0	
secondaire d'aqueduc et d'égout					
Direction de l'épuration des eaux usées					
Collecteurs d'égout	4 225,0	5 947,0	5 108,0	15 280,0	
Intercepteurs	6 247,0	8 095,0	7 925,0	22 267,0	
Ouvrages de rétention – Plan directeur	0,0	725,0	14 775,0	15 500,0	
Station d'épuration des eaux usées	10 464,0	10 281,0	11 700,0		
	20 936,0	25 048,0	39 508,0	85 492,0	
Total des programmes	203 739,0	<u>212 372,0</u>	<u>230 502,0</u>	646 613,0	
Projets					
Direction de l'eau potable					
Bouclage de l'est – Conduites primaires	20 455,0	13 143,0	10 543,0	44 141,0	11 871,0
Chambres de compteurs – Réseau primaire	1 000,0	1 000,0	1 000,0	3 000,0	3 000,0
Réservoirs et stations de pompage (Rosemont et DDO)	21 000,0	12 043,0	41 946,0	74 989,0	62 026,0
Modernisation des usines de production d'eau	39 191,0	35 778,0	44 771,0	119 740,0	234 248,0
potable (6 usines) Protection de la source d'alimentation de l'usine	5 000 0	27.400.0	20.000.0	64 200 0	45,000,0
Atwater	5 000,0	27 400,0	28 800,0	61 200,0	<u>16 800,0</u>
	86 646,0	89 364,0	127 060,0	303 070,0	327 945,0
Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau					
Mesure de la consommation d'eau	3 257,0	2 873,0	2 862,0	8 992,0	11 956,0
Optimisation des réseaux	10 000,0	8 709,0	8 236,0		95 228,0
	13 257,0	11 582,0	11 098,0	35 937,0	107 184,0
Direction de l'épuration des eaux usées					
Reconstruction du collecteur Sherbrooke	1 500,0	1 000,0	1 000,0	3 500,0	9 500,0
Ouvrages de rétention (Rockfield, William,	6 990,0	23 718,0	40 993,0	71 701,0	107 390,0
Lavigne, Leduc et Marc-Aurèle-Fortin)	•	,	,	·	,
Désinfection par l'ozone des eaux usées Construction sous-station électrique	26 041,0	35 471,0 10 190 0	104 761,0	166 273,0 20 158,0	25 288,0 13 440,0
Construction sous-station electrique	3 390,0 37 921,0	10 190,0 70 379,0	6 578,0 153 332,0	261 632,0	155 618,0
Total des projets	137 824,0	<u>171 325,0</u>	291 490,0		590 747,0
Total – Gestion de l'eau	341 563,0		521 992,0		

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL

Le programme de construction et de modification de conduits souterrains, qui représente 181 M\$ pour la période 2016-2018, correspond au réaménagement du réseau existant par l'enfouissement du réseau de fils aérien ou par l'ajout de nouveaux réseaux. La CSEM finance à 100 % ce programme, à même les redevances facturées aux usagers et aux utilisateurs selon la portion de conduits qu'ils utilisent.

Le programme d'enfouissement de réseaux câblés, un investissement de 11,3 M\$ pour la période 2016-2018, favorise la sécurité civile et réduit les impacts négatifs des réseaux aériens sur le paysage urbain, dans l'ensemble de la ville.

PARC, ESPACES VERTS ET TERRAINS DE JEUX

PRINCIPAUX PROGRAMMES

Des travaux de réaménagement et de mise aux normes se poursuivront à hauteur de 65 M\$ dans le réseau des grands parcs. Ceux-ci sont répartis sur tout le territoire de l'agglomération de Montréal, de la pointe est de l'île, avec le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, à la pointe ouest, avec le parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Le réseau des grands parcs de Montréal est composé, depuis 2014, de 25 parcs dont 19 sont ouverts au public. L'ensemble couvre un peu plus de 2 200 hectares et représente approximativement 50 % de la superficie totale de tous les parcs de l'agglomération.

Le programme de réaménagement du parc du Mont-Royal se poursuivra. Un investissement de 37,4 M\$ permettra d'assurer sa protection et sa mise en valeur et de rendre la montagne toujours plus accessible et accueillante pour plus de cinq millions de visiteurs qui, chaque année, viennent des quartiers limitrophes, de l'agglomération et de partout dans le monde.

Un budget de 36 M\$ sur trois ans est aussi prévu pour un programme lié au Plan de gestion de la forêt urbaine 2015-2025. La Ville de Montréal a pris l'engagement d'augmenter la canopée de 20 % à 25 % d'ici 2025. Pour ce faire, elle propose la plantation de 142 000 arbres sur le domaine privé et de 75 000 arbres sur le domaine public, pour un total de 217 000 nouveaux arbres sur le territoire montréalais. De plus, le Plan de gestion de la forêt urbaine prévoit le remplacement au moins partiel des frênes abattus dans le cadre de la lutte contre l'agrile du frêne.

À cela s'ajoute une somme de 24 M\$ prévue pour le programme d'acquisition de milieux naturels, dans le cadre de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels. Cette politique vise à protéger la mosaïque d'habitats et la biodiversité à Montréal, tout en favorisant le contact entre le citoyen et la nature. Après plusieurs efforts successifs, la superficie d'aires protégées en milieu terrestre de l'agglomération est passée de 3,4 % à 5,9 % en 2015. Dans le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal, adopté au début de 2015, la Ville s'est donné un nouvel objectif, soit de protéger 10 % de ses milieux naturels terrestres.

Par ailleurs, un investissement de 13 M\$ est prévu pour le programme de réfection des terrains de balle de Montréal qui vise à réaliser, en collaboration avec les arrondissements, des projets de mise aux normes et d'amélioration fonctionnelle des terrains de balle. Les objectifs de ce programme sont de maintenir le réseau des terrains de balle municipaux en bon état et d'assurer une offre de services de qualité aux citoyens. Ces investissements sont d'autant plus nécessaires que le nombre de terrains de balle a diminué de manière importante dans les dernières années, alors que la pratique du baseball connaît un regain de popularité.

PRINCIPAUX PROJETS

Un investissement s'élevant à 66,6 M\$ sera consacré aux divers projets retenus pour *Horizon 2017*. Ce projet d'ensemble vise à souligner conjointement le 375^e anniversaire de Montréal et le 50^e anniversaire de l'Expo 67. Les projets retenus concrétisent la vision de la Société du parc Jean-Drapeau, c'est-à-dire transformer le parc Jean-Drapeau, où s'est tenue l'Expo 67, en un parc urbain unique, tout en renforçant sa vocation de destination récréotouristique d'envergure internationale. Ces projets vont également permettre d'améliorer significativement l'expérience des visiteurs du parc. Ils concernent essentiellement le secteur ouest de l'île Sainte-Hélène, où était concentrée la majorité des infrastructures et des activités de l'Expo 67.

Le Quartier des spectacles prend, depuis quelques années, une place de choix dans le cœur des festivaliers, qu'ils soient montréalais ou qu'ils viennent de partout dans le monde. Pour la période 2016-2018, 46,9 M\$ seront investis dans la fin de la dernière phase de l'aménagement de l'esplanade Clark, qui comportera à terme une patinoire. Le Quartier des spectacles représente pour la Ville un quartier urbain animé qui renforce le statut de Montréal comme destination culturelle de classe internationale.

Concernant l'aménagement d'un parc au complexe environnemental de Saint-Michel, un investissement de 29,2 M\$ est prévu afin d'en ouvrir une partie à la population en 2017, à l'occasion du 375^e anniversaire de Montréal. D'ici 10 ans, ce site de 192 hectares, dont 153 hectares seront convertis en un parc métropolitain qui fera partie du réseau des grands parcs de Montréal, sera accessible au public en totalité. La transformation de ce parc unique par son histoire, sa composition et les vestiges laissés par ses vocations antérieures représente l'un des plus ambitieux projets de réhabilitation environnementale jamais entrepris en milieu urbain, en Amérique du Nord. D'un espace longtemps perçu comme un irritant émerge un joyau unique qui deviendra aussi emblématique que le parc du Mont-Royal.

Le réaménagement du square Viger est un projet de legs majeur pour le 375^e anniversaire de Montréal et s'inscrit dans la requalification du secteur Champ-de-Mars. Pour la période 2016-2018, un montant de 28 M\$ sera consacré à ce réaménagement. Le projet doit redonner l'accès au square Viger, premier square public de Montréal, à tous les Montréalais. Il doit également contribuer à améliorer l'image de marque de Montréal en tant que membre du réseau Ville UNESCO de design et embellir l'entrée du centre-ville et du Vieux-Montréal. De surcroît, le réaménagement du square Viger propose la prise en

compte du corpus d'œuvres d'art public des années 1980 et la mise en valeur de cet espace public prestigieux et identitaire.

Un montant de 25,2 M\$ sera consacré aux travaux de réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada, et à la mise en place du parcours Escales découvertes du mont Royal, à titre de legs du 375^e anniversaire de Montréal, pour 5,5 M\$.

Pour leur part, les arrondissements mettront en œuvre différents projets et programmes en lien avec les parcs, les espaces verts et les terrains de jeux, pour un montant de plus 88 M\$ pour la période 2016-2018.

LES AUTRES CATÉGORIES D'ACTIFS

Cette section détaille, sous l'angle des principales activités de la Ville, les autres catégories d'actifs, notamment les bâtiments, les véhicules, les terrains, les ameublements et les équipements de bureau.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Afin de maximiser la sécurité des citoyens, de minimiser le temps de réponse sur le terrain et de veiller à ce que les milieux de travail des policiers et des pompiers soient pleinement sécuritaires et fonctionnels, la Ville de Montréal procédera, au cours des trois prochaines années, à des investissements majeurs dans ses infrastructures de sécurité publique. Ces investissements totaliseront 178,4 M\$.

Durant les trois prochaines années, des investissements importants seront effectués pour maintenir ou reconstruire les actifs immobiliers du Service de police de la Ville de Montréal et du Service de sécurité incendie de Montréal, soit plus de 97 M\$. Toujours dans le but d'offrir un milieu sécuritaire à ces effectifs, un projet de captation des gaz émanant du diesel brûlé par les camions à l'intérieur des casernes de pompiers sera mis de l'avant, d'une somme de 15,4 M\$ pour la période 2016-2018.

Notons également la poursuite des programmes de remplacement de véhicules spécialisés (police et incendie), pour un montant de 28 M\$.

Aussi, un montant de 16 M\$ est prévu pour un projet qui vise à mettre en place un système de répartition assistée par ordinateur destiné à soutenir la gestion des interventions d'urgence à la Ville de Montréal. Ce système englobera la prise d'appels (9-1-1, Unité des interventions rapides et prioritaires du 311) ainsi que les activités de répartition des interventions d'urgence (police, incendie, travaux publics).

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

La Ville entreprendra la conception et la construction de cinq infrastructures de traitement des matières résiduelles, soit deux centres de traitement par biométhanisation, deux centres de compostage et un centre pilote de prétraitement. Des investissements de 126,9 M\$ sont prévus à cet effet, de 2016 à 2018.

La Ville construira deux centres de tri des matières recyclables (37,2 M\$), d'une capacité de 100 000 tonnes chacun, afin de compenser la fin d'un contrat, en décembre 2018, entre la Ville et un fournisseur externe qui traite actuellement, pour l'agglomération de Montréal, plus de 160 000 tonnes de déchets par année.

Enfin, la Ville réhabilitera le Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (26 M\$) dans le but d'empêcher la migration des hydrocarbures et des eaux souterraines contaminées vers le fleuve. Un écran d'étanchéité ainsi qu'une usine de traitement des eaux usées seront construits. De plus, au cours des prochaines années, la Ville de Montréal terminera la construction d'écocentres (18,4 M\$) dans les arrondissements du Sud-Ouest, de Saint-Laurent et de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Ville de Montréal prévoit investir plus de 214 M\$ dans ses équipements sportifs, dans le cadre du PTI 2016-2018. Ces investissements concernent, entre autres :

- la mise aux normes des arénas municipaux, en soutien aux arrondissements, pour un montant de 77,3 M\$;
- la poursuite des projets et programmes liés au Plan d'intervention aquatique de Montréal 2013-2025, pour un montant de 30,2 M\$. Ce plan prévoit la mise aux normes des équipements aquatiques ainsi qu'un soutien financier aux arrondissements pour la construction d'équipements aquatiques intérieurs multifonctionnels.

CULTURE ET PATRIMOINE

Parmi les investissements liés à la culture et au patrimoine, notons qu'une enveloppe de 35,5 M\$ est prévue afin de continuer à soutenir la consolidation et le développement du réseau des bibliothèques, dans le cadre du programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques de Montréal, et de poursuivre l'implantation de la technologie RFID dans les bibliothèques, pour un montant de 4,2 M\$.

À cela s'ajoutent des investissements de la Ville de 24,5 M\$ dans son réseau d'équipements, dans le cadre du programme d'acquisition et de valorisation des équipements culturels, et de 18 M\$ dans le programme de mise en valeur des immeubles patrimoniaux.

Soulignons aussi, le projet d'expansion du musée Pointe-à-Callière, dont le budget de 17,9 M\$ vise à assurer la préservation et la mise en valeur des sites historiques et archéologiques de la fondation de Montréal, en vue des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal en 2017. Il permettra également de consolider et de renouveler l'offre touristique montréalaise et celle du Vieux-Montréal.

ESPACE POUR LA VIE

Deux projets novateurs bonifieront l'offre muséale montréalaise au cours des prochaines années. Ces projets permettront de préserver et de renouveler des infrastructures patrimoniales et de donner un nouvel élan à leur fréquentation et aux revenus afférents. Ainsi, un montant de 18,7 M\$ est prévu au PTI 2016-2018 pour le projet de migration du Biodôme, dont la réalisation sera un legs du 375^e anniversaire de Montréal. Il permettra de moderniser l'institution et de renouveler une grande partie de la scénographie des espaces accessibles au public, en misant sur une expérience immersive, participative et novatrice, de l'entrée à la sortie.

De plus, un investissement de 16,2 M\$ sur trois ans est planifié pour le projet de métamorphose de l'Insectarium, qui vise à transformer et agrandir jusqu'à deux fois l'Insectarium, pour y offrir des expériences sensorielles et des rencontres inédites avec le monde des insectes et, ainsi, raviver le lien qu'ont les visiteurs avec la nature.

VILLE INTELLIGENTE ET NUMÉRIQUE

Dans le cadre du PTI 2016-2018, un investissement de 48,6 M\$ est prévu pour la mise en œuvre de la Stratégie Montréal, ville intelligente et numérique. L'évolution rapide des technologies fait en sorte que les citoyens sont de plus en plus branchés, et ce, par une multiplicité d'outils. Les différents projets qui seront réalisés permettront de joindre les citoyens là où ils se trouvent, au moyen des technologies qu'ils utilisent et selon les nouveaux paradigmes qui les animent.

AUTRES PROJETS IMPORTANTS

La Ville de Montréal investira dans divers autres projets, notamment :

- 155,7 M\$ dans un programme de mise à niveau des cours de services des arrondissements, dans une optique de conformité réglementaire, de réduction du nombre de points de service et de rationalisation des équipements et des véhicules. Ce programme vise à terme, soit en 2023, l'harmonisation des services sur l'ensemble du territoire de la ville, la rationalisation des équipements et des véhicules, l'amélioration des services aux citoyens et le redéveloppement des terrains excédentaires;
- 82,1 M\$ pour la modernisation et l'optimisation des outils de gestion et 61,4 M\$ pour des technologies de l'information liées à la transformation organisationnelle;
- 48,9 M\$ pour les programmes et projets d'achat et de remplacement de la flotte de véhicules pour les 19 arrondissements et les services centraux;

- 35,8 M\$ pour le projet *Promenade urbaine fleuve-montagne*, un legs pour le 375^e anniversaire de Montréal, qui reliera deux lieux emblématiques de la ville, le fleuve Saint-Laurent et le mont Royal. Destiné exclusivement aux piétons, il offrira des trajectoires riches en expériences dévoilant l'histoire, le patrimoine et la spécificité culturelle des territoires traversés;
- 30,5 M\$ pour la construction d'un centre de services animaliers;
- 7,5 M\$ pour des activités dédiées aux arrondissements, à l'occasion du 375^e anniversaire de Montréal.

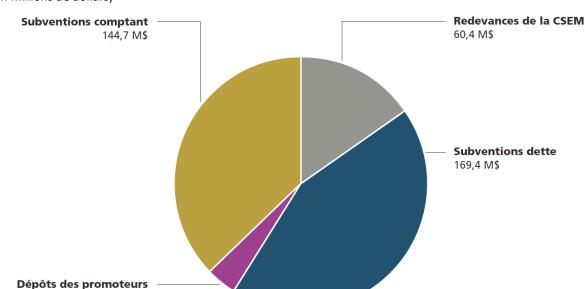


STRATÉGIES DE FINANCEMENT À LONG TERME DES INVESTISSEMENTS

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS AU PTI

La Ville de Montréal poursuit en 2016 le réalignement majeur de son programme d'investissement amorcé en 2015. Une planification des projets sur 10 ans permettra une meilleure réalisation des projets, en matière de coûts et de délais, tout en assurant une planification à long terme de l'évolution de la dette et des différentes sources de financement. Les besoins évalués en 2014 par les services municipaux portent le niveau des investissements annuels de 1,3 G\$ à 2,1 G\$. Cette augmentation découle à la fois des nouveaux projets de développement et d'un rattrapage du retard dans la réfection et l'entretien des infrastructures.

Les dépenses brutes d'immobilisations atteignent 1 589,7 M\$ en 2016. Différentes sources de financement sont prévues, dont 390,1 M\$ sont à la charge de tiers, tel que le présente le graphique ciaprès.

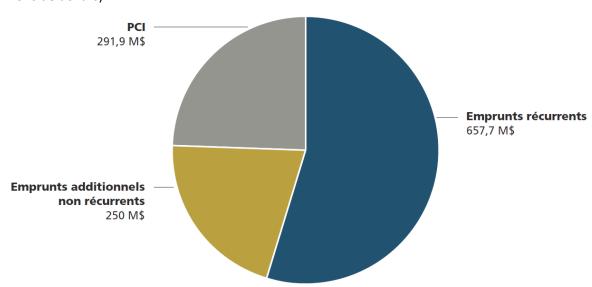


Graphique 7 – Sources de financement externes en 2016 (en millions de dollars)

et autres 15,6 M\$

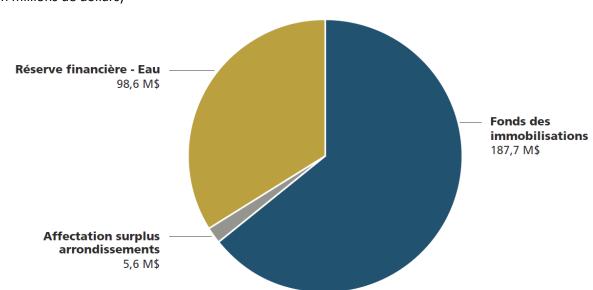
Parmi ces diverses sources de financement, la Ville devra avoir recours à l'emprunt pour les subventions-dette et pour la dette de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), celleci étant remboursée par les redevances des usagers et utilisateurs du réseau des conduits souterrains. Le coût de ces emprunts est donc à la charge de tiers.

Le solde des investissements demeure à la charge des contribuables. Il s'élève à 1 199,6 M\$ et se répartit tel que le présente le graphique à la page suivante.



Graphique 8 – Sources de financement à la charge des contribuables en 2016 (en millions de dollars)

La répartition du paiement comptant des immobilisations (PCI) prendra la forme suivante :



Graphique 9 – Répartition du paiement comptant des immobilisations en 2016 (en millions de dollars)

Globalement, l'ensemble des stratégies et modulations relatives au PCI permettra de financer au comptant des investissements de 291,9 M\$.

Le solde des investissements à la charge des contribuables à financer par emprunt pour 2016 s'élève à 1 199,6 M\$. Cette somme comprend les investissements récurrents de 657,7 M\$ et la deuxième tranche

de 250 M\$, non récurrente, des investissements additionnels de 1 G\$ devant être financés par emprunt et échelonnés sur une période de 5 ans, soit de 2015 à 2019.

En résumé, les perspectives budgétaires prévoient :

- le maintien du besoin d'emprunt net à la charge des contribuables à 600 M\$ par an;
- l'ajout d'investissements au comptant (jusqu'à 800 M\$ en 2024);
- l'ajout de 1 G\$ pour des d'investissements additionnels à financer par emprunt, non récurrent, et réparti de 2015 à 2019. En 2016, une tranche de 250 M\$ est prévue. Cette somme est réduite de 50 M\$ par an.

Suivi de la politique de gestion de la dette

À titre d'administratrice de fonds publics, la Ville accorde une place prépondérante à la saine gestion de ses finances. Elle a notamment adopté en 2004 la politique de gestion de la dette, où elle affirme qu'il faut gérer de façon à ce que l'endettement public soit raisonnable, c'est-à-dire en tenant compte de la capacité de payer des contribuables (coût net de la dette), tout en maintenant des services de qualité pour les citoyens.

Mentionnons qu'historiquement, la Ville avait recours à l'emprunt pour financer la majeure partie de ses investissements. Un tel procédé implique de faire des choix pour ne pas s'endetter outre mesure, bien qu'il n'y ait pas de limite légale au pouvoir d'emprunt de la Ville. La politique a donc pour but :

- de définir les objectifs de la gestion de la dette;
- de rendre plus systématique le processus de prise de décision;
- d'assurer la cohérence en introduisant discipline et continuité dans le processus de décision en matière d'endettement;
- de doter la Ville d'un encadrement permettant de maintenir, voire d'améliorer sa situation financière.

Grâce à la politique de gestion de la dette, la Ville de Montréal poursuit les objectifs suivants :

- gérer sa dette de façon responsable et prudente, ce qui implique de se donner un cadre formel balisant le recours à l'endettement;
- adopter des pratiques qui permettent d'ajuster le niveau d'endettement;
- s'assurer d'un accès stable aux marchés des capitaux et de taux avantageux;
- améliorer sa situation financière et ainsi maintenir, voire bonifier, sa cote de crédit.

Les pratiques de gestion adoptées en fonction de cette politique sont regroupées sous cinq énoncés généraux. Toute dérogation doit faire l'objet d'une autorisation, selon le cas, du conseil municipal ou du conseil d'agglomération. Pour plus d'information à ce sujet, le lecteur peut consulter la politique de gestion de la dette sur le site Internet de la Ville (ville.montreal.qc.ca/finances).

Cette politique a donc permis à la Ville de se doter d'un encadrement, d'objectifs et d'orientations en ce qui a trait à la gestion de la dette. Des mesures particulières sont aussi prévues afin d'améliorer la situation d'endettement de Montréal. Conformément à ces dispositions, une contribution volontaire est effectuée chaque année. Au budget de fonctionnement de 2016, celle-ci s'élève à 57,5 M\$. Ainsi, depuis sa mise en place en 2004 et jusqu'à la fin de 2016, la politique de gestion de la dette aura permis de réduire l'endettement global de 431 M\$. Au 31 décembre 2014, ces sommes ont été utilisées de diverses façons, notamment comme contributions supplémentaires au remboursement accéléré d'un emprunt (9,2 M\$), comme affectation destinée à réduire le recours à l'emprunt dans différents règlements d'emprunt (259 M\$) et, enfin, comme paiement au comptant d'immobilisations (50 M\$). Les montants réservés pour 2015 et 2016 serviront soit à réduire le recours à l'emprunt dans différents règlements d'emprunt, soit à diminuer les emprunts à émettre à des fins de refinancement (112,8 M\$).

La mise en œuvre de la politique de gestion de la dette aura donc permis d'améliorer le profil financier de la Ville et, ce faisant, de voir sa cote de crédit bonifiée. Cette politique fixe aussi certaines balises à respecter en ce qui touche tant l'endettement que le poids du service de la dette. L'évolution de ces ratios sera présentée ultérieurement.

STRATÉGIE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DE 2016

Tel que nous l'avons mentionné précédemment, une partie des investissements est à la charge de tiers et l'autre, à la charge des contribuables. Dans les deux cas, une portion doit être financée par emprunts. Par conséquent, une partie des emprunts sera à la charge de tiers, et l'autre, à la charge des contribuables.

Pour le PTI de 2016, les emprunts à prévoir à moyen terme se résument comme suit :

- les subventions-dette à la charge du gouvernement du Québec (169,4 M\$);
- les emprunts pour les travaux de la CSEM à la charge des usagers du réseau des conduits souterrains (60,4 M\$);
- les emprunts à la charge des contribuables (657,7 M\$);
- les emprunts additionnels à la charge des contribuables (250 M\$).

À partir de ces prévisions à moyen terme, il faut tenir compte de plusieurs paramètres pour déterminer le volume d'emprunts à effectuer en 2016, volume qui affectera le budget de fonctionnement de 2016. Parmi les principaux paramètres à considérer, mentionnons :

- la capacité de réalisation des investissements au cours des exercices financiers de 2015 et 2016;
- la stratégie de report du financement à long terme des investissements, rendue possible par l'excédent de l'encaisse;
- l'utilisation des sommes réservées par la politique de gestion de la dette en vue de réduire le recours à l'emprunt ou les emprunts de refinancements;
- depuis 2011, l'émission par la Ville des emprunts à long terme nécessaires au financement des investissements de la Société de transport de Montréal (STM). La STM en assume tous les frais;
- les emprunts échus au cours de l'exercice et pour lesquels des refinancements sont requis.

Vu l'ensemble de ces paramètres, la Ville prévoit émettre en 2016 un volume d'emprunts d'environ 814 M\$ incluant une prévision d'emprunts de 122 M\$ pour la STM. Le solde de 692 M\$ servira aux refinancements (71 M\$), aux emprunts à la charge de tiers (90 M\$) et aux emprunts à la charge des contribuables (531 M\$). Ces emprunts seront émis pour des termes de 5, 10 et 20 ans, selon les besoins et opportunités des marchés financiers. Un taux d'intérêt moyen de 4 % a été prévu.

Pour 2017, le volume annuel oscille autour de 1 G\$, ce qui inclut notamment une prévision de 214 M\$ pour la STM et des emprunts à la charge des contribuables de 642 M\$, à un taux de 4,5 %. Pour 2018, le volume est de quelque 1,3 G\$, avec une prévision de 218 M\$ pour la STM et des emprunts à la charge des contribuables de 683 M\$, à un taux d'intérêt moyen escompté de 5 %.

Au 31 décembre 2014, la dette brute de la Ville s'élevait à 7,6 G\$¹ et la dette nette, à 4,6 G\$. En tenant compte des dépenses d'investissement, des programmes d'emprunts et des échéances de dettes, les coûts bruts et nets de la dette estimés pour les exercices de 2016 à 2018 sont présentés dans le tableau à la page suivante.

^{1.}Cette dette inclut celle émise pour la STM au 31 décembre 2014, qui s'élève à 350 M\$.

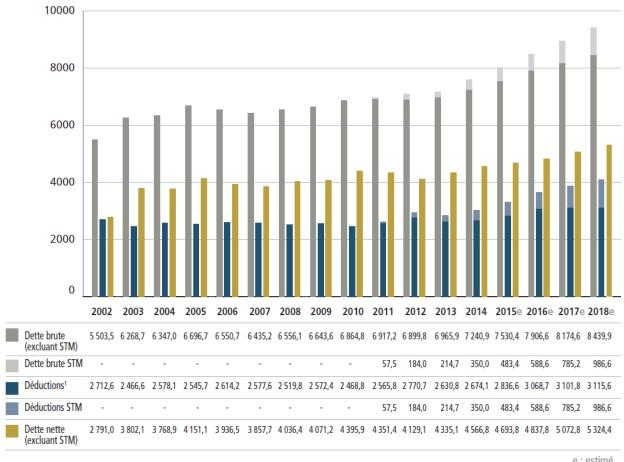
Tableau 12 – Coût de la dette, de 2016 à 2018 (en milliers de dollars)

	Comparatif 2015	Budget 2016	Prévision 2017	Prévision 2018
Coût brut de la dette				
Intérêts et autres frais	392 163,3	394 876,3	420 760,5	453 414,0
Remboursement de capital et contributions aux fonds d'amortissement	417 465,5	447 402,3	468 782,8	496 443,4
	809 628,8	842 278,6	889 543,3	949 857,4
Affectation au remboursement de la dette	33 300,6	26 114,2	26 882,4	27 253,6
Remboursement de capital par subventions	<u>83 517,9</u>	90 151,0	95 017,1	99 381,2
Coût brut de la dette	<u>926 447,3 </u>	<u>958 543,8</u>	<u>1 011 442,8</u>	<u>1 076 492,2</u>
Moins:	50.740.4	CO 044 F	62.04.4.2	62.540.7
Revenus de placement des fonds d'amortissement	58 748,1	60 814,5	62 814,3	63 518,7
Prime à l'émission - Revenus reportés et d'intérêts Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	4 744,8	7 176,9	7 157,3	7 157,3
- pour la portion des intérêts	45 023,0	45 266,8	43 251,2	41 854,5
- pour la portion du capital	<u>83 517,9</u>	90 151,0	95 017,1	99 381,2
	192 033,8	203 409,2	208 239,9	211 911,7
Moins:				
Recouvrement de la Société de transport de Montréal	17 229,1	19 073,0	24 877,2	34 450,3
Recouvrement sous la forme de redevances du fonds des conduits souterrains	<u>39 347,3</u>	38 430,9	40 681,1	43 342,7
455 55.144.15 554.51.41.15	56 576,4	57 503,9	65 558,3	77 793,0
Coût net de la dette à la charge des contribuables	677 837,1	697 630,7	737 644,6	786 787,5

ÉVOLUTION DE LA DETTE DIRECTE BRUTE ET NETTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette brute et nette directe, depuis la réorganisation municipale de 2002.

Graphique 10 – Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2018 (en millions de dollars)



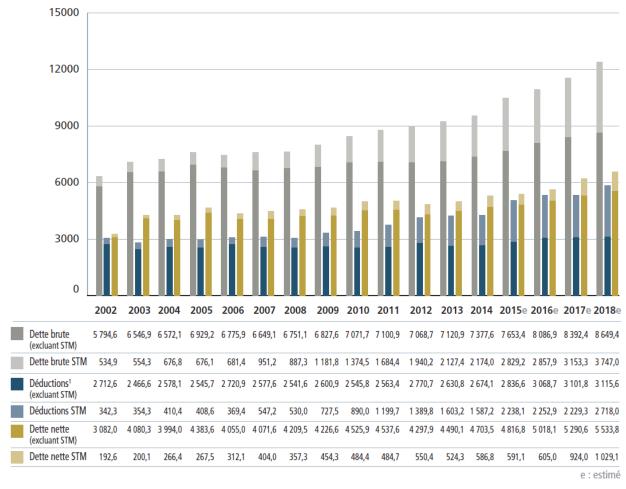
e : estimé

^{1.} Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec, de la STM et des usagers de la CSEM ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

ÉVOLUTION DE LA DETTE CONSOLIDÉE BRUTE ET NETTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette consolidée brute et nette de la Ville de Montréal, de 2002 à 2018. Celle-ci comprend la dette directe de la Ville et celle de certains organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, soit la STM, la Société d'habitation et de développement de Montréal, Technoparc Montréal, Anjou 80 et la Société en commandite Stationnement de Montréal.

Graphique 11 – Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2018 (en millions de dollars)

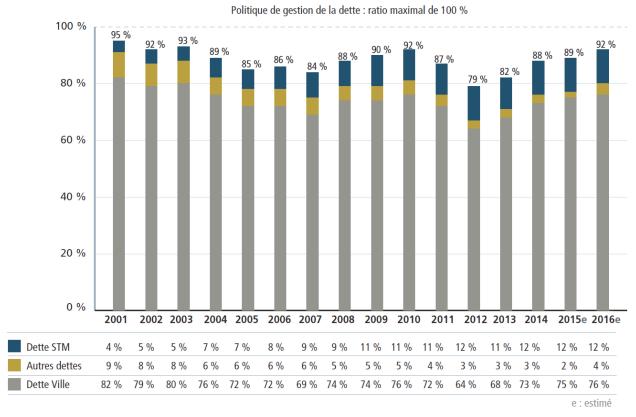


^{1.} Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec, de la STM et des usagers de la CSEM ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

RATIO DE LA LIMITE D'ENDETTEMENT

La politique de gestion de la dette, en vigueur depuis 2004, établit un certain nombre de paramètres afin de guider les actions de la Ville relativement à la gestion de sa dette. L'un de ces paramètres a pour but de limiter le niveau de la dette consolidée nette en excluant la dette attribuable au refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum équivalant à 100 % des revenus² du budget global de la Ville de Montréal. L'analyse des données permet de constater que, malgré la croissance de la dette nette de la STM, la diminution des échéances nettes de la dette, pour 2016, ce ratio est encore inférieur au ratio maximal de 100 %, soit de 92 %. Cela est attribuable en grande partie à la réalisation inférieure des investissements au niveau attendu au cours des dernières années ainsi qu'à la hausse progressive des revenus de la Ville.

Graphique 12 - Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale) en pourcentage des revenus de la Ville, de 2001 à 2016



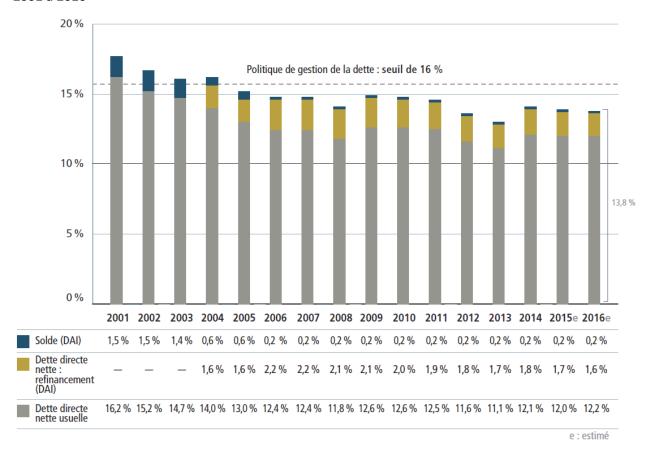
^{2.} Le budget de l'année 2016 n'étant pas encore finalisé, les analyses actuelles furent effectuées sur la base d'une projection de croissance des revenus et des charges de 2% par rapport au budget comparatif de l'année précédente.

RATIO DE LA LIMITE DU COÛT DE LA DETTE

Le graphique suivant présente le coût net³ de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses. La politique de gestion de la dette limite le coût net de la dette, excluant le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum de 16 % de l'ensemble des charges et du financement de la Ville.

En 2001, le coût net de la dette représentait 16,2 % de l'ensemble des charges, du financement et des affectations. En 2016, ce ratio affiche une importante diminution. Selon les prévisions budgétaires non finales⁴, ce ratio n'atteindrait que 12,2 %.

Graphique 13 – Coût net du service de la dette en pourcentage des charges et du financement, de 2001 à 2016



^{3.} Ce coût net de la dette exclut le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale de cinq des six régimes de l'ancienne Ville de Montréal. Ce coût net s'élève à 83 M\$.

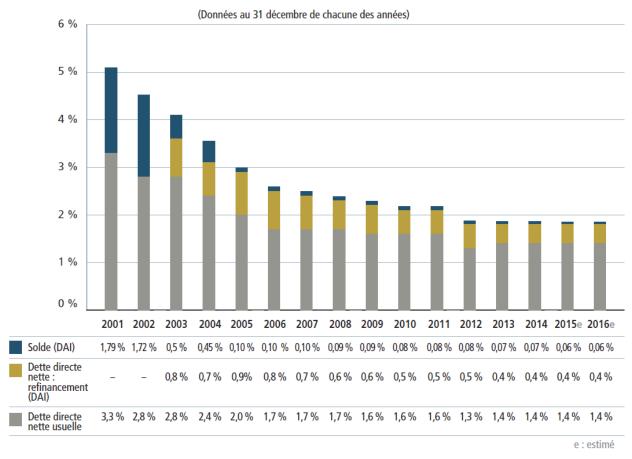
^{4.} La préparation du budget de l'année 2016 n'étant pas encore terminée, les analyses actuelles ont été effectuées sur la base d'une projection de croissance des revenus et des charges de 2 % par rapport au budget comparatif de l'année précédente.

LE POIDS DE LA DETTE PAR RAPPORT À LA RICHESSE FONCIÈRE

Le graphique suivant présente la dette directe nette en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée⁵. Le poids de la dette directe nette est passé de 3,3 % en 2001 à 1,4 % en 2016. En tenant compte du refinancement de la dette actuarielle initiale (DAI) de certains régimes de retraite, ce ratio atteint 1,8 % en décembre 2016. Cette réduction est attribuable à guatre facteurs principaux :

- la forte appréciation de la valeur des immeubles sur le territoire de Montréal;
- l'évolution de la dette directe nette, excluant le refinancement de la DAI;
- la stratégie de refinancement de la DAI de la Ville de Montréal;
- la variation de la valeur du déficit actuariel initial du régime de retraite des cols bleus de l'ancienne Ville de Montréal.

Graphique 14 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée, de 2001 à 2016



^{5.} La valeur imposable équivalente uniformisée correspond à la valeur imposable plus la valeur pondérée des immeubles non imposables, assujettis à des paiements tenant lieu de taxes. La valeur imposable équivalente est redressée pour tenir compte de l'évolution du marché immobilier depuis le dépôt du rôle foncier, afin de refléter les valeurs plus récentes (uniformisées).

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS PAR UNITÉS D'AFFAIRES

INVESTISSEMENTS PAR UNITÉS D'AFFAIRES

Cette section présente les investissements relatifs aux immobilisations par unités d'affaires. Les unités d'affaires sont les arrondissements et les services centraux. Les arrondissements sont responsables des projets d'immobilisations qui touchent les services de proximité. Les services centraux sont responsables des projets d'immobilisations qui sont destinés à la collectivité montréalaise ou qui nécessitent une expertise particulière.

Les prochaines pages présentent les sommaires d'acquisitions d'immobilisations par unités d'affaires pour le budget de la Ville de Montréal, le budget municipal et le budget d'agglomération.

Tableau 13 – Investissements par unités d'affaires – Budget de la Ville de Montréal (en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	7 813,0	7 113,0	7 113,0	22 039,0	_	22 039,0
Anjou	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	_	16 989,0
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	-	20 490,0
Lachine	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	-	11 031,0
LaSalle	5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0	-	15 396,0
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	_	8 781,0
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	8 454,0	8 454,0	8 454,0	25 362,0	_	25 362,0
Montréal-Nord	6 578,0	6 412,0	10 250,0	23 240,0	-	23 240,0
Outremont	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	_	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	7 649,0	7 799,0	7 799,0	23 247,0	_	23 247,0
Plateau-Mont-Royal	4 695,0	4 695,0	4 695,0	14 085,0	810,0	14 895,0
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	13 845,0	12 730,0	12 730,0	39 305,0	21 530,0	60 835,0
Rosemont–La Petite-Patrie	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	_	26 520,0
Saint-Laurent	11 010,0	11 040,0	10 905,0	32 955,0	_	32 955,0
Saint-Léonard	6 690,0	10 690,0	6 940,0	24 320,0	_	24 320,0
Sud-Ouest	5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	_	17 517,0
Verdun	11 338,0	7 560,0	6 208,0	25 106,0	1 047,0	26 153,0
Ville-Marie	15 241,0	13 140,0	56 040,0	84 421,0	_	84 421,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	_	20 943,0
Total des arrondissements	141 763,0	138 083,0	179 584,0	459 430,0	23 387,0	482 817,0
Services centraux						
Commission des services électriques	64 370,0	65 820,0	62 120,0	192 310,0	_	192 310,0
Concertation des arrondissements	9 100,0	7 600,0	1 100,0	17 800,0	_	17 800,0
Culture	42 396,0	58 801,0	49 692,0	150 889,0	156 475,0	307 364,0
Diversité sociale et sports	41 318,0	53 950,0	43 440,0	138 708,0	142 670,0	281 378,0
Eau	341 563,0	383 697,0	521 992,0	1 247 252,0	590 747,0	1 837 999,0
Environnement	29 509,0	68 612,0	119 468,0	217 589,0	195 013,0	412 602,0
Espace pour la vie	18 945,0	19 801,0	20 950,0	59 696,0	6 016,0	65 712,0
Gestion et planification immobilière	158 445,0	180 898,0	153 910,0	493 253,0	337 464,0	830 717,0
Grands parcs, verdissement et mont Royal	122 823,0	86 850,0	72 318,0	281 991,0	58 500,0	340 491,0
Infrastructures, voirie et transports	372 937,0	392 915,0	444 103,0	1 209 955,0	512 550,0	1 722 505,0
Matériel roulant et ateliers	29 406,0	24 771,0	24 781,0	78 958,0	_	78 958,0
Mise en valeur du territoire	97 098,0	98 191,0	116 051,0	311 340,0	113 850,0	425 190,0
Société du parc Jean-Drapeau	40 000,0	65 100,0	35 600,0	140 700,0	_	140 700,0
Technologies de l'information	80 000,0	80 000,0	80 000,0	240 000,0	85 651,0	325 651,0
Total des services centraux	1 447 910,0	1 587 006,0	1 745 525,0	4 780 441,0	2 198 936,0	6 979 377,0
Total des investissements	1 589 673,0	1 725 089,0	1 925 109,0	5 239 871,0	2 222 323,0	7 462 194,0

Tableau 14 – Investissements par unités d'affaires – Budget du conseil municipal (en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	7 813,0	7 113,0	7 113,0	22 039,0	-	22 039,0
Anjou	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	_	16 989,0
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	_	20 490,0
Lachine	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	-	11 031,0
LaSalle	5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0	_	15 396,0
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	-	8 781,0
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	8 454,0	8 454,0	8 454,0	25 362,0	_	25 362,0
Montréal-Nord	6 578,0	6 412,0	10 250,0	23 240,0	_	23 240,0
Outremont	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	_	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	7 649,0	7 799,0	7 799,0	23 247,0	_	23 247,0
Plateau-Mont-Royal	4 695,0	4 695,0	4 695,0	14 085,0	810,0	14 895,0
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	13 845,0	12 730,0	12 730,0	39 305,0	21 530,0	60 835,0
Rosemont–La Petite-Patrie	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	_	26 520,0
Saint-Laurent	11 010,0	11 040,0	10 905,0	32 955,0	_	32 955,0
Saint-Léonard	6 690,0	10 690,0	6 940,0	24 320,0	_	24 320,0
Sud-Ouest	5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	_	17 517,0
Verdun	11 338,0	7 560,0	6 208,0	25 106,0	1 047,0	26 153,0
Ville-Marie	3 441,0	3 140,0	3 140,0	9 721,0	_	9 721,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	_	20 943,0
Total des arrondissements	129 963,0	128 083,0	126 684,0	384 730,0	23 387,0	408 117,0
Services centraux						
Commission des services électriques	64 370,0	65 820,0	62 120,0	192 310,0	_	192 310,0
Concertation des arrondissements	9 100,0	7 600,0	1 100,0	17 800,0	_	17 800,0
Culture	36 783,0	30 707,0	24 920,0	92 410,0	141 500,0	233 910,0
Diversité sociale et sports	41 318,0	53 950,0	43 440,0	138 708,0	142 670,0	281 378,0
Eau	132 253,0	138 605,0	140 606,0	411 464,0	_	411 464,0
Environnement	12 982,0	18 950,0	1 761,0	33 693,0	1 668,0	35 361,0
Espace pour la vie	18 945,0	19 801,0	20 950,0	59 696,0	6 016,0	65 712,0
Gestion et planification immobilière	79 035,0	111 321,0	96 851,0	287 207,0	245 288,0	532 495,0
Grands parcs, verdissement et mont Royal	24 694,0	24 321,0	27 135,0	76 150,0	17 500,0	93 650,0
Infrastructures, voirie et transports	283 136,0	293 242,0	270 612,0	846 990,0	145 600,0	992 590,0
Matériel roulant et ateliers	9 656,0	9 274,0	9 284,0	28 214,0	_	28 214,0
Mise en valeur du territoire	31 502,0	52 835,0	53 029,0	137 366,0	59 465,0	196 831,0
Technologies de l'information	42 714,0	37 922,0	32 203,0	112 839,0	36 273,0	149 112,0
Total des services centraux	786 488,0	864 348,0	784 011,0	2 434 847,0	795 980,0	3 230 827,0
Total des investissements	916 451,0	992 431,0	910 695,0	2 819 577,0	819 367,0	3 638 944,0

Tableau 15 – Investissements par unités d'affaires – Budget du conseil d'agglomération (en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Arrondissements						
Ville-Marie	11 800,0	10 000,0	52 900,0	74 700,0	-	74 700,0
Total des arrondissements	11 800,0	10 000,0	52 900,0	74 700,0	-	74 700,0
Services centraux						
Culture	5 613,0	28 094,0	24 772,0	58 479,0	14 975,0	73 454,0
Eau	209 310,0	245 092,0	381 386,0	835 788,0	590 747,0	1 426 535,0
Environnement	16 527,0	49 662,0	117 707,0	183 896,0	193 345,0	377 241,0
Gestion et planification immobilière	79 410,0	69 577,0	57 059,0	206 046,0	92 176,0	298 222,0
Grands parcs, verdissement et mont Royal	98 129,0	62 529,0	45 183,0	205 841,0	41 000,0	246 841,0
Infrastructures, voirie et transports	89 801,0	99 673,0	173 491,0	362 965,0	366 950,0	729 915,0
Matériel roulant et ateliers	19 750,0	15 497,0	15 497,0	50 744,0	-	50 744,0
Mise en valeur du territoire	65 596,0	45 356,0	63 022,0	173 974,0	54 385,0	228 359,0
Société du parc Jean-Drapeau	40 000,0	65 100,0	35 600,0	140 700,0	-	140 700,0
Technologies de l'information	37 286,0	42 078,0	47 797,0	127 161,0	49 378,0	176 539,0
Total des services centraux	661 422,0	722 658,0	961 514,0	2 345 594,0	1 402 956,0	3 748 550,0
Total des investissements	673 222,0	732 658,0	1 014 414,0	2 420 294,0	1 402 956,0	3 823 250,0

EMPRUNTS À LA CHARGE DES CONTRIBUABLES PAR UNITÉS D'AFFAIRES

La section suivante présente les emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires pour le budget de la Ville de Montréal, le budget municipal et le budget d'agglomération.

Tableau 16 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget de la Ville de Montréal

Unités d'affaires	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	_	21 339,0
Anjou	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	_	16 989,0
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	_	20 490,0
Lachine	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	_	11 031,0
LaSalle	5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0	_	15 396,0
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	_	8 781,0
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	8 454,0	8 454,0	8 454,0	25 362,0	_	25 362,0
Montréal-Nord	4 214,0	4 214,0	4 214,0	12 642,0	_	12 642,0
Outremont	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	_	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	5 799,0	5 799,0	5 799,0	17 397,0	_	17 397,0
Plateau-Mont-Royal	4 695,0	4 695,0	4 695,0	14 085,0	810,0	14 895,0
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0	21 530,0	59 720,0
Rosemont–La Petite-Patrie	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	_	26 520,0
Saint-Laurent	9 620,0	9 620,0	9 620,0	28 860,0	_	28 860,0
Saint-Léonard	6 690,0	10 190,0	5 940,0	22 820,0	_	22 820,0
Sud-Ouest	5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	_	17 517,0
Verdun	11 338,0	7 560,0	6 208,0	25 106,0	1 047,0	26 153,0
Ville-Marie	15 241,0	13 140,0	56 040,0	84 421,0	_	84 421,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	_	20 943,0
Total des emprunts des arrondissements	134 344,0	131 965,0	169 263,0	435 572,0	23 387,0	458 959,0
Services centraux						
Commission des services électriques	4 000,0	4 500,0	2 800,0	11 300,0	_	11 300,0
Concertation des arrondissements	9 100,0	7 600,0	1 100,0	17 800,0	_	17 800,0
Culture	38 041,0	50 290,0	37 935,0	126 266,0	84 512,0	210 778,0
Diversité sociale et sports	40 850,0	53 430,0	42 920,0	137 200,0	142 670,0	279 870,0
Eau	44 273,0	138 043,0	357 256,0	539 572,0	481 338,0	1 020 910,0
Environnement	24 859,0	54 637,0	60 635,0	140 131,0	132 671,0	272 802,0
Espace pour la vie	18 945,0	19 801,0	20 950,0	59 696,0	6 016,0	65 712,0
Gestion et planification immobilière	142 323,0	151 672,0	124 036,0	418 031,0	337 464,0	755 495,0
Grands parcs, verdissement et mont Royal	112 603,0	81 442,0	64 543,0	258 588,0	58 500,0	317 088,0
Infrastructures, voirie et transports	339 319,0	363 355,0	399 443,0	1 102 117,0	449 600,0	1 551 717,0
Matériel roulant et ateliers	29 406,0	24 771,0	24 781,0	78 958,0	_	78 958,0
Mise en valeur du territoire	69 348,0	84 790,0	103 391,0	257 529,0	101 104,0	358 633,0
Société du parc Jean-Drapeau	35 000,0	47 100,0	25 200,0	107 300,0	_	107 300,0
Technologies de l'information	80 000,0	80 000,0	80 000,0	240 000,0	85 651,0	325 651,0
Total des emprunts des services centraux	988 067,0	1 161 431,0	1 344 990,0	3 494 488,0	1 879 526,0	5 374 014,0
Total des emprunts des unités d'affaires	1 122 411,0	1 293 396,0	1 514 253,0	3 930 060,0	1 902 913,0	5 832 973,0
Fonds des immobilisations	187 700,0	267 700,0	347 700,0	803 100,0	_	803 100,0
Subventions gouvernementales non affectées à des projets	27 000,0	27 000,0	27 000,0	81 000,0	-	81 000,0
Total des emprunts à la charge des contribuables	907 711,0	998 696,0	1 139 553,0	3 045 960,0	1 902 913,0	4 948 873,0

Tableau 17 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget du conseil municipal

Unités d'affaires 2016		2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	_	21 339,0
Anjou	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	_	16 989,0
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	_	20 490,0
Lachine	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	_	11 031,0
LaSalle	5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0	_	15 396,0
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	_	8 781,0
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	8 454,0	8 454,0	8 454,0	25 362,0	_	25 362,0
Montréal-Nord	4 214,0	4 214,0	4 214,0	12 642,0	_	12 642,0
Outremont	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	_	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	5 799,0	5 799,0	5 799,0	17 397,0	_	17 397,0
Plateau-Mont-Royal	4 695,0	4 695,0	4 695,0	14 085,0	810,0	14 895,0
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0	21 530,0	59 720,0
Rosemont–La Petite-Patrie	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	_	26 520,0
Saint-Laurent	9 620,0	9 620,0	9 620,0	28 860,0	_	28 860,0
Saint-Léonard	6 690,0	10 190,0	5 940,0	22 820,0	_	22 820,0
Sud-Ouest	5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	_	17 517,0
Verdun	11 338,0	7 560,0	6 208,0	25 106,0	1 047,0	26 153,0
Ville-Marie	3 441,0	3 140,0	3 140,0	9 721,0	_	9 721,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	_	20 943,0
Total des emprunts des arrondissements	122 544,0	121 965,0	116 363,0	360 872,0	23 387,0	384 259,0
Services centraux						
Commission des services électriques	4 000,0	4 500,0	2 800,0	11 300,0	_	11 300,0
Concertation des arrondissements	9 100,0	7 600,0	1 100,0	17 800,0	_	17 800,0
Culture	32 508,0	23 907,0	16 170,0	72 585,0	70 750,0	143 335,0
Diversité sociale et sports	40 850,0	53 430,0	42 920,0	137 200,0	142 670,0	279 870,0
Eau	18 921,0	15 907,0	138 205,0	173 033,0	_	173 033,0
Environnement	8 332,0	14 100,0	1 761,0	24 193,0	1 668,0	25 861,0
Espace pour la vie	18 945,0	19 801,0	20 950,0	59 696,0	6 016,0	65 712,0
Gestion et planification immobilière	63 413,0	82 095,0	66 977,0	212 485,0	245 288,0	457 773,0
Grands parcs, verdissement et mont Royal	24 694,0	24 321,0	27 135,0	76 150,0	17 500,0	93 650,0
Infrastructures, voirie et transports	263 136,0	273 242,0	250 612,0	786 990,0	145 600,0	932 590,0
Matériel roulant et ateliers	9 656,0	9 274,0	9 284,0	28 214,0	_	28 214,0
Mise en valeur du territoire	19 963,0	42 434,0	40 505,0	102 902,0	48 615,0	151 517,0
Technologies de l'information	42 714,0	37 922,0	32 203,0	112 839,0	36 273,0	149 112,0
Total des emprunts des services centraux	556 232,0	608 533,0	650 622,0	1 815 387,0	714 380,0	2 529 767,0
Total des emprants des services centidax	330 232,0	000 555,0	030 022,0	1 013 507,0	714 555,6	2 323 707,0
Total des emprunts des unités d'affaires	678 776,0	730 498,0	766 985,0	2 176 259,0	737 767,0	2 914 026,0
Fonds des immobilisations	111 000,0	155 000,0	199 000,0	465 000,0	_	465 000,0
Subventions gouvernementales non affectées à des projets	27 000,0	27 000,0	27 000,0	81 000,0	_	81 000,0
Total des emprunts à la charge des contribuables	540 776,0	548 498,0	540 985,0	1 630 259,0	737 767,0	2 368 026,0

Tableau 18 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget du conseil d'agglomération

Unités d'affaires	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total	
Arrondissements							
Ville-Marie	11 800,0	10 000,0	52 900,0	74 700,0	-	74 700,0	
Total des emprunts des arrondissements	11 800,0	10 000,0	52 900,0	74 700,0	-	74 700,0	
Services centraux							
Culture	5 533,0	26 383,0	21 765,0	53 681,0	13 762,0	67 443,0	
Eau	25 352,0	122 136,0	219 051,0	366 539,0	481 338,0	847 877,0	
Environnement	16 527,0	40 537,0	58 874,0	115 938,0	131 003,0	246 941,0	
Gestion et planification immobilière	78 910,0	69 577,0	57 059,0	205 546,0	92 176,0	297 722,0	
Grands parcs, verdissement et mont Royal	87 909,0	57 121,0	37 408,0	182 438,0	41 000,0	223 438,0	
Infrastructures, voirie et transports	76 183,0	90 113,0	148 831,0	315 127,0	304 000,0	619 127,0	
Matériel roulant et ateliers	19 750,0	15 497,0	15 497,0	50 744,0	_	50 744,0	
Mise en valeur du territoire	49 385,0	42 356,0	62 886,0	154 627,0	52 489,0	207 116,0	
Société du parc Jean-Drapeau	35 000,0	47 100,0	25 200,0	107 300,0	_	107 300,0	
Technologies de l'information	37 286,0	42 078,0	47 797,0	127 161,0	49 378,0	176 539,0	
Total des emprunts des services centraux	431 835,0	552 898,0	694 368,0	1 679 101,0	1 165 146,0	2 844 247,0	
Total des emprunts des unités d'affaires	443 635,0	562 898,0	747 268,0	1 753 801,0	1 165 146,0	2 918 947,0	
Fonds des immobilisations	76 700,0	112 700,0	148 700,0	338 100,0	-	338 100,0	
Subventions gouvernementales non affectées à des projets	-	-	-	-	-	-	
Total des emprunts à la charge des contribuables	366 935,0	450 198,0	598 568,0	1 415 701,0	1 165 146,0	2 580 847,0	

ARRONDISSEMENTS

Cette section présente le détail des investissements prévus au PTI 2016-2018 pour chaque arrondissement.

Les projets sont également reliés à l'instance responsable : le conseil municipal (M) ou le conseil d'agglomération (A).

Ahuntsic-Cartierville

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
30114	Berges de la rivière des Prairies	М	159,0	40,0	-	199,0	_	199,0
34224	Programme de réaménagement de parcs anciens	М	1 200,0	1 000,0	1 000,0	3 200,0	_	3 200,0
42301	Programme de protection des bâtiments sportifs	М	2 781,0	1 303,0	_	4 084,0	_	4 084,0
55733	Programme de réfection routière	М	1 997,0	2 600,0	2 600,0	7 197,0	_	7 197,0
57105	Programme de remplacement de mobilier urbain	М	100,0	100,0	100,0	300,0	_	300,0
66056	Programme de protection des bâtiments	М	950,0	1 430,0	2 573,0	4 953,0	_	4 953,0
68024	Programme de remplacement de véhicules	М	586,0	600,0	800,0	1 986,0	_	1 986,0
68056	Programme de gestion de la désuétude informatique	М	40,0	40,0	40,0	120,0	-	120,0
Total –	Budget du conseil municipal (M)		7 813,0	7 113,0	7 113,0	22 039,0	_	22 039,0
Total -	Budget du conseil d'agglomération (A)	_	_	_	_	_	_	
Total d	les investissements		7 813,0	7 113,0	7 113,0	22 039,0		22 039,0

Anjou

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
34909	Programme de réaménagement de parcs	М	1 150,0	1 085,0	875,0	3 110,0	_	3 110,0
42509	Programme de protection des bâtiments	М	2 310,0	1 720,0	2 228,0	6 258,0	-	6 258,0
55510	Programme de réfection routière et d'infrastructures	M	708,0	1 803,0	2 050,0	4 561,0	-	4 561,0
68209	Place des spectacles – 375 ^e anniversaire	М	500,0	_	-	500,0	_	500,0
68509	Acquisition d'équipements et développement de systèmes informatiques	М	150,0	75,0	30,0	255,0	-	255,0
68609	Programme de remplacement de matériel roulant	М	845,0	955,0	460,0	2 260,0	_	2 260,0
68709	Programme d'acquisition d'équipements et d'ameublement	М	-	25,0	20,0	45,0	-	45,0
Total –	· Budget du conseil municipal (M)		5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	_	16 989,0
Total –	Budget du conseil d'agglomération (A)		_	_	_	_	_	_
Total d	les investissements	_	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	_	16 989,0

Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
34227	Programme de réaménagement de parcs anciens	М	1 000,0	1 860,0	1 680,0	4 540,0	_	4 540,0
42310	Programme de mise aux normes des arénas	М	640,0	-	-	640,0	_	640,0
55734	Programme de réfection routière	М	2 350,0	2 500,0	2 550,0	7 400,0	_	7 400,0
55744	Programme de réfections mineures de trottoirs (2012)	М	250,0	300,0	200,0	750,0	_	750,0
55754	Mesures d'apaisement de la circulation pour l'ensemble de l'arrondissement CDN-NDG	М	240,0	350,0	150,0	740,0	-	740,0
57101	Programme de remplacement de mobilier urbain	М	50,0	70,0	50,0	170,0	-	170,0
66500	Automatisation des services prêt-retour dans les bibliothèques	М	-	200,0	200,0	400,0	_	400,0
67851	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	М	1 200,0	450,0	900,0	2 550,0	_	2 550,0
68027	Programme de remplacement de véhicules	М	1 100,0	1 100,0	1 100,0	3 300,0	-	3 300,0
	Budget du conseil municipal (M)		6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	_	20 490,0
	·Budget du conseil d'agglomération (A) les investissements		6 830,0	- 6 830,0	- 6 830,0	20 490,0		20 490,0

Lachine

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
32517	Programme de réaménagement de parcs anciens	М	1 977,0	1 200,0	1 200,0	4 377,0	-	4 377,0
42517	Programme de réfection de bâtiments sportifs et communautaires	М	1 000,0	400,0	400,0	1 800,0	-	1 800,0
55717	Programme de réfection routière	М	300,0	1 777,0	1 777,0	3 854,0	_	3 854,0
68017	Programme de remplacement de véhicules	М	400,0	300,0	300,0	1 000,0	-	1 000,0
	Budget du conseil municipal (M) Budget du conseil d'agglomération (A)		3 677,0 –	3 677,0 –	3 677,0 –	11 031,0 –	-	11 031,0
Total d	les investissements	_	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	-	11 031,0

LaSalle

t de parcs anciens							
t de pares arreiens	M	2 400,0	2 250,0	1 400,0	6 050,0	_	6 050,0
re	М	900,0	1 050,0	1 000,0	2 950,0	_	2 950,0
iments	М	1 232,0	1 232,0	2 132,0	4 596,0	-	4 596,0
de véhicules	М	600,0	600,0	600,0	1 800,0	_	1 800,0
•		5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0	-	15 396,0
tion (A)	_	5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0		15 396,0
	timents de véhicules (1) tion (A)	timents M de véhicules M	timents M 1 232,0 de véhicules M 600,0 1) 5 132,0 tion (A)	timents M 1 232,0 1 232,0 de véhicules M 600,0 600,0 1) 5 132,0 5 132,0 tion (A)	timents M 1 232,0 1 232,0 2 132,0 de véhicules M 600,0 600,0 600,0 5 132,0 5 132,0 5 132,0 tion (A)	timents M 1 232,0 1 232,0 2 132,0 4 596,0 de véhicules M 600,0 600,0 600,0 1 800,0 1) 5 132,0 5 132,0 5 132,0 15 396,0 tion (A)	timents M 1 232,0 1 232,0 2 132,0 4 596,0 — de véhicules M 600,0 600,0 600,0 1 800,0 — M) 5 132,0 5 132,0 5 132,0 15 396,0 — tion (A) — — — — — —

L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
34506	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	350,0	1 625,0	2 075,0	4 050,0	-	4 050,0
36506	Achat d'équipements sportifs intérieurs	М	50,0	25,0	50,0	125,0	-	125,0
44506	Programme de réfection des bâtiments administratifs	М	1 170,0	100,0	50,0	1 320,0	-	1 320,0
50706	Programme d'apaisement de la circulation	M	172,0	75,0	25,0	272,0	-	272,0
55706	Programme de réfection routière	М	935,0	700,0	475,0	2 110,0	-	2 110,0
68506	Programme de remplacement de véhicules	М	200,0	300,0	200,0	700,0	-	700,0
68606	Programme de développement informatique	М	50,0	102,0	52,0	204,0	-	204,0
	Budget du conseil municipal (M)		2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	_	8 781,0
	· Budget du conseil d'agglomération (A)	_		_	_	-	_	
Total d	les investissements	_	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	-	8 781,0

Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
34223	Programme de réaménagement de parcs anciens	М	1 585,0	1 275,0	800,0	3 660,0	-	3 660,0
55729	Programme de réfection routière	М	1 055,0	1 095,0	840,0	2 990,0	_	2 990,0
59055	Programme d'apaisement de la circulation	М	200,0	200,0	200,0	600,0	_	600,0
66055	Programme de protection des bâtiments	М	4 103,0	4 373,0	5 103,0	13 579,0	-	13 579,0
68023	Programme de remplacement de véhicules	М	1 261,0	1 261,0	1 261,0	3 783,0	_	3 783,0
68074	Programme de gestion de la désuétude informatique	М	50,0	50,0	50,0	150,0	_	150,0
68723	Programme d'acquisition de petits équipements	М	200,0	200,0	200,0	600,0	-	600,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			8 454,0	8 454,0	8 454,0	25 362,0	_	25 362,0
Total –	Budget du conseil d'agglomération (A)	_	_	_	_	_	_	
Total d	les investissements	_	8 454,0	8 454,0	8 454,0	25 362,0	_	25 362,0

Montréal-Nord

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
25850	Programme de développement – Bureau de projet	М	2 072,0	2 569,0	3 695,0	8 336,0	_	8 336,0
34616	Programme de réaménagement de parcs anciens	М	-	-	105,0	105,0	_	105,0
42316	Programme de protection des bâtiments sportifs	М	1 027,0	693,0	2 050,0	3 770,0	_	3 770,0
55716	Programme de réfection routière	М	2 550,0	2 550,0	2 550,0	7 650,0	-	7 650,0
66016	Programme de protection des bâtiments administratifs	М	590,0	250,0	1 500,0	2 340,0	-	2 340,0
68016	Programme de remplacement de véhicules	М	295,0	300,0	300,0	895,0	_	895,0
68078	Programme de gestion de la désuétude informatique	М	44,0	50,0	50,0	144,0	-	144,0
Total –	Budget du conseil municipal (M)		6 578,0	6 412,0	10 250,0	23 240,0	_	23 240,0
Total –	Budget du conseil d'agglomération (A)		_	_	_	_	_	
Total d	les investissements	_	6 578,0	6 412,0	10 250,0	23 240,0	_	23 240,0

Outremont

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
34100	Programme d'amélioration des aires de jeux	М	925,0	1 061,0	1 000,0	2 986,0	-	2 986,0
55705	Programme de réfection routière	М	-	-	1 200,0	1 200,0	-	1 200,0
66040	Programme de protection des bâtiments administratifs	М	1 636,0	1 200,0	_	2 836,0	-	2 836,0
68005	Programme de remplacement de véhicules	М	-	300,0	300,0	600,0	-	600,0
68115	Programme d'acquisition de petits équipements	М	-	-	61,0	61,0	_	61,0
	Budget du conseil municipal (M) Budget du conseil d'agglomération (A)		2 561,0 –	2 561,0 –	2 561,0 –	7 683,0 –	- -	7 683,0 –
Total d	les investissements		2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	-	7 683,0

Pierrefonds-Roxboro

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
16513	Développement résidentiel – Construction d'infrastructures	М	1 850,0	2 000,0	2 000,0	5 850,0	-	5 850,0
30013	Programme de construction et d'agrandissement de bâtiments culturels et communautaires et de bibliothèques	М	1 117,0	1 908,0	-	3 025,0	-	3 025,0
34513	Programme de réaménagement de parcs anciens	М	2 782,0	1 911,0	3 050,0	7 743,0	_	7 743,0
55713	Programme de réfection routière	М	1 000,0	1 200,0	1 200,0	3 400,0	-	3 400,0
66513	Programme de protection des bâtiments administratifs	М	900,0	750,0	1 250,0	2 900,0	-	2 900,0
68013	Programme de remplacement de véhicules	М	-	30,0	299,0	329,0	-	329,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			7 649,0	7 799,0	7 799,0	23 247,0	_	23 247,0
	Budget du conseil d'agglomération (A)	_	_			-		
Total c	les investissements	_	7 649,0	7 799,0	7 799,0	23 247,0	-	23 247,0

Plateau-Mont-Royal

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
34222	Programme de réaménagement de parcs	М	1 200,0	1 000,0	700,0	2 900,0	-	2 900,0
42307	Programme de protection de bâtiments sportifs	М	150,0	540,0	1 190,0	1 880,0	_	1 880,0
50020	Programme de réaménagement des infrastructures	М	730,0	1 305,0	1 305,0	3 340,0	810,0	4 150,0
55735	Programme de réfection routière	М	600,0	600,0	600,0	1 800,0	-	1 800,0
66180	Programme de protection des bâtiments	М	1 185,0	500,0	300,0	1 985,0	_	1 985,0
66183	Développement Saint-Viateur	М	80,0	-	-	80,0	-	80,0
68022	Programme de remplacement d'équipements motorisés	М	750,0	750,0	600,0	2 100,0	-	2 100,0
Total -	Budget du conseil municipal (M)		4 695,0	4 695,0	4 695,0	14 085,0	810,0	14 895,0
Total –	·Budget du conseil d'agglomération (A)	_	_	_	_	_	_	
Total d	les investissements		4 695,0	4 695,0	4 695,0	14 085,0	810,0	14 895,0

Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
30056	Mise en valeur du Vieux-Pointe-aux-Trembles	М	1 200,0	-	-	1 200,0	_	1 200,0
30059	Centre multifonctionnel RDP	М	-	400,0	1 070,0	1 470,0	18 530,0	20 000,0
32019	Programme d'aménagement de parcs	М	3 688,0	2 655,0	2 385,0	8 728,0	-	8 728,0
34019	Programme d'amélioration des installations sportives extérieures	М	450,0	_	-	450,0	-	450,0
34123	Programme d'amélioration des aires de jeux	М	730,0	_	_	730,0	_	730,0
34126	Programme de réaménagement des terrains de soccer et de tennis	М	560,0	1 000,0	1 500,0	3 060,0	-	3 060,0
34219	Programme de réaménagement de parcs anciens	М	72,0	-	_	72,0	-	72,0
36111	Maison de la culture de Rivière-des-Prairies	М	500,0	1 820,0	3 000,0	5 320,0	3 000,0	8 320,0
40010	Programme de dotation d'installations sportives	М	1 000,0	80,0	_	1 080,0	-	1 080,0
42202	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	М	1 520,0	2 400,0	500,0	4 420,0	-	4 420,0
55731	Programme de réfection routière	М	2 150,0	2 150,0	2 150,0	6 450,0	_	6 450,0
55892	Programme de réaménagement de rues	М	900,0	1 200,0	1 200,0	3 300,0	_	3 300,0
66178	Programme de protection des cours de services	М	150,0	100,0	_	250,0	_	250,0
66519	Programme de protection des bâtiments	М	100,0	100,0	100,0	300,0	_	300,0
68019	Programme de remplacement de véhicules	М	800,0	800,0	800,0	2 400,0	-	2 400,0
68073	Programme de gestion de la désuétude informatique	М	25,0	25,0	25,0	75,0	-	75,0
	Total – Budget du conseil municipal (M)		13 845,0	12 730,0	12 730,0	39 305,0	21 530,0	60 835,0
	otal – Budget du conseil d'agglomération (A) otal des investissements		13 845,0	12 730,0		39 305,0	21 530,0	60 835,0
. otal u			10 0-0,0	12 , 33,0	12 , 30,0	33 303,0		55 555,6

Rosemont-La Petite-Patrie

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
28002	Programme de réfection et de réaménagement des rues commerciales	М	200,0	-	-	200,0	-	200,0
34025	Programme d'amélioration des installations sportives extérieures	М	1 579,0	1 777,0	1 190,0	4 546,0	_	4 546,0
34225	Programme de réaménagement de parcs anciens	М	1 925,0	2 963,0	1 555,0	6 443,0	_	6 443,0
40005	Programme de dotation d'installations sportives, communautaires et culturelles	М	-	-	1 400,0	1 400,0	-	1 400,0
42303	Programme de protection des bâtiments sportifs	М	1 383,0	785,0	-	2 168,0	_	2 168,0
55732	Programme de réfection routière	М	1 700,0	1 700,0	1 700,0	5 100,0	-	5 100,0
67852	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	М	438,0	-	1 380,0	1 818,0	_	1 818,0
68025	Programme de remplacement – Véhicules de l'arrondissement	М	1 000,0	1 000,0	1 000,0	3 000,0	_	3 000,0
68225	Programme de remplacement – Véhicules de marquage et signalisation	М	615,0	615,0	615,0	1 845,0	-	1 845,0
Total –	Budget du conseil municipal (M)		8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	-	26 520,0
	- Budget du conseil d'agglomération (A) les investissements	_	9 940 0	9 940 0	8 840.0	26 520,0		26 520 0
i otai d	ies investissements	_	8 840,0	8 840,0	ō 84U,U	20 520,0	_	26 520,0

Saint-Laurent

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
11615	Développement résidentiel – Projet Bois-Franc	М	_	1 215,0	1 090,0	2 305,0	-	2 305,0
11616	Développement résidentiel – Nouveau Saint- Laurent – Challenger Ouest	М	1 280,0	-	-	1 280,0	-	1 280,0
11617	Développement de nouveaux parcs et espaces verts dans les secteurs résidentiels	М	220,0	75,0	1 000,0	1 295,0	-	1 295,0
30086	Construction d'une bibliothèque	М	300,0	_	-	300,0	_	300,0
30087	Construction de pataugeoires, de jeux d'eau et réfection de piscines	М	1 020,0	1 750,0	2 500,0	5 270,0	-	5 270,0
30089	Programme de protection des bâtiments administratifs	М	340,0	940,0	635,0	1 915,0	_	1 915,0
32515	Programme de réaménagement de parcs anciens	М	2 845,0	115,0	160,0	3 120,0	-	3 120,0
32518	Aménagement du parc Philippe-Laheurte	М	490,0	-	675,0	1 165,0	_	1 165,0
42212	Programme de protection des bâtiments sportifs, des centres de loisirs et communautaires	М	300,0	1 680,0	580,0	2 560,0	-	2 560,0
44715	Programme de remplacement de mobilier d'éclairage	М	500,0	500,0	1 000,0	2 000,0	-	2 000,0
55714	Programme de réfection routière	М	1 500,0	2 700,0	1 200,0	5 400,0	_	5 400,0
55721	Mesures découlant du Plan de transport – Arrondissement de Saint-Laurent	М	540,0	465,0	465,0	1 470,0	-	1 470,0
68001	Acquisition d'équipements Saint-Laurent	М	75,0	-	-	75,0	-	75,0
68015	Programme de remplacement de véhicules	М	1 500,0	1 500,0	1 500,0	4 500,0	-	4 500,0
68086	Programme de gestion de la désuétude informatique	М	100,0	100,0	100,0	300,0	-	300,0
Total -	Total – Budget du conseil municipal (M)		11 010,0	11 040,0	10 905,0	32 955,0	-	32 955,0
	· Budget du conseil d'agglomération (A) les investissements	_	 11 010,0	11 040,0	- 10 905,0	- 32 955,0		32 955,0
I Utal 0	וואבסרוססבוווהוורף	=	11 010,0	11 040,0	10 303,0	32 333,0		32 333,0

Saint-Léonard

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
34614	Programme d'amélioration des aires de jeux	М	875,0	800,0	500,0	2 175,0	-	2 175,0
42514	Programme de protection des centres de loisirs, communautaires et administratifs	М	2 935,0	6 700,0	3 300,0	12 935,0	-	12 935,0
55718	Programme de réfection routière	М	2 410,0	2 890,0	2 840,0	8 140,0	_	8 140,0
68514	Programme de remplacement de véhicules et d'équipements	М	470,0	300,0	300,0	1 070,0	-	1 070,0
	Budget du conseil municipal (M) Budget du conseil d'agglomération (A)		6 690,0	10 690,0	6 940,0 —	24 320,0	-	24 320,0
	les investissements	-	6 690,0	10 690,0	6 940,0	24 320,0	_	24 320,0

Sud-Ouest

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
34221	Programme de réaménagement de parcs anciens	М	1 550,0	1 550,0	425,0	3 525,0	-	3 525,0
55736	Programme de réfection routière	М	2 002,0	2 375,0	1 975,0	6 352,0	_	6 352,0
57023	Programme d'installation de mobilier d'éclairage	М	150,0	150,0	104,0	404,0	_	404,0
67853	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments – Arrondissement du Sud-Ouest	М	1 227,0	825,0	2 400,0	4 452,0	_	4 452,0
68021	Programme de remplacement de véhicules	М	800,0	800,0	800,0	2 400,0	_	2 400,0
68053	Programme de gestion de la désuétude informatique	М	50,0	50,0	50,0	150,0	-	150,0
68721	Programme d'acquisition de mobilier urbain	М	60,0	89,0	85,0	234,0	-	234,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	_	17 517,0
Total –	Budget du conseil d'agglomération (A)	_	_	_	_	_	_	
Total d	les investissements		5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	_	17 517,0

Verdun

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
34912	Réaménagement de parcs et de places publiques	М	700,0	160,0	575,0	1 435,0	-	1 435,0
42512	Auditorium de Verdun – Remplacement du système de réfrigération et reconstruction	М	7 223,0	4 060,0	-	11 283,0	-	11 283,0
42612	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	М	-	348,0	-	348,0	-	348,0
43512	Complexe aquatique de Verdun	М	_	400,0	2 093,0	2 493,0	1 047,0	3 540,0
55719	Programme de réfection routière	М	3 415,0	2 592,0	3 540,0	9 547,0	-	9 547,0
	Budget du conseil municipal (M) Budget du conseil d'agglomération (A)		11 338,0 –	7 560,0 –	6 208,0 –	25 106,0 –	1 047,0 —	26 153,0 –
Total d	les investissements	_	11 338,0	7 560,0	6 208,0	25 106,0	1 047,0	26 153,0

Ville-Marie

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
34220	Programme de réaménagement de parcs anciens	Α	1 200,0	1 500,0	1 500,0	4 200,0	-	4 200,0
		М	2 500,0	1 900,0	1 900,0	6 300,0	-	6 300,0
55737	Programme de réfection routière	Α	850,0	850,0	850,0	2 550,0	_	2 550,0
		М	541,0	540,0	540,0	1 621,0	_	1 621,0
57022	Programme d'installation de mobilier d'éclairage	М	100,0	100,0	100,0	300,0	-	300,0
		Α	100,0	100,0	100,0	300,0	_	300,0
66553	Programme de protection des bâtiments	М	300,0	300,0	300,0	900,0	_	900,0
68020	Programme de remplacement de véhicules	М	_	300,0	300,0	600,0	_	600,0
68030	Quartier des gares	Α	2 900,0	5 000,0	36 600,0	44 500,0	-	44 500,0
68031	PPU – Quartier latin	Α	2 750,0	1 100,0	9 900,0	13 750,0	_	13 750,0
68032	Programme d'installation de toilettes publiques	Α	1 200,0	1 200,0	1 200,0	3 600,0	_	3 600,0
68065	Quartier chinois – Aménagement du domaine public – Ville-Marie	А	2 800,0	250,0	2 750,0	5 800,0	-	5 800,0
Total -	Total – Budget du conseil municipal (M)		3 441,0	3 140,0	3 140,0	9 721,0	_	9 721,0
Total -	Budget du conseil d'agglomération (A)	_	11 800,0	10 000,0	52 900,0	74 700,0	-	74 700,0
Total d	les investissements	=	15 241,0	13 140,0	56 040,0	84 421,0	=	84 421,0

Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
34226	Programme de réaménagement de parcs anciens	М	1 500,0	1 281,0	1 481,0	4 262,0	-	4 262,0
42305	Programme de protection des bâtiments	М	1 800,0	2 100,0	1 900,0	5 800,0	_	5 800,0
55730	Programme de réfection routière	М	2 981,0	2 900,0	2 900,0	8 781,0	_	8 781,0
68026	Programme de remplacement de véhicules	М	700,0	700,0	700,0	2 100,0	_	2 100,0
	- Budget du conseil municipal (M)		6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	-	20 943,0
	- Budget du conseil d'agglomération (A) des investissements	-	6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0		20 943,0

SERVICES CENTRAUX

Commission des services électriques de Montréal

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Progra	mmes							
69097	Programme de construction et de modification de conduits souterrains	М	60 370,0	61 320,0	59 320,0	181 010,0	_	181 010,0
69900	Conversion – Enfouissement des fils	М	2 100,0	1 700,0	1 000,0	4 800,0	-	4 800,0
69903	Enfouissement des réseaux cablés sur 7,8 km – Ajustement de 10 km à l'entente 83-89	М	1 900,0	2 800,0	1 800,0	6 500,0	-	6 500,0
Total d	les programmes		64 370,0	65 820,0	62 120,0	192 310,0	-	192 310,0
	· Budget du conseil municipal (M) · Budget du conseil d'agglomération (A)		64 370,0 –	65 820,0 –	62 120,0 –	192 310,0 –	-	192 310,0 –
Total d	les investissements	_	64 370,0	65 820,0	62 120,0	192 310,0	-	192 310,0

Concertation des arrondissements

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Progra	immes							
76002	Programme d'aménagement et de	М	4 200.0	3 200.0	200.0	7 600.0	_	7 600.0
	réaménagement des lieux d'élimination de neige		. 200,0	3 200,0	200,0	, 000,0		. 000,0
76010	Activités dédiées aux arrondissements pour le	М	4 000.0	3 500.0	_	7 500.0	_	7 500.0
70010	375 ^e anniversaire de Montréal	141	4 000,0	3 300,0		7 300,0		7 300,0
76011	Programme pilote Quartier intégré (QI)	М	900,0	900,0	900,0	2 700,0	-	2 700,0
Total	des programmes		9 100,0	7 600,0	1 100,0	17 800,0	-	17 800,0
Total -	- Budget du conseil municipal (M)		9 100,0	7 600,0	1 100,0	17 800,0	-	17 800,0
Total -	Total – Budget du conseil d'agglomération (A)		-	-	_	_	-	_
Total o	otal des investissements	_	9 100,0	7 600,0	1 100,0	17 800,0	_	17 800,0

Culture

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Progra	mmes							
36180	Renouvellement et mise aux normes d'expositions permanentes	М	375,0	600,0	_	975,0	_	975,0
36206	Installation de nouvelles oeuvres d'art public dans le cadre de projets d'immobilisations	Α	2 600,0	2 545,0	850,0	5 995,0	-	5 995,0
		М	585,0	655,0	40,0	1 280,0	-	1 280,0
36615	Aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID – Programme RAC	М	600,0	600,0	3 000,0	4 200,0	-	4 200,0
38120	Acquisition et valorisation d'équipements culturels	М	8 800,0	10 800,0	4 900,0	24 500,0	_	24 500,0
39601	Restauration d'oeuvres d'art public dans le cadre de projets d'immobilisations	М	110,0	255,0	80,0	445,0	_	445,0
		Α	350,0	125,0	300,0	775,0	-	775,0
Total d	es programmes		13 420,0	15 580,0	9 170,0	38 170,0	-	38 170,0
Projets	3							
35010	Quartier des spectacles – Projets complémentaires	Α	443,0	443,0	444,0	1 330,0	305,0	1 635,0
35011	Quartier des spectacles – Réaménagement de la Place des Arts	Α	500,0	4 295,0	4 295,0	9 090,0	1 733,0	10 823,0
35013	QDS – Mobilier urbain à l'usage des festivals et partie est – Réaménagement domaine public	Α	250,0	250,0	301,0	801,0	-	801,0
35014	Quartier des spectacles – Bonification – Réaménagement de la Place des Arts	Α	1 340,0	17 656,0	17 442,0	36 438,0	12 937,0	49 375,0
35016	Réaménagement de la rue De Bleury dans le QDS	Α	130,0	2 780,0	1 140,0	4 050,0	-	4 050,0
36170	Pointe-à-Callière – Renouvellement des expositions	М	3 250,0	2 000,0	2 400,0	7 650,0	-	7 650,0
36176	Pointe-à-Callière — Projet d'expansion — Legs 375 ^e — Phase 2	М	15 063,0	2 797,0	_	17 860,0	_	17 860,0
36610	Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques	М	8 000,0	13 000,0	14 500,0	35 500,0	141 500,0	177 000,0
Total d	es projets		28 976,0	43 221,0	40 522,0	112 719,0	156 475,0	269 194,0
Total –	Budget du conseil municipal (M)		36 783,0	30 707,0	24 920,0	92 410,0	141 500,0	233 910,0
Total –	Budget du conseil d'agglomération (A)	_	5 613,0	28 094,0	24 772,0	58 479,0	14 975,0	73 454,0
Total d	es investissements		42 396,0	58 801,0	49 692,0	150 889,0	156 475,0	307 364,0

Diversité sociale et sports

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Progra	mmes							
38330	Programme pour la mise aux normes des équipements sportifs à vocation supralocale	М	5 000,0	2 500,0	2 500,0	10 000,0	-	10 000,0
38380	Programme de mise aux normes — Équipements aquatiques	М	4 500,0	4 500,0	5 000,0	14 000,0	_	14 000,0
38385	Programme de réfection des terrains de balle	М	4 000,0	4 500,0	4 500,0	13 000,0	-	13 000,0
38395	Municipalité amie des aînés (MADA)	М	2 250,0	2 400,0	2 500,0	7 150,0	_	7 150,0
Total c	les programmes		15 750,0	13 900,0	14 500,0	44 150,0	-	44 150,0
Projets	s							
38340	Projets de construction — Équipements aquatiques sportifs	М	200,0	6 000,0	10 000,0	16 200,0	66 000,0	82 200,0
38360	Programme des arénas	М	24 268,0	34 050,0	18 940,0	77 258,0	62 670,0	139 928,0
38370	Projets de développement d'installations sportives	М	1 100,0	-	_	1 100,0	14 000,0	15 100,0
Total o	les projets		25 568,0	40 050,0	28 940,0	94 558,0	142 670,0	237 228,0
Total -	- Budget du conseil municipal (M)		41 318,0	53 950,0	43 440,0	138 708,0	142 670,0	281 378,0
Total -	- Budget du conseil d'agglomération (A)	_	_	_	_	_	_	
Total d	les investissements	_	41 318,0	53 950,0	43 440,0	138 708,0	142 670,0	281 378,0

Eau (en milliers de dollars)

nmes		2016	2017	2018	2016-2018	Ultérieur	Total
illes							
Renouvellement du réseau secondaire d'aqueduc et d'égout	М	132 253,0	138 605,0	140 606,0	411 464,0	-	411 464,0
	Α	16 500,0	17 502,0	17 501,0	51 503,0	_	51 503,0
Collecteurs d'égouts	Α	4 225,0	5 947,0	5 108,0	15 280,0	_	15 280,0
Conduites primaires d'aqueduc	Α	22 445,0	17 931,0	22 224,0	62 600,0	-	62 600,0
Réhabilitation des chambres de vannes et composantes	Α	1 759,0	1 737,0	1 693,0	5 189,0	-	5 189,0
Ouvrages de rétention – Plan directeur	Α	-	725,0	14 775,0	15 500,0	-	15 500,0
Intercepteurs	Α	6 247,0	8 095,0	7 925,0	22 267,0	-	22 267,0
Station d'épuration des eaux usées	Α	10 464,0	10 281,0	11 700,0	32 445,0	-	32 445,0
Investissements – Diverses usines	Α	6 776,0	6 432,0	5 357,0	18 565,0	-	18 565,0
Réhabilitation des réservoirs et des stations de pompage	Α	3 070,0	5 117,0	3 613,0	11 800,0	-	11 800,0
s programmes		203 739,0	212 372,0	230 502,0	646 613,0	-	646 613,0
Mesure de la consommation d'eau	Α	3 257,0	2 873,0	2 862,0	8 992,0	11 956,0	20 948,0
Reconstruction du collecteur Sherbrooke	Α	1 500,0	1 000,0	1 000,0	3 500,0	9 500,0	13 000,0
Ouvrage de rétention Rockfield	Α	6 000,0	9 793,0	10 668,0	26 461,0	22 000,0	48 461,0
Ouvrage de rétention William	Α	880,0	3 775,0	3 925,0	8 580,0	15 900,0	24 480,0
Ouvrage de rétention Leduc	Α	_	3 150,0	17 400,0	20 550,0	56 990,0	77 540,0
Ouvrage de rétention Lavigne	Α	_	7 000,0	9 000,0	16 000,0	12 500,0	28 500,0
Ouvrage de rétention Marc-Aurèle- Fortin	Α	110,0	_	-	110,0	_	110,0
Bouclage de l'est – Conduites primaires	Α	20 455,0	13 143,0	10 543,0	44 141,0	11 871,0	56 012,0
Chambres de compteurs – Réseau primaire	Α	1 000,0	1 000,0	1 000,0	3 000,0	3 000,0	6 000,0
Protection de la source d'alimentation de l'usine Atwater	Α	5 000,0	27 400,0	28 800,0	61 200,0	16 800,0	78 000,0
Désinfection – Ozone	Α	20 397,0	23 232,0	78 077,0	121 706,0	25 288,0	146 994,0
Optimisation des réseaux	Α	10 000,0	8 709,0	8 236,0	26 945,0	95 228,0	122 173,0
Modernisation – Usine Des Baillets	Α	10 661,0	10 939,0	14 693,0	36 293,0	47 829,0	84 122,0
Modernisation – Usine Atwater	Α	12 154,0	11 277,0	12 102,0	35 533,0	54 196,0	89 729,0
Modernisation – Usine Dorval	Α	3 048,0	683,0	2 439,0	6 170,0	41 110,0	47 280,0
Modernisation – Usine Lachine	Α	4 347,0	5 991,0	4 517,0	14 855,0	30 055,0	44 910,0
Modernisation – Usine Pierrefonds	Α	3 204,0	1 856,0	3 103,0	8 163,0	5 915,0	14 078,0
Modernisation – Usine Pointe-Claire	Α	777,0	57,0	1 593,0	2 427,0	34 014,0	36 441,0
Construction nouveau bâtiment – Usine Atwater	Α	5 000,0	4 975,0	6 324,0	16 299,0	21 129,0	37 428,0
	Collecteurs d'égouts Conduites primaires d'aqueduc Réhabilitation des chambres de vannes et composantes Duvrages de rétention — Plan directeur Intercepteurs Réhabilitation des eaux usées Investissements — Diverses usines Réhabilitation des réservoirs et des stations de rompage Is programmes Mesure de la consommation d'eau Reconstruction du collecteur Sherbrooke Duvrage de rétention Rockfield Duvrage de rétention Leduc Duvrage de rétention Lavigne Duvrage de rétention Marc-Aurèle- Fortin Rouclage de l'est — Conduites primaires Chambres de compteurs — Réseau primaire Protection de la source d'alimentation de l'usine Retwater Desinfection — Ozone Dutimisation des réseaux Modernisation — Usine Des Baillets Modernisation — Usine Dorval Modernisation — Usine Dorval Modernisation — Usine Pointe-Claire Modernisation — Usine Pierrefonds Modernisation — Usine Pointe-Claire	A Collecteurs d'égouts A Conduites primaires d'aqueduc A Conduites primaires d'aqueduc A Conduites primaires d'aqueduc A Composantes A Contercepteurs A Content Content A Content	A 16 500,0 Collecteurs d'égouts A 4 225,0 Conduites primaires d'aqueduc A 22 445,0 Réhabilitation des chambres de vannes et composantes Duvrages de rétention – Plan directeur A — Intercepteurs A 6 247,0 Réhabilitation des eaux usées A 10 464,0 Intercepteurs A 6 776,0 Réhabilitation des réservoirs et des stations de compage B programmes A 6 776,0 Réhabilitation des réservoirs et des stations de l'oungage B programmes A 7 3 070,0 Réhabilitation des réservoirs et des stations de l'oungage B programmes A 3 070,0 Réconstruction du collecteur Sherbrooke A 1 500,0 Duvrage de rétention Rockfield A 6 000,0 Duvrage de rétention Leduc A — Duvrage de rétention Leduc A — Duvrage de rétention Lavigne A — Duvrage de rétention Marc-Aurèle- Fortin A 110,0 Roule de l'est — Conduites primaires A 20 455,0 Chambres de compteurs — Réseau primaire A 1 000,0 Rockinstruction — Ozone A 20 397,0 Adodernisation — Usine Des Baillets A 10 661,0 Modernisation — Usine Des Baillets A 10 661,0 Modernisation — Usine Derval A 3 4347,0 Modernisation — Usine Pierrefonds A 3 204,0 Modernisation — Usine Pierrefonds A 3 204,0 Modernisation — Usine Pierrefonds A 3 204,0 Modernisation — Usine Pierrefonds A 777,0	A	A 16 500,0 17 502,0 17 501,0 2	A 16 500,0 17 502,0 17 501,0 51 503,0 collecteurs d'égouts A 4225,0 5 947,0 5 108,0 15 280,0 conduites primaires d'aqueduc A 22 445,0 17 931,0 22 224,0 62 600,0 tehabilitation des chambres de vannes et composantes A 1759,0 1737,0 1693,0 5 189,0 conduites primaires d'aqueduc A 725,0 14 775,0 15 500,0 14 775,0 15 500,0 tercrepteurs A 6 247,0 8 095,0 7 925,0 22 267,0 tetation d'épuration des eaux usées A 10 464,0 10 281,0 11 700,0 32 445,0 exception des réservoirs et des stations de A 30 70,0 5 117,0 3 613,0 11 800,0 compage programmes 203 739,0 212 372,0 230 502,0 646 613,0 exception du collecteur Sherbrooke A 1500,0 1000,0 1000,0 3 500,0 courage de rétention Rockfield A 6000,0 9 793,0 10 668,0 26 461,0 courage de rétention William A 880,0 3 775,0 3 925,0 8 580,0 courage de rétention William A 880,0 3 775,0 3 925,0 8 580,0 courage de rétention Marc-Aurèle-Fortin A 110,0 — — 110,0 courage de rétention Marc-Aurèle-Fortin A 110,0 — — 110,0 courage de rétention Marc-Aurèle-Fortin A 110,0 — — 110,0 courage de rétention Marc-Aurèle-Fortin A 1000,0 1000,0 1000,0 3 000,0 courage de rétention Marc-Aurèle-Fortin A 1000,0 1000,0 1000,0 3 000,0 courage de rétention Marc-Aurèle-Fortin A 1000,0 1000,0 1000,0 3 000,0 courage de rétention Marc-Aurèle-Fortin A 1000,0 1000,0 1000,0 3 000,0 courage de rétention Marc-Aurèle-Fortin A 1000,0 1000,0 1000,0 3 000,0 courage de rétention Lavigne A 20 397,0 23 232,0 78 077,0 12 100,0 courage de rétention De l'usine A 20 397,0 23 232,0 78 077,0 12 100,0 courage de rétention De l'usine A 20 397,0 23 232,0 78 077,0 12 100,0 courage de rétention De l'usine A 10 661,0 10 939,0 14 693,0 36 293,0 d'addernisation — Usine Pierrefonds A 30 40,0 1856,0 3103,0 8163,0 d'addernisation — Usine Pierrefonds A 30 204,0 1856,0 3103,0 8163,0 d'addernisation — Usine Pierrefonds A 3204,0 1856,0 3103,0 8163,0 d'addernisation — Usine Pierrefonds A 377,0 57,0 1593,0 2427,0 d'addernisation — Usine Pierrefonds A 777,0 57,0 1593,0 2427,0 d'addernisation — Usine Pierrefonds A 777,0 57,0 1593,0 2427,0 d'addernisation —	A 16500,0 17502,0 17501,0 51503,0 -

Eau (suite)

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Projets	s (suite)							
58080	Réservoir et station de pompage – Rosemont	Α	20 000,0	11 343,0	39 898,0	71 241,0	48 526,0	119 767,0
58081	Réservoir et station de pompage – Dollard-Des Ormeaux	Α	1 000,0	700,0	2 048,0	3 748,0	13 500,0	17 248,0
66530	Désinfection – Production d'oxygène	Α	5 644,0	12 239,0	26 684,0	44 567,0	-	44 567,0
66531	Construction – Sous-station électrique	Α	3 390,0	10 190,0	6 578,0	20 158,0	13 440,0	33 598,0
Total d	les projets		137 824,0	171 325,0	291 490,0	600 639,0	590 747,0	1 191 386,0
Total -	Budget du conseil municipal (M)		132 253,0	138 605,0	140 606,0	411 464,0	_	411 464,0
Total -	- Budget du conseil d'agglomération (A)	_	209 310,0	245 092,0	381 386,0	835 788,0	590 747,0	1 426 535,0
Total d	les investissements		341 563,0	383 697,0	521 992,0	1 247 252,0	590 747,0	1 837 999,0

Environnement

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Progra	mmes							
50013	Protection et réfection de bâtiments – Environnement	Α	100,0	100,0	100,0	300,0	-	300,0
50031	Acquisition et installation d'équipements informatiques et électroniques	Α	250,0	250,0	250,0	750,0	-	750,0
55555	Mise aux normes, protection et réfection des écocentres	Α	100,0	100,0	100,0	300,0	-	300,0
Total o	les programmes		450,0	450,0	450,0	1 350,0	-	1 350,0
Projets	5							
50010	Centre de compostage St-Laurent	Α	301,0	7 113,0	27 181,0	34 595,0	11 315,0	45 910,0
50040	Programme de réhabilitation du site du parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles	М	9 301,0	16 395,0	302,0	25 998,0	308,0	26 306,0
50041	Achat et distribution d'outils de collecte de matières organiques sur le territoire de la ville de Montréal	М	3 681,0	2 555,0	1 459,0	7 695,0	1 360,0	9 055,0
51111	Centre de compostage Rivière-des-Prairies	Α	288,0	3 640,0	13 888,0	17 816,0	5 861,0	23 677,0
51212	Centre de biométhanisation Ouest de l'Île	Α	469,0	5 642,0	5 145,0	11 256,0	89 691,0	100 947,0
51313	Centre de biométhanisation Montréal-Est	Α	365,0	10 502,0	40 698,0	51 565,0	19 842,0	71 407,0
51414	Centre pilote de prétraitement Montréal-Est	Α	291,0	3 745,0	7 657,0	11 693,0	3 298,0	14 991,0
51515	Conception et construction des écocentres	Α	230,0	706,0	13 897,0	14 833,0	63 116,0	77 949,0
55222	Centre de tri des matières recyclables	Α	10 576,0	17 864,0	8 791,0	37 231,0	222,0	37 453,0
55333	Construction de l'écocentre St-Laurent	Α	3 557,0	_	-	3 557,0	-	3 557,0
Total o	les projets		29 059,0	68 162,0	119 018,0	216 239,0	195 013,0	411 252,0
Total -	Budget du conseil municipal (M)		12 982,0	18 950,0	1 761,0	33 693,0	1 668,0	35 361,0
Total -	· Budget du conseil d'agglomération (A)	_	16 527,0	49 662,0	117 707,0	183 896,0	193 345,0	377 241,0
Total d	les investissements	=	29 509,0	68 612,0	119 468,0	217 589,0	195 013,0	412 602,0

Espace pour la vie

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Progra	mmes							
37000	Programme de maintien — Biodôme	М	1 720,0	2 750,0	200,0	4 670,0	-	4 670,0
37003	Programme de maintien – Planétarium Rio Tinto Alcan	М	-	-	500,0	500,0	-	500,0
37005	Programme de maintien – Jardin botanique	М	11 500,0	2 750,0	4 300,0	18 550,0	-	18 550,0
37011	Espace pour la vie – Programmes communs de maintien d'actifs	М	100,0	750,0	200,0	1 050,0	-	1 050,0
Total d	les programmes		13 320,0	6 250,0	5 200,0	24 770,0	_	24 770,0
Projets	3							
37007	Legs du 375 ^e – Migration du Biodôme	М	4 125,0	10 751,0	3 850,0	18 726,0	-	18 726,0
37008	Métamorphose de l'Insectarium	М	1 500,0	2 800,0	11 900,0	16 200,0	6 016,0	22 216,0
Total d	les projets		5 625,0	13 551,0	15 750,0	34 926,0	6 016,0	40 942,0
Total -	Budget du conseil municipal (M)		18 945,0	19 801,0	20 950,0	59 696,0	6 016,0	65 712,0
Total -	Budget du conseil d'agglomération (A)	_	-	-	-	-	_	_
Total d	les investissements		18 945,0	19 801,0	20 950,0	59 696,0	6 016,0	65 712,0

Gestion et planification immobilière

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Progra	mmes							
30910	Programme d'amélioration des immeubles administratifs	М	2 000,0	950,0	5 000,0	7 950,0	-	7 950,0
		Α	1 260,0	100,0	2 460,0	3 820,0	_	3 820,0
38009	Programme de protection des bâtiments culturels	М	3 000,0	4 150,0	13 400,0	20 550,0	-	20 550,0
		Α	1 000,0	-	-	1 000,0	-	1 000,0
40305	Acquisition de terrains à des fins de logement social	М	1 000,0	1 000,0	1 000,0	3 000,0	-	3 000,0
42211	Programme de réfection des bâtiments dans les grands parcs	М	3 000,0	6 000,0	3 000,0	12 000,0	-	12 000,0
42290	Programme de rénovation du complexe sportif Claude-Robillard	М	3 220,0	100,0	1 000,0	4 320,0	_	4 320,0
42306	Programme de protection des bâtiments sportifs	Α	1 500,0	2 300,0	1 000,0	4 800,0	_	4 800,0
64020	Programme de développement – Immeubles du Service de police	Α	5 500,0	4 900,0	3 600,0	14 000,0	_	14 000,0
64021	Programme de protection – Immeubles du SPVM	Α	7 000,0	7 000,0	7 000,0	21 000,0	-	21 000,0
64023	Programme de rénovation des bâtiments du SIM	Α	20 406,0	20 122,0	21 725,0	62 253,0	-	62 253,0
66030	Programme de protection de bâtiments administratifs et commerciaux	М	2 000,0	2 000,0	2 000,0	6 000,0	-	6 000,0
		Α	2 000,0	2 000,0	2 000,0	6 000,0	-	6 000,0
66033	Programme de protection des immeubles de compétence locale	М	1 500,0	1 500,0	1 500,0	4 500,0	-	4 500,0
66050	Programme de mise à niveau des systèmes	М	400,0	319,0	258,0	977,0	-	977,0
		Α	450,0	361,0	292,0	1 103,0	-	1 103,0
66130	Programme d'accessibilité universelle	М	3 000,0	3 000,0	3 000,0	9 000,0	-	9 000,0
66168	Programme d'économie d'énergie	М	200,0	100,0	_	300,0	-	300,0
		Α	150,0	50,0	-	200,0	-	200,0
66169	Programme de développement durable dans les édifices municipaux	М	250,0	250,0	250,0	750,0	-	750,0
	·	Α	250,0	250,0	250,0	750,0	-	750,0
66460	Programme de protection des bâtiments industriels	М	3 070,0	4 000,0	4 400,0	11 470,0	-	11 470,0
		Α	2 070,0	2 000,0	2 000,0	6 070,0	-	6 070,0
Total d	les programmes		64 226,0	62 452,0	75 135,0	201 813,0	-	201 813,0
Projets	5							
40302	Acquisition de terrains	М	7 500,0	2 500,0	2 500,0	12 500,0	17 500,0	30 000,0
		Α	7 500,0	2 500,0	2 500,0	12 500,0	17 500,0	30 000,0
40306	Acquisition de terrains dans l'arrondissement de Ville-Marie à des fins de parcs	М	1 500,0	2 000,0	-	3 500,0		3 500,0
	·	Α	3 500,0	4 000,0	-	7 500,0	-	7 500,0
66020	Acquisition de bâtiments de la CSDM	М	13 800,0	-	-	13 800,0	-	13 800,0

Gestion et planification immobilière (suite)

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Projets	s (suite)							
66034	Projet de rénovation de l'hôtel de ville	М	2 391,0	400,0	6 129,0	8 920,0	15 213,0	24 133,0
		Α	373,0	100,0	956,0	1 429,0	2 372,0	3 801,0
66190	Projet des cours de services	М	27 604,0	69 037,0	33 476,0	130 117,0	163 250,0	293 367,0
		Α	13 384,0	12 180,0	_	25 564,0	_	25 564,0
66260	Projet de développement – Construction d'un centre de services animaliers	М	2 000,0	12 000,0	16 500,0	30 500,0	2 500,0	33 000,0
66280	Centre municipal de services	М	475,0	950,0	2 375,0	3 800,0	41 325,0	45 125,0
		Α	525,0	1 050,0	2 625,0	4 200,0	45 675,0	49 875,0
66300	Projet CSST-SIM — Captation des gaz à la source dans les casernes	Α	6 167,0	4 629,0	4 629,0	15 425,0	4 629,0	20 054,0
66670	Rénovation du bâtiment de la cour municipale	Α	6 375,0	6 035,0	6 022,0	18 432,0	22 000,0	40 432,0
		М	1 125,0	1 065,0	1 063,0	3 253,0	5 500,0	8 753,0
Total d	les projets		94 219,0	118 446,0	78 775,0	291 440,0	337 464,0	628 904,0
Total -	· Budget du conseil municipal (M)		79 035,0	111 321,0	96 851,0	287 207,0	245 288,0	532 495,0
Total -	Budget du conseil d'agglomération (A)		79 410,0	69 577,0	57 059,0	206 046,0	92 176,0	298 222,0
Total d	les investissements	_	158 445,0	180 898,0	153 910,0	493 253,0	337 464,0	830 717,0

Grands parcs, verdissement et mont Royal

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Progra	mmes							
32300	Programme d'acquisition d'espaces naturels d'envergure	Α	6 000,0	6 000,0	6 000,0	18 000,0	_	18 000,0
		М	2 000,0	2 000,0	2 000,0	6 000,0	-	6 000,0
34250	Programme de réaménagement du parc du Mont- Royal	Α	11 720,0	10 140,0	15 550,0	37 410,0	_	37 410,0
34300	Réaménagement du réseau des grands parcs	Α	9 038,0	12 679,0	12 133,0	33 850,0	-	33 850,0
		М	9 962,0	9 321,0	11 867,0	31 150,0	-	31 150,0
34700	Plan de la forêt urbaine (PAC et remplacement des frênes)	М	12 000,0	12 000,0	12 000,0	36 000,0	-	36 000,0
Total d	es programmes		50 720,0	52 140,0	59 550,0	162 410,0	-	162 410,0
Projets								
32125	Legs du 375 ^e – Aménagement du complexe environnemental de Saint-Michel	Α	18 839,0	7 872,0	2 500,0	29 211,0	-	29 211,0
34306	Pôle d'accueil du parc Angrignon – Ferme et agriculture urbaine	М	732,0	1 000,0	1 268,0	3 000,0	17 500,0	20 500,0
34307	Mise en valeur du square Viger	Α	20 000,0	7 000,0	1 000,0	28 000,0	33 000,0	61 000,0
34312	Plan de l'eau – Acquisition et aménagement	Α	4 000,0	6 000,0	8 000,0	18 000,0	8 000,0	26 000,0
34400	Legs du 375 ^e – Escales découvertes	Α	5 132,0	398,0	_	5 530,0	-	5 530,0
36400	Legs du 375 ^e – Promenade urbaine fleuve- montagne	Α	23 400,0	12 440,0	_	35 840,0	-	35 840,0
Total d	es projets		72 103,0	34 710,0	12 768,0	119 581,0	58 500,0	178 081,0
Total –	Budget du conseil municipal (M)		24 694,0	24 321,0	27 135,0	76 150,0	17 500,0	93 650,0
Total –	Budget du conseil d'agglomération (A)	_	98 129,0	62 529,0	45 183,0	205 841,0	41 000,0	246 841,0
Total d	es investissements	_	122 823,0	86 850,0	72 318,0	281 991,0	58 500,0	340 491,0

Infrastructures, voirie et transports

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Progra	mmes							
45000	Développement du réseau cyclable	Α	15 000,0	15 000,0	15 000,0	45 000,0	-	45 000,0
45008	Implantation de mesures préférentielles pour autobus sur 375 km d'artères	Α	1 200,0	1 200,0	1 200,0	3 600,0	_	3 600,0
46000	Programme de réfection des structures routières	Α	700,0	350,0	500,0	1 550,0	-	1 550,0
		М	12 780,0	10 550,0	14 120,0	37 450,0	-	37 450,0
46006	Programme de réfection des structures routières, en collaboration avec le ministère des Transports	M	6 850,0	5 000,0	11 000,0	22 850,0	-	22 850,0
54100	Programme de systèmes de transport utilisant les nouvelles technologies	М	2 600,0	2 500,0	2 500,0	7 600,0	-	7 600,0
55855	Programme de réfection du réseau routier local	Α	6 000,0	6 000,0	6 000,0	18 000,0	-	18 000,0
		М	54 000,0	54 000,0	54 000,0	162 000,0	-	162 000,0
55856	Programme complémentaire de planage- revêtement	Α	5 000,0	6 000,0	6 000,0	17 000,0	-	17 000,0
		М	45 000,0	54 000,0	54 000,0	153 000,0	-	153 000,0
55858	Programme de maintien d'artères (RAAV)	Α	8 200,0	8 030,0	5 880,0	22 110,0	-	22 110,0
		М	74 000,0	72 270,0	52 920,0	199 190,0	-	199 190,0
55859	Programme de maintien des infrastructures routières	Α	1 000,0	1 000,0	1 000,0	3 000,0	-	3 000,0
		М	9 000,0	9 000,0	9 000,0	27 000,0	-	27 000,0
58002	Programme d'acquisition de mobilier d'éclairage	М	10 222,0	10 222,0	10 222,0	30 666,0	-	30 666,0
		Α	1 278,0	1 278,0	1 278,0	3 834,0	-	3 834,0
59002	Feux de circulation et équipement de gestion de la circulation	Α	2 000,0	1 000,0	1 000,0	4 000,0	-	4 000,0
		М	8 750,0	9 750,0	9 750,0	28 250,0	-	28 250,0
59009	Programme de réaménagement géométrique du réseau artériel	М	8 100,0	5 400,0	9 000,0	22 500,0	_	22 500,0
		Α	900,0	600,0	1 000,0	2 500,0	-	2 500,0
Total d	es programmes		272 580,0	273 150,0	265 370,0	811 100,0	-	811 100,0
Projets	:							
39710	Complexe Turcot	Α	10 157,0	2 833,0	17 933,0	30 923,0	63 400,0	94 323,0
39860	Réaménagement de la rue Sherbrooke Est – Tronçon 1B	Α	-	1 100,0	3 400,0	4 500,0	10 500,0	15 000,0
40501	Havre de Montréal – Réaménagement de l'autoroute Bonaventure	Α	17 102,0	16 202,0	-	33 304,0	-	33 304,0
40504	Réaménagement de l'intersection Côte-des- Neiges—Remembrance	Α	_	1 300,0	1 800,0	3 100,0	24 600,0	27 700,0
46101	Remplacement du pont Jacques-Bizard	Α	_	3 500,0	18 250,0	21 750,0	78 250,0	100 000,0
46200	Développement de nouvelles structures routières	Α	2 500,0	2 500,0	2 500,0	7 500,0	20 000,0	27 500,0
54101	Jalonnement dynamique des stationnements	Α	1 300,0	2 000,0	-	3 300,0	_	3 300,0
54102	Gestion des corridors intégrés	М		2 500,0	2 500,0	5 000,0		5 000,0

Infrastructures, voirie et transports (suite)

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Projets	s (suite)							
59020	Amélioration de la circulation piétonnière	М	500,0	1 500,0	2 500,0	4 500,0	17 500,0	22 000,0
59025	Réaménagement – Secteur A-25, entre Sherbrooke et Notre-Dame	Α	9 325,0	9 325,0	-	18 650,0	-	18 650,0
59026	Réaménagement – Secteur Papineau, entre Crémazie et de Louvain	М	12 000,0	13 700,0	-	25 700,0	-	25 700,0
59027	Prolongement de l'avenue Souligny et du boulevard de l'Assomption – Nouvel accès au port	Α	2 000,0	5 000,0	8 000,0	15 000,0	35 000,0	50 000,0
59028	Mise à niveau de l'éclairage des rues	М	8 500,0	17 000,0	17 000,0	42 500,0	42 500,0	85 000,0
		Α	1 500,0	3 000,0	3 000,0	7 500,0	7 500,0	15 000,0
59029	Sécurisation des passages inférieurs du réseau artériel	М	500,0	4 500,0	5 000,0	10 000,0	-	10 000,0
59060	Programme Montréal à pied (IMAP)	Α	650,0	850,0	-	1 500,0	-	1 500,0
59064	Réaménagement – Rue Jarry Est, entre Berri et De Lanaudière	М	5 250,0	5 250,0	-	10 500,0	-	10 500,0
59065	Réaménagement – Laurier Ouest, entre du Parc et de la Côte-Sainte-Catherine	М	4 670,0	5 250,0	-	9 920,0	_	9 920,0
		Α	580,0	-	-	580,0	-	580,0
59066	Réaménagement – Laurentien-Lachapelle, entre le pont Lachapelle et le boulevard Keller	М	7 100,0	7 100,0	7 100,0	21 300,0	16 200,0	37 500,0
75001	Lien Cavendish-Cavendish – Chantier 18	Α	_	_	13 500,0	13 500,0	55 000,0	68 500,0
75002	Amélioration des infrastructures d'accès à l'aéroport Montréal-Trudeau	Α	3 323,0	3 114,0	-	6 437,0	-	6 437,0
75006	Réalisation du train de l'Est – Maurice-Duplessis	М	6 475,0	1 825,0	-	8 300,0	-	8 300,0
75007	Reconstruction du boulevard Pie-IX pour SRB — Portion Ville	М	1 200,0	750,0	10 000,0	11 950,0	69 400,0	81 350,0
75015	Réaménagement – Rue Sainte-Catherine Ouest – Phase 1: De Bleury-Mansfield	Α	-	4 741,0	43 750,0	48 491,0	41 700,0	90 191,0
75018	Réaménagement – Carrefour Pie-IX et Sherbrooke	М	5 639,0	1 175,0	-	6 814,0	-	6 814,0
		Α	86,0	_	-	86,0	_	86,0
75020	Réaménagement – Rue St-Hubert	Α	-	3 750,0	22 000,0	25 750,0	-	25 750,0
75023	Boulevard – Emprise A-440	Α	_	_	500,0	500,0	31 000,0	31 500,0
Total d	es projets		100 357,0	119 765,0	178 733,0	398 855,0	512 550,0	911 405,0
Total –	Budget du conseil municipal (M)		283 136,0	293 242,0	270 612,0	846 990,0	145 600,0	992 590,0
Total -	Budget du conseil d'agglomération (A)	_	89 801,0	99 673,0	173 491,0	362 965,0	366 950,0	729 915,0
Total d	es investissements	=	372 937,0	392 915,0	444 103,0	1 209 955,0	512 550,0	1 722 505,0

Matériel roulant et ateliers

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Progra	mmes							
68102	Programme de remplacement de véhicules – Ville	М	8 953,0	8 948,0	8 958,0	26 859,0	-	26 859,0
		Α	7 321,0	7 373,0	7 373,0	22 067,0	-	22 067,0
68103	Programme de remplacement d'équipements mécaniques et spécialisés	Α	103,0	105,0	105,0	313,0	-	313,0
		М	94,0	95,0	95,0	284,0	-	284,0
71076	Programme de remplacement de véhicules — SPVM	М	114,0	114,0	114,0	342,0	-	342,0
		Α	7 386,0	3 386,0	3 386,0	14 158,0	-	14 158,0
71080	Programme de remplacement de véhicules – SIM	Α	4 500,0	4 500,0	4 500,0	13 500,0	-	13 500,0
79001	Fonds véhicules verts	М	100,0	-	-	100,0	-	100,0
Total d	es programmes		28 571,0	24 521,0	24 531,0	77 623,0	-	77 623,0
Projets								
68004	Projet de protection latérale des véhicules lourds	М	117,0	117,0	117,0	351,0	-	351,0
		Α	133,0	133,0	133,0	399,0	-	399,0
68097	Projet de remplacement du système automatisé de carburant	Α	307,0	-	-	307,0	-	307,0
		М	278,0	-	_	278,0	-	278,0
Total d	es projets		835,0	250,0	250,0	1 335,0	-	1 335,0
Total –	Budget du conseil municipal (M)		9 656,0	9 274,0	9 284,0	28 214,0	_	28 214,0
Total –	Budget du conseil d'agglomération (A)	_	19 750,0	15 497,0	15 497,0	50 744,0	_	50 744,0
Total d	es investissements		29 406,0	24 771,0	24 781,0	78 958,0	-	78 958,0

Mise en valeur du territoire

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Progra	mmes							
36300	Mise en valeur des immeubles patrimoniaux	Α	8 600,0	1 900,0	-	10 500,0	-	10 500,0
		М	5 600,0	1 900,0	-	7 500,0	-	7 500,0
40130	Programme d'investissements nécessaires au développement immobilier	М	3 800,0	4 000,0	3 500,0	11 300,0	-	11 300,0
48007	Développement du logement social et communautaire – Infrastructures	Α	2 536,0	1 992,0	3 452,0	7 980,0	-	7 980,0
Total d	es programmes		20 536,0	9 792,0	6 952,0	37 280,0	-	37 280,0
Projets	.							
36200	Aménagement du domaine public – Vieux- Montréal	Α	9 000,0	2 400,0	7 700,0	19 100,0	-	19 100,0
36201	Réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada	Α	-	11 915,0	13 325,0	25 240,0	-	25 240,0
36207	Réaménagement de la place Vauquelin et des abords de l'hôtel de ville	Α	7 020,0	860,0	_	7 880,0	_	7 880,0
36208	Réaménagement du domaine public	Α	1 500,0	-	-	1 500,0	-	1 500,0
36209	Plan lumière	Α	1 000,0	500,0	-	1 500,0	-	1 500,0
39001	Campus Outremont – Infrastructures et aménagement	М	7 479,0	14 555,0	23 324,0	45 358,0	32 605,0	77 963,0
39003	Développement des abords du Campus Outremont	М	-	15 400,0	13 700,0	29 100,0	5 300,0	34 400,0
39705	Travaux d'infrastructures – CUSM, site Glen	М	-	375,0	2 525,0	2 900,0	2 100,0	5 000,0
39751	CHUM – Infrastructures 50/50	Α	4 232,0	-	271,0	4 503,0	2 724,0	7 227,0
39752	CHUM – Infrastructures 100 % CHUM	Α	535,0	_	-	535,0	535,0	1 070,0
39753	CHUM – Infrastructures 100 % Ville	Α	118,0	1 100,0	9 296,0	10 514,0	1 093,0	11 607,0
40134	District Griffin, phase 1 et promenade Smith	Α	1 000,0	-	1 725,0	2 725,0	1 725,0	4 450,0
40136	Bassins du Nouveau Havre – Infrastructures et aménagement	M	1 949,0	1 949,0	1 157,0	5 055,0	500,0	5 555,0
		Α	214,0	2 329,0	64,0	2 607,0	721,0	3 328,0
40139	PPU Griffintown	Α	13 000,0	19 000,0	9 775,0	41 775,0	28 554,0	70 329,0
		М	1 000,0	1 000,0	-	2 000,0	7 500,0	9 500,0
40150	Saint-Viateur Est – Revitalisation du secteur	М	500,0	3 247,0	-	3 747,0	-	3 747,0
40153	Namur et Jean-Talon Ouest – Requalification urbaine	М	11 174,0	10 409,0	8 823,0	30 406,0	11 460,0	41 866,0
40170	Requalification des abords de l'autoroute Ville-Marie	Α	1 841,0	3 360,0	17 414,0	22 615,0	19 033,0	41 648,0
40175	Terminal de croisière – Vieux-Montréal	Α	15 000,0		_	15 000,0	_	15 000,0
Total d	es projets		76 562,0	88 399,0	109 099,0	274 060,0	113 850,0	387 910,0
	Budget du conseil municipal (M)		31 502,0	52 835,0	53 029,0	137 366,0	59 465,0	196 831,0
Total –	Budget du conseil d'agglomération (A)	_	65 596,0	45 356,0	63 022,0	173 974,0	54 385,0	228 359,0
Total d	es investissements	_	97 098,0	98 191,0	116 051,0	311 340,0	113 850,0	425 190,0

Société du parc Jean-Drapeau

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Progra	mmes							
43010	Programme de protection de l'actif immobilisé - Parc Jean-Drapeau	Α	15 000,0	15 000,0	15 000,0	45 000,0	_	45 000,0
Total o	les programmes		15 000,0	15 000,0	15 000,0	45 000,0	-	45 000,0
Projets	5							
43011	375 ^e anniversaire — Projet des legs (PAMV) — Parc Jean-Drapeau	Α	10 000,0	36 000,0	20 600,0	66 600,0	-	66 600,0
43013	Grand Prix du Canada - Amélioration des infrastructures	Α	15 000,0	14 100,0	-	29 100,0	-	29 100,0
Total c	les projets		25 000,0	50 100,0	20 600,0	95 700,0	-	95 700,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			_	_	-	-	_	_
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			40 000,0	65 100,0	35 600,0	140 700,0	_	140 700,0
Total des investissements			40 000,0	65 100,0	35 600,0	140 700,0	_	140 700,0

Technologies de l'information

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Projets	5							
28020	Système de gestion des projets d'immobilisations	М	418,0	427,0	-	845,0	-	845,0
		Α	461,0	471,0	_	932,0	-	932,0
54444	Développement et mise en oeuvre des applications informatiques de la gestion des matières résiduelles	Α	-	175,0	175,0	350,0	_	350,0
60000	Opportunités technologiques	М	_	_	553,0	553,0	-	553,0
		Α	-	-	611,0	611,0	-	611,0
60006	Investissements – Ville intelligente et numérique	М	1 805,0	1 166,0	829,0	3 800,0	-	3 800,0
		Α	1 995,0	1 288,0	917,0	4 200,0	-	4 200,0
68063	Gestion des services en technologies de l'information	М	612,0	-	-	612,0	-	612,0
		Α	676,0	-	-	676,0	-	676,0
68088	Approvisionnement III	М	1 567,0	1 567,0	1 284,0	4 418,0	-	4 418,0
		Α	1 733,0	1 733,0	1 419,0	4 885,0	-	4 885,0
68093	Rationalisation des inventaires	М	219,0	219,0	219,0	657,0	-	657,0
		Α	241,0	241,0	241,0	723,0	-	723,0
68111	Modernisation des télécommunications – Phase 1	М	4 750,0	1 981,0	1 900,0	8 631,0	-	8 631,0
		Α	5 250,0	2 189,0	2 100,0	9 539,0	-	9 539,0
68145	Outil de suivi et de contrôle des inventaires du matériel roulant	М	47,0	47,0	47,0	141,0	-	141,0
		Α	53,0	53,0	53,0	159,0	-	159,0
68180	Mise à niveau du système de gestion du matériel roulant	М	24,0	24,0	-	48,0	-	48,0
		Α	26,0	26,0	-	52,0	-	52,0
68230	Poursuite de l'implantation du système M-IRIS (inscription et recherche d'information sur la sécurité)	Α	1 625,0	-	-	1 625,0	-	1 625,0
68255	Gestion des identités	М	1 217,0	855,0	855,0	2 927,0	237,0	3 164,0
		Α	1 345,0	945,0	945,0	3 235,0	263,0	3 498,0
68272	Cadenassage et SIGI mobile (système intégré de gestion des immeubles)	М	287,0	-	_	287,0	-	287,0
		Α	318,0	-	-	318,0	-	318,0
68275	Modernisation des TI des systèmes des immeubles	М	820,0	560,0	460,0	1 840,0	_	1 840,0
68276	Modernisation des systèmes de soutien aux processus judiciaires du SPVM	Α	500,0	1 250,0	2 000,0	3 750,0	750,0	4 500,0
68285	Modernisation des systèmes de soutien administratif du SPVM	Α	200,0	500,0	1 000,0	1 700,0	1 500,0	3 200,0
68305	Modernisation des opérations policières	Α	1 000,0	1 250,0	1 250,0	3 500,0	1 000,0	4 500,0

Technologies de l'information (suite) (en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Projets	s (suite)							
68415	Unification des régimes de retraite	М	37,0	-	-	37,0	-	37,0
		Α	40,0	-	-	40,0	-	40,0
68420	Modernisation des systèmes de soutien aux opérations et à la prévention du SIM	Α	300,0	500,0	300,0	1 100,0	300,0	1 400,0
69205	Modernisation de la plateforme géomatique	М	332,0	332,0	617,0	1 281,0	950,0	2 231,0
		Α	368,0	368,0	683,0	1 419,0	1 050,0	2 469,0
70015	Système de relève des compteurs d'eau	М	265,0	73,0	-	338,0	-	338,0
		Α	292,0	81,0	-	373,0	-	373,0
70025	Cour municipale numérique	Α	2 000,0	2 000,0	3 000,0	7 000,0	2 200,0	9 200,0
70038	Mise à niveau du progiciel Court Web pour l'enregistrement des audiences et SICMA – Phase 2	Α	535,0	-	-	535,0	-	535,0
70060	Système de gestion des structures routières (ponts et tunnels)	М	49,0	-	-	49,0	_	49,0
70080	Système de gestion des demandes d'accès aux documents	М	120,0	-	-	120,0	-	120,0
70150	Remplacement du portail web de la Ville	М	513,0	1 900,0	2 147,0	4 560,0	-	4 560,0
		Α	567,0	2 100,0	2 373,0	5 040,0	-	5 040,0
70170	Modernisation des applications de la gestion durable de l'eau	М	200,0	200,0	500,0	900,0	600,0	1 500,0
70180	Infrastructures et outils TI pour la gestion de l'eau potable	Α	600,0	800,0	1 600,0	3 000,0	_	3 000,0
70185	Infrastructures et outils TI pour la gestion des eaux usées	Α	400,0	400,0	700,0	1 500,0	-	1 500,0
70250	Refonte des systèmes de gestion du processus décisionnel	М	1 850,0	-	-	1 850,0	-	1 850,0
70450	Optimisation de la gestion des paiements	М	1 000,0	-	_	1 000,0	_	1 000,0
70500	Bureau de demain	Α	1 575,0	1 575,0	1 313,0	4 463,0	-	4 463,0
		М	1 425,0	1 425,0	1 187,0	4 037,0	-	4 037,0
70540	Intelligence d'affaires — Infrastructures et outils	М	285,0	427,0	47,0	759,0	-	759,0
		Α	315,0	473,0	53,0	841,0	-	841,0
70550	Gestion des règlements municipaux	М	500,0	500,0	_	1 000,0	-	1 000,0
70620	Numérisation des microfilms des archives de Montréal	М	1 200,0	-	-	1 200,0	-	1 200,0
70635	Gestion des banques d'images de la Ville de Montréal	М	400,0	-	-	400,0	-	400,0
70750	Intelligence d'affaires – Finances	М	475,0	475,0	119,0	1 069,0	-	1 069,0
		Α	525,0	525,0	131,0	1 181,0	_	1 181,0
70850	Indicateurs de gestion institutionnels (gestion par activités)	М	950,0	950,0	-	1 900,0	-	1 900,0
		Α	1 050,0	1 050,0	-	2 100,0		2 100,0
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·							

Technologies de l'information (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total
Projets	(suite)							
70900	Gestion des capacités des serveurs	M	889,0	1 041,0	955,0	2 885,0	-	2 885,0
		Α	982,0	1 150,0	1 055,0	3 187,0	-	3 187,0
71050	Modernisation des TI des projets du Service de la concertation des arrondissements	М	500,0	200,0	-	700,0	_	700,0
71350	Gestionnaire électronique de documents	М	3 000,0	1 500,0	1 500,0	6 000,0	3 244,0	9 244,0
71550	Système de gestion des actifs municipaux	М	3 000,0	4 000,0	5 000,0	12 000,0	8 000,0	20 000,0
71650	Amélioration des processus en évaluation foncière	Α	500,0	1 500,0	1 000,0	3 000,0	-	3 000,0
71700	Production intégrée de la matrice graphique avec le rôle foncier	Α	40,0	-	_	40,0	_	40,0
71750	Refonte du système de gestion de la qualité de l'air et de l'eau (GAE)	Α	_	1 000,0	1 000,0	2 000,0	125,0	2 125,0
71800	Modernisation des dossiers d'évaluation — Refonte du module de collecte de données économiques et d'évaluation des immeubles à revenus	Α	559,0	286,0	-	845,0	-	845,0
72050	Système intégré de répartition Montréal	Α	2 000,0	4 000,0	10 000,0	16 000,0	16 500,0	32 500,0
72080	Mise à niveau et modernisation des systèmes de répartition des interventions d'urgence	Α	2 000,0	2 000,0	2 000,0	6 000,0	_	6 000,0
72515	Système de gestion des loisirs municipaux	M	385,0	1 615,0	-	2 000,0	-	2 000,0
72660	Réforme des services d'accueil – Espace pour la vie	М	3 000,0	2 000,0	-	5 000,0	-	5 000,0
72710	Inspection des actifs du mobilier urbain	М	350,0	-	-	350,0	-	350,0
72730	Refonte des systèmes opérationnels de la culture, des sports et autres	М	200,0	300,0	_	500,0	_	500,0
73000	Recettes et encaissements	М	237,0	950,0	1 425,0	2 612,0	-	2 612,0
		Α	263,0	1 050,0	1 575,0	2 888,0	_	2 888,0
73100	Système budgétaire	М	142,0	1 662,0	1 663,0	3 467,0	7 032,0	10 499,0
		Α	158,0	1 838,0	1 837,0	3 833,0	7 773,0	11 606,0
74250	Système de gestion des ressources humaines	М	1 264,0	4 473,0	3 384,0	9 121,0	7 211,0	16 332,0
		Α	1 398,0	4 944,0	3 741,0	10 083,0	7 971,0	18 054,0
74550	Système de taxation	M	47,0	903,0	1 425,0	2 375,0	6 650,0	9 025,0
		Α	53,0	997,0	1 575,0	2 625,0	7 350,0	9 975,0
74561	Gestion de l'évolution bureautique	М	2 375,0	1 900,0	2 850,0	7 125,0	2 349,0	9 474,0
		Α	2 625,0	2 100,0	3 150,0	7 875,0	2 596,0	10 471,0
74650	Harmonisation des applications Oracle	M	822,0	-	-	822,0	-	822,0
		Α	908,0	_	_	908,0	_	908,0
74800	Système intelligent de transport de la neige (SIT- NEIGE)	М	353,0	-	-	353,0	_	353,0
74810	Planif-Neige	М	115,0	-	-	115,0	-	115,0

Technologies de l'information (suite) (en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Ultérieur	Total		
Projets	Projets (suite)									
74820	Info-Remorquage	М	578,0	_	-	578,0	-	578,0		
74830	Tableaux de bord pour le déneigement	М	200,0	900,0	775,0	1 875,0	_	1 875,0		
74840	Gestion des parcours génériques (suivi véhiculaire)	М	2 000,0	2 000,0	1 562,0	5 562,0	-	5 562,0		
74850	Renseignement	Α	1 810,0	1 220,0	-	3 030,0	-	3 030,0		
74860	Geo-Trafic	М	340,0	250,0	-	590,0	-	590,0		
74910	Paiement en ligne	М	650,0	-	-	650,0	-	650,0		
74990	Infrastructures TI des projets en transport	М	300,0	300,0	300,0	900,0	-	900,0		
75400	Tableaux de bord – Subventions à la propriété	М	-	200,0	200,0	400,0	-	400,0		
75420	Plan d'action en salubrité – Module inspection	М	200,0	200,0	-	400,0	-	400,0		
75511	Montréal 511	М	200,0	200,0	200,0	600,0	-	600,0		
75550	Système de gestion des végétaux	М	200,0	200,0	200,0	600,0	-	600,0		
Total d	es projets		80 000,0	80 000,0	80 000,0	240 000,0	85 651,0	325 651,0		
Total -	Budget du conseil municipal (M)		42 714,0	37 922,0	32 203,0	112 839,0	36 273,0	149 112,0		
Total –	Budget du conseil d'agglomération (A)		37 286,0	42 078,0	47 797,0	127 161,0	49 378,0	176 539,0		
Total d	es investissements		80 000,0	80 000,0	80 000,0	240 000,0	85 651,0	325 651,0		



GLOSSAIRE

Acquisitions d'immobilisations

Poste qui représente les sommes destinées aux dépenses d'immobilisations prévues au Programme triennal d'immobilisations.

Affectation

Poste qui réfère aux montants provenant des excédents accumulés et des réserves financières ou fonds réservés et qui permettent de financer certaines charges de fonctionnement de l'exercice courant. Ce poste réfère également aux montants affectés au renflouement des réserves financières et des fonds réservés ainsi qu'au financement des acquisitions d'immobilisations prévues au PTI.

Agglomération

L'agglomération de Montréal est le regroupement de l'ensemble des villes incluses sur l'île de Montréal. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été nommés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des municipalités plutôt que de chacune individuellement. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Arrondissement

Instance de représentation, de décision et de consultation, plus proche des citoyens, qui a été instituée pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité. La Ville de Montréal est divisée, pour l'exercice de certaines compétences, en 19 arrondissements considérés comme des unités d'affaires.

Capital

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charte de la Ville de Montréal

Loi québécoise qui contient les dispositions ayant trait à la constitution, à l'organisation, aux compétences et aux pouvoirs de cette municipalité. C'est dans la Charte de la Ville de Montréal que se trouvent les règles régissant l'harmonisation de la fiscalité municipale.

Contribution des promoteurs

La contribution des promoteurs représente la participation financière des promoteurs à des projets d'immobilisations.

Dépense d'investissement

Dépense comprenant les éléments qui peuvent être achetés, construits, développés ou mis en valeur. De plus, ces éléments de l'actif doivent répondre aux critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de biens, la prestation de services ou le fonctionnement de l'administration municipale;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités de l'entité municipale.

Développement

À l'intérieur du Programme triennal d'immobilisations, objectif d'investissement relié à l'ajout ou à l'agrandissement d'installations, à l'augmentation du nombre d'équipements, à l'ajout d'infrastructures routières et souterraines ainsi qu'à l'acquisition et à l'aménagement de nouveaux parcs.

Dette

Somme due à un ou plusieurs créanciers.

Dette brute

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal.

Dette nette

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal, déduction faite des sommes accumulées au fonds d'amortissement ainsi que de la portion remboursable par le gouvernement du Québec, d'autres tiers et organismes.

Écocentre

Infrastructure aménagée pour le dépôt des matières recyclables et réutilisables. L'écocentre sert également de lieu communautaire où les citoyens peuvent obtenir de l'information et participer à des activités éducatives ou autres touchant l'environnement.

Efficacité

Mesure du degré d'accomplissement d'objectifs donnés.

Efficience

Mesure de l'utilisation des ressources pour atteindre un objectif donné.

Emprunt remboursé par les activités commerciales

Ce type d'emprunt, lié aux travaux de la Commission des services électriques de Montréal, est remboursé à même le produit des activités commerciales de cette dernière. Ce mode de financement relève exclusivement du budget du conseil municipal.

Emprunt à la charge des contribuables

Ce type d'emprunt est celui dont la charge financière revient en totalité aux contribuables.

La charge financière des projets de la Ville comporte deux volets :

- les projets d'immobilisations des arrondissements sont payés, dans leur très grande partie, par les contribuables montréalais qui habitent les arrondissements où sont réalisés les projets relevant de la compétence du conseil municipal;
- les projets d'immobilisations de compétence centrale sont soit à la charge des contribuables de l'agglomération si les projets relèvent de la compétence de l'agglomération, soit à la charge des contribuables montréalais si les projets sont de compétence municipale.

Financement (mode de, source de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisation (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

Financement (durée du)

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

Fonction municipale

Système uniformisé de classification des activités municipales qui s'applique à tous les organismes municipaux et qui est défini dans le Manuel de la présentation de l'information financière municipale. Les fonctions sont regroupées sous les thèmes suivants : Administration générale; Sécurité publique; Transport; Hygiène du milieu; Santé et bien-être; Aménagement, urbanisme et développement; Loisirs et culture; Frais de financement.

Immobilisations

Éléments corporels identifiables de l'actif qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, à des fins administratives ou pour la production de biens ou encore à servir à l'entretien, à la réparation, au développement, à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

Immobilisations (amélioration des)

Dépense faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou d'en réduire les frais d'exploitation, mais excluant les dépenses courantes d'entretien et de réparation.

Immobilisations (charge d')

Coûts d'acquisition ou d'amélioration de biens corporels.

Infrastructures

Installations publiques telles que routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, infrastructures technologiques, etc.

Investissements

Dépenses effectuées par la Ville de Montréal en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

Maintien de la pérennité des infrastructures

Action de maintenir en bon état de fonctionnement du matériel, des installations, des locaux, etc. On entend par entretien courant l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur du matériel ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter une avarie ou une panne.

Organisme paramunicipal

Entité à but non lucratif qui est dotée, dans les conditions prévues par la loi, d'une personnalité juridique et qui entretient des liens d'affaires avec la Ville.

Paiement comptant d'immobilisations (PCI)

Véhicule utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement, les affectations de surplus, les réserves financières ou les sommes accumulées au fonds d'amortissement, à la suite des contributions effectuées en vertu de la politique de gestion de la dette. Dans ce dernier cas, les sommes utilisées privilégient le paiement au comptant d'éléments d'actifs dont la période de financement est la plus courte.

Potentiel fiscal

Capacité, pour la Ville de Montréal, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

la valeur des immeubles résidentiels (unifamiliaux, bifamiliaux, multifamiliaux);

- la valeur des immeubles non résidentiels (industriels et commerciaux) majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

Programme

Un programme consiste en un regroupement de projets de même nature et gérés de manière coordonnée, répondant à une stratégie spécifique pour l'atteinte de bénéfices et objectifs communs, dans un contexte d'optimisation des ressources (financières, humaines, etc.) et d'une capacité de réalisation uniforme et soutenue.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Il regroupe les projets d'investissements que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, notamment des emprunts à long terme. L'ensemble des emprunts ainsi contractés constitue la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Projet

Un projet se définit comme un ensemble d'activités non récurrentes, entreprises afin de répondre à un besoin défini dans les délais fixés. Il est destiné à atteindre des objectifs spécifiques sur un certain laps de temps, dans une zone géographique déterminée ou non et moyennant un budget déterminé.

Projet non capitalisable

Élément d'actif qui n'appartient pas à la Ville de Montréal ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même acquis par l'emprunt à long terme (ex. : achat de bacs de recyclage, de matériel informatique, d'armes à feu, etc.). Dans la plupart des cas, il s'agit de différents programmes de subventions (ex. : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou d'ententes de contribution à différents projets.

Protection

À l'intérieur du Programme triennal d'immobilisations, objectif d'investissement lié à la conservation, à la rehabilitation et au maintien des éléments de l'actif.

Proximité (compétence par service)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire et social, culture, loisirs, parcs d'arrondissement et voirie locale).

Refinancement

Lorsque l'emprunt est contracté pour un terme plus court que la période d'amortissement de certains sommes, un nouvel emprunt est requis pour poursuivre le financement par emprunt, jusqu'à la fin du terme de l'amortissement. Ces emprunts qui poursuivent le financement pour le reste du terme d'amortissement sont appelés refinancements.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal ou le conseil d'agglomération fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et, parfois, des sanctions.

Règlement d'emprunt

Règlement qui autorise à financer par emprunt certaines dépenses d'investissement, de fonctionnement ou autres. Généralement, le règlement prévoit le terme maximal de l'emprunt ainsi que la clause de taxation. Lorsque l'emprunt sera émis, les charges fiscales seront alors imposées aux contribuables (capital et intérêts) et, par conséquent, réparties sur plusieurs exercices financiers, selon le terme le plus court, soit la période prévue au règlement ou la période d'amortissement de l'actif.

Service central

Entité administrative, ou unité d'affaires, qui assure des fonctions de planification et de soutien à l'Administration et aux arrondissements. Un service central peut également cumuler des responsabilités opérationnelles.

Service de la dette

Le service, ou coût, brut de la dette comprend les dépenses d'intérêts, les frais d'escompte et d'émission d'emprunts, les remboursements de capital et les contributions au fonds d'amortissement pour l'ensemble des emprunts en circulation. Le coût net est celui qui demeure à la charge des contribuables, déductions faites des revenus de placements du fonds d'amortissement, des sommes à la charge du gouvernement du Québec et autres tiers ou organismes, et de l'amortissement des revenus reportés et reliés aux primes à l'émission d'emprunts, selon le cas.

Transferts

Subventions des gouvernements, des autres organismes publics, des entreprises privées et des personnes, sans aucun service en contrepartie. Les revenus de transferts sont regroupés en fonction de

leur finalité. Ils peuvent financer les dépenses de fonctionnement, le service de la dette ou les investissements.

Unité d'affaires

Entité municipale, terme qui désigne un arrondissement ou un service central.

Vie utile (durée de)

Période estimative au cours de laquelle un bien est censé servir à la Ville de Montréal.

IDIOMES

TERRITOIRES

Agglomération de Montréal

Le territoire des 16 villes constituant l'île de Montréal ou (tout simplement) l'île de Montréal.

Municipalité locale

- Les municipalités locales n'ont pas toutes les mêmes désignations : le même terme désigne aussi bien une ville, une municipalité, un village, une paroisse ou un canton (source : MAMOT).
- La municipalité locale est administrée par un conseil municipal (source : MAMOT).

Ville centrale (ou Ville centre)

- La Ville de Montréal, en relation avec les autres municipalités locales de l'agglomération de Montréal.
- La Ville centrale exerce les compétences d'agglomération sur le territoire de l'île de Montréal et les compétences locales sur le territoire de la Ville de Montréal, au moyen d'une instance officielle, soit le conseil d'agglomération, le conseil municipal ou le conseil d'arrondissement.

Villes reconstituées

- Les 15 territoires de l'île de Montréal qui ont retrouvé leur statut de municipalité au 1^{er} janvier 2006, excluant le territoire de la ville résiduaire.
- Les villes reconstituées sont responsables des services locaux (aussi appelés services de proximité) sur leur territoire respectif.

Villes liées

Les 16 municipalités constituant le territoire de l'île de Montréal (soit les 15 villes reconstituées et Montréal) siégeant au conseil d'agglomération de Montréal.

COMPÉTENCES ET SERVICES RENDUS

Compétences d'agglomération

Le conseil d'agglomération ou le comité exécutif exerce les compétences d'agglomération prescrites par la loi, c'est-à-dire qu'il est responsable des services d'agglomération offerts à l'ensemble de la population de l'île de Montréal par la Ville centrale, c'est-à-dire la Ville de Montréal.

Services d'agglomération

L'ensemble des services communs fournis par la Ville de Montréal aux résidents de l'île de Montréal.

Compétences locales

- Le conseil municipal de chaque ville de l'île de Montréal exerce les compétences locales prescrites par la loi, c'est-à-dire qu'il est responsable des services locaux offerts sur le territoire de sa municipalité.
- Les responsabilités exercées par les municipalités locales sont aussi appelées services de proximité.
- Dans le cas de la Ville de Montréal, la Charte de la Ville de Montréal prévoit que ces compétences locales sont partagées entre le conseil municipal et les conseils d'arrondissement. Celles-ci sont donc :
 - soit des compétences locales gérées par les arrondissements;
 - soit des compétences locales gérées par le conseil municipal.

INSTANCES OFFICIELLES

Conseil d'agglomération

Le conseil d'agglomération exerce les compétences d'agglomération prescrites par la loi, c'est-à-dire qu'il est responsable des services d'agglomération offerts à l'ensemble de la population de l'île de Montréal (par la Ville de Montréal).

Conseil municipal

- Chaque municipalité locale dispose d'un conseil municipal.
- Le conseil municipal de la Ville de Montréal exerce les compétences locales prescrites par la charte, c'està-dire qu'il est responsable de certains services locaux offerts sur le territoire de Montréal.
- Dans le cas de la Ville de Montréal, la charte prévoit que les compétences locales sont partagées entre le conseil municipal et les conseils d'arrondissement.
- Dans le cas des villes reconstituées, les conseils municipaux exercent également les compétences locales, c'est-à-dire qu'ils sont responsables des services locaux offerts sur leur territoire respectif.

Conseil d'arrondissement

- L'instance de chacun des 19 arrondissements de Montréal.
- Les conseils d'arrondissement exercent les compétences locales prescrites par la charte, c'est-à-dire qu'ils sont responsables des services locaux offerts sur leur territoire respectif.

Comité exécutif

- Une instance de la Ville de Montréal formée de 7 à 11 membres nommés par le maire de Montréal.
- Le comité exécutif exerce des pouvoirs à l'égard tant des compétences locales que des compétences d'agglomération.

Instances décisionnelles

La Ville de Montréal compte quatre instances décisionnelles :

- le conseil municipal;
- le conseil d'agglomération;
- les conseils d'arrondissement;
- le comité exécutif.

Les 15 villes reconstituées de l'agglomération de Montréal disposent de deux instances décisionnelles :

- le conseil municipal;
- le conseil d'agglomération.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Programme triennal d'immobilisations de la Ville de Montréal

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville de Montréal comprend, à la fois, les sommes reliées aux compétences d'agglomération et celles reliées aux compétences locales de la Ville de Montréal.

Programme triennal d'immobilisations du conseil municipal

- Le PTI du conseil municipal est le PTI adopté par le conseil municipal de Montréal pour exercer les compétences locales sur le territoire de Montréal.
- À la Ville de Montréal, les compétences locales sont exercées, à la fois, par les arrondissements et les services centraux.

Programme triennal d'immobilisations du conseil d'agglomération

- Le PTI du conseil d'agglomération est le PTI adopté par le conseil d'agglomération pour exercer les compétences d'agglomération sur le territoire de l'île de Montréal.
- Les compétences d'agglomération sont exercées par les services centraux de la Ville de Montréal.

Programme triennal d'immobilisations d'arrondissement

Le budget d'arrondissement en matière d'immobilisations est adopté par le conseil municipal et alloué aux compétences locales sous la responsabilité de l'arrondissement.

▶ Budget 2016 Annexe 2

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

CDN-NDG Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

CHUM Centre hospitalier de l'Université de Montréal

CN Canadien NationalCP Canadien Pacifique

CSDM Commission scolaire de Montréal

CSEM Commission des services électriques de Montréal

CUSM Centre universitaire de santé McGill

DDO Dollard-Des Ormeaux

DEL Diode électroluminescente

IMAP Montréal à pied – Système intelligent d'orientation et d'acheminement des piétons

LEED Leadership in Energy and Environmental Design

MAMOT Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

MTQ Ministère des Transports du Québec

PAC Plan d'action canopée

PAMV Projet d'aménagement et de mise en valeur du parc Jean-Drapeau

PCI Paiement comptant des immobilisations
PMI Programme montréalais d'immobilisations

PPU Programme particulier d'urbanisme

PTI Programme triennal d'immobilisations

QDS Quartier des spectacles

RAAV Réseau artériel administratif de la Ville de Montréal

RAC Programme rénovation, agrandissement et construction des bibliothèques

RDP Rivière-des-Prairies

RFID Identification par radiofréquence (Radio Frequency Identification)

SICMA Système de gestion intégrée de la cour municipale – volet audience

SPVM Service de police de la Ville de Montréal **SSIM ou SIM** Service de sécurité incendie de Montréal

STM Société de transport de Montréal

TI Technologies de l'information

UNESCO United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization – Organisation des

Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Publié par la Ville de Montréal Service des finances ville.montreal.qc.ca/finances

Dépôt légal 3^e trimestre 2015 Bibliothèque et Archives nationales du Québec Bibliothèque et Archives Canada

ISBN: 978-2-7647-1379-2 (version imprimée) 978-2-7647-1380-8 (PDF)

Design graphique : Ville de Montréal

Imprimé au Canada





